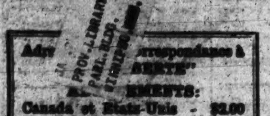
VOLUME — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 3 DECEMBRE 1924 — NUMERO 26



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1516—A 1517
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

CHEF LIBERAL POUR L'ALBERTA

L'hon. Charles-R. Mitchell succède à l'hon. J.-R. Boyle à la tête du parti provincial

Calgary. — L'hon. Charles-R. Mitchell, député de Bow Valley et trésorier provincial dans l'administration Stewart, a été élu chef libéral de l'Alberta, à une convention à laquelle assistaient 600 délégués de toutes les parties de la province. L'élection s'est faite par acclamation, neuf autres candidats dont les noms avaient été soumis s'étant retirés.

M. Mitchell succède à l'hon. J.-R. Boyle, ancien procureur général, nommé récemment juge de la cour suprême.

La convention a été la plus considérable qui se soit jamais tenue dans l'Alberta; 52 circonscriptions s'y trouvaient représentées.

Entre autres résolutions, l'une louait l'administration Mackenzie King et félicitait le parti pour son succès dans l'élection de West Hastings.

W.-A. Buchanan, de Lethbridge, a été élu président de l'association libérale de l'Alberta.

Une nombreuse délégation du nord ayant à sa tête L.-A. Giroux, député de Grouard, a présenté les desiderata de la région.

La carrière du nouveau chef

M. Mitchell siège à la législature de l'Albert depuis 1910. Il a été successivement procureur général, trésorier provincial, ministre des travaux publics, ministre des affaires municipales et de la santé. Venu dans l'Ouest en 1898, il ouvrit un bureau d'avocat à Medicine Hat, où il demeura jusqu'à sa nomination au poste de juge du district judiciaire de Calgary, en 1907. Il resta sur le banc jusqu'à son entrée dans l'administration Sifton et son élection comme député de Medicine Hat, en 1910. Pendant onze ans il fut ministre, d'abord dans le cabinet Sifton, puis dans le cabinet Stewart. Lors de la victoire des progressistes, en 1921, il fut l'un des rares libéraux à être réélus. Il représente la circonscription de Bow Valley depuis 1917.

Le parti libéral albertain compte actuellement quatorze membres sur une chambre de soixante.

LE MARIAGE N'EST PAS UNE DANSE

Une jeune fille de quinze ans s'était mariée pour pouvoir danser à sa guise

Moose Jaw, Sask. — "Je me suis mariée pour pouvoir danser". Telle fut l'extraordinaire explication donnée au juge MacDonald, à la cour du Banc du Roi, par Cécilia-Isabella McGinn, âgée de 15 ans, de Tagaske, qui poursuit son mari, Leonard-William Ellerton, dans le but d'obtenir l'annulation de son mariage. Le juge MacDonald a réservé sa décision. Aucune défense n'a été présentée par le mari qui n'a pas assisté à l'enquête.

La jeune femme a dit que son père était mort. Elle vivait avec sa mère, Annie-Jennie McGinn. Elle aimait passionnément la danse, mais à cause de sa jeunesse et des restrictions imposées par sa mère, elle dansait trop rarement. Ellerton était son idéal comme danseur et l'enfant s'était formé cette idée: "Si Ellerton devient mon mari, la vie ne sera plus qu'une longue succession de "fox trots". Donc le mariage eut lieu.

La lune de miel fut marquée par une multiplication de fêtes et de bals. C'était apparemment la réalisation du rêve. Mais la vie ne se compose pas seulement de "fox trots". La jeune femme eut bientôt à faire face à ses devoirs, au foyer de son mari. Les illusions tombèrent et Cecilia fut malheureuse. Elle retourna chez sa mère.

Le gouvernement Bracken s'oppose à l'arrangement

M. Bracken s'est élevé contre l'acceptation de l'accord survenu récemment entre les parties intéressées au sujet de la disposition du bois de pulpe du Manitoba. Il y voit certains obstacles au libre développement des ressources du nord. Voilà une cause de nouveaux retards dans l'établissement de la grande manufacture projetée à Saint-Boniface.

Evêque de Hamilton



S. G. MGR T.-J. McNALLY, ancien évêque de Calgary, qui vient d'être intronisé comme évêque de Hamilton, Ont.

Nouvelles brèves

BRANDON, Man. — Une nouvelle école catholique paroissiale du coût de $10,000 vient d'être ouverte à Brandon.

LETHBRIDGE, Alta — Giles Lyons, 19 ans, de Magrath, Alta, qui tua l'été dernier William Curry à Great Falls, Montana, a été condamné à la prison à perpétuité.

SASKATOON. — Le maire W. Harvey Clare a été réélu par acclamation, ainsi que le maire J.-A. Gregory, de North Battleford.

..RIVIERE DU LOUP — A l'élection partielle rendue nécessaire par la mort de Charles Gauvreau, Jean-François Pouliot, libéral, a été élu par une majorité de 3,000 environ. Son adversaire, le Dr E.-A. Parrot, était le candidat officiel du parti libéral.

MONTREAL — R.-L. Calder, C.R., avocat de la couronne, a démissionné pour se livrer à la pratique du droit.

OTTAWA — Le premier ministre Greenfield revient à Ottawa le 3. Il va y avoir des conférences nouvelles — et finales espère-t-on — sur le retour à l'Alberta de ses ressources naturelles.

MONTREAL — Mgr Louis-Joseph Grivetti, secrétaire de la délégation apostolique du Canada et de Terreneuve, est décédé à l'Hôtel Dieu de Montréal.

OTTAWA — Le sénateur Belcourt, dans un discours au "Canadian Club", a estimé que le Canada devrait recevoir environ $294,000,000 en réparations, pendant les trente ans requis pour l'exécution du plan Dawes.

OTTAWA — Un récent décret du Trésor américain autorise l'entrée en franchise aux Etats-Unis des arbres de Noël canadiens.

MONTREAL — Soeur Marie-Léopold, de la maison-mère d'Hochelaga, a eu les deux pieds coupés par les roues du train dont elle venait de descendre, à Strathmore, à l'ouest de Montréal. Elle ne mourra pas de ce grave accident.

MONTREAL — Le sénateur Boyer, frappé récemment de paralysie, devra prendre un long repos avant de se remettre à ses occupations.

MONTREAL — Jean Carpentier, ancien garde de la prison de Bordeaux, a été condamné à deux ans de pénitencier pour avoir aidé Guiseppe Serafini dans une tentative d'évasion, avant son exécution pour le meurtre d'Henri Cléroux, le chauffeur de la Banque d'Hochelaga.

BELLEVILLE, Ont. — A la suite d'un pari perdu dans l'élection de West Hastings, un citoyen en vue du village de Frankfort, revêtu de ses habits ordinaires, a sauté d'une distance de dix-huit pieds dans l'eau glacée de la rivière Trent, en présence d'une foule de curieux.

L'INTRONISATION DE MGR M'NALLY

Le nouvel évêque de Hamilton est intronisé par S. E. Mgr Pietro di Maria

Hamilton, Ont. — Des prélats distingués, deux cents membres du clergé et des centaines de fidèles ont assisté à la magnifique cérémonie de l'intronisation de S. G. Mgr J.-T. McNally, comme évêque de Hamilton, en la cathédrale St. Mary.

A son arrivée à Hamilton, Mgr McNally fut reçu par un groupe du clergé diocésain, ayant à sa tête Mgr Kelly, administrateur du diocèse, et un groupe de laïques éminents. Mgr O'Sullivan, chancelier du diocèse, a reçu Sa Grandeur à l'entrée de l'évêché, où il y eut présentations.

La cérémonie de l'intronisation, à la cathédrale, fut présidée par Son Excellence Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique. Parmi les prélats présents, on remarquait: Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg; Mgr Emard archevêque d'Ottawa; Mgr McNeil, archevêque de Toronto, et les évêques de Halleybury, Pembrooke, London et Sault Sainte-Marie. Mgr McNally était accompagné de Mgr Herrington, vicaire général du diocèse de Calgary.

Après la cérémonie de l'intronisation, les représentants des laïques du diocèse entrèrent au choeur où une adresse de bienvenue fut lue à Sa Grandeur par l'hon. sénateur George Lynch-Staunton, C.R.

Des bandits volent $80,000 au bureau de poste de Moose Jaw

Moose Jaw — Trois bandits masqués sont entrés dans le bureau de poste de Moose Jaw lundi, à 10 h. du soir, ont tenu sept employés sous la menace de leurs revolvers et forcé le préposé aux lettres enregistrées à leur remettre sept paquets d'argent contenant $80,000. Ils se sont enfuis en automobile avant que la police, hâtivement prévenue, ait rien pu faire.

La police fouille la ville et la description du trio de voleurs a été télégraphiée partout dans la province.

Barnard est trouvé coupable

Toronto — C.-A. Barnard, C.R., de Montréal, l'un des directeurs de la "Home Bank", a été trouvé coupable de trois chefs d'accusation ayant trait à la faillite de cette institution. Ces accusations sont celles d'avoir fait au gouvernement de fausses déclarations touchant l'état financier de la Banque; d'avoir fait un usage illégal de ces déclarations et d'avoir participé par négligence à de faux rapports. Il a été condamné à 18 mois de prison.

Un autre directeur, le colonel Clarence Smith a été condamné à six mois.

UNE VICTOIRE LIBERALE DANS HASTINGS-OUEST

M. Guss Porter, le candidat défait, était député du comté depuis 23 ans

Belleville, Ont. — M. Charles-Edward Hanna a été élu député libéral de West-Hastings à l'élection partielle fédérale du 25 novembre. Sa majorité est de 500 voix. Si on considère que cette circonscription, excepté de 1878 à 1882, a toujours élu un conservateur et qu'à la dernière élection le député conservateur fut élu par 1.179 voix de majorité, on doit admettre que la victoire libérale est très importante.

Député du comté depuis 23 ans

M. E. Guss Porter était député conservateur de l'endroit depuis 23 ans. Il avait démissionné pour protester contre le rapport du comité parlementaire qui avait exonéré le ministre du travail, M. Murdock, d'avoir retiré son dépôt de la "Home Bank", la veille de la faillite de cette dernière. Les conservateurs avaient accusé M. Murdock d'avoir profité de sa situation de ministre pour obtenir des renseignements sur la situation de la banque et d'avoir employé ses renseignements dans son propre intérêt.

Au cours de la lutte électorale, M. Murdock a répondu lui-même à ces accusations. Il a admis franchement avoir retiré son dépôt afin de protéger sa famille contre toute perte; mais il a assuré avoir obtenu ses renseignements de source privée.

Les principaux chefs des partis ont pris part à la lutte dans Hastings-Ouest et MM. King et Meighen tenaient chacun une réunion la veille même de l'élection.

Victoire importante

M. King a déclaré que c'est une victoire très importante pour son parti. Hasting-Ouest comme Saint-Antoine, à Montréal, était considéré comme un château-fort conservateur. Les deux sièges sont devenus vacants à la suite de la démission de leur député. Les deux voulaient éprouver le sentiment populaire à l'égard du gouvernement.

A la suite de cette élection, les partis aux communes se répartissent comme suit: libéraux, 116; progressistes, 62; conservateurs, 51; travaillistes, 2; indépendants, 2; siège vacant, 1. Le siège qui reste vacant est Témiscouata, une circonscription qui est libérale depuis 1896.

Les exportations de grain

Montréal — A partir de l'ouverture du fleuve à la navigation, le printemps dernier, jusqu'à date, les exportations de grains du port de Montréal sont de 160,413,608 boisseaux. L'année dernière, le 26 novembre, les exportations de grain de la saison formaient le total de 116,564,769 boisseaux.

NOS JEUNES EXPERTS EN ANIMAUX

De gauche à droite, au fond: W.-E. Watson, assistant agent agricole du C.N.R., Winnipeg, et E.-A. Field, commissaire du Département des terres et de la colonisation. Deuxième rangée: Albert Jones et Peter Wright, Vegreville, Alta. Rangée de devant: F. McQuarrie et N. Shoemaker, Grandview, Man.; E. Lunan et R. Neefs, Saint-Louis, Sask., photographiés à Winnipeg, en route pour Toronto.

POUR COMBATTRE LE COMMUNISME

Le cardinal Dubois demande à tous les Français catholiques de parer au danger qui menace le pays

Paris — D'après une déclaration de S. E. le cardinal Dubois publiée dans la "Semaine Religieuse", de Paris, la France est menacée d'une révolution communiste.

Demandant à tous les Français catholiques de combattre le danger qui menace la France, le cardinal écrit:

"L'heure est grave. Nous devons réagir aujourd'hui; demain sera peut-être trop tard. Que Dieu protège la France."

Le manifeste du cardinal, qui est transmis en France par l'Agence Havas, parle de la manifestation communiste qui a accompagné la translation des restes de Jean Jaurès au Panthéon.

"La France victorieuse sera-t-elle victime de la révolution six ans après la guerre?" ajoute le prélat. "On peut le craindre si tous les bons citoyens ne résistent pas pour assurer l'honneur et la sécurité du pays."

Parlant de la procession de dimanche dernier, Son Eminence ajoute qu'un grand nombre de francs maçons décorés de leurs insignes, participaient à cette parade, tandis qu'il n'y avait que quelques drapeaux français.

"Il y avait aussi, dit-il, une armée communiste compacte et disciplinée. Elle était composée de 20,000 hommes, mobilisés à l'ombre du drapeau rouge sur lequel étaient le marteau et la faucille des soviets. Ils marchaient aux sons de l'"Internationale" et lançaient des appels à la violence.

"Ce fut une révélation. Le danger, que plusieurs croyaient inexistant, est apparu subitement et le spectre du soviétisme s'est montré à l'horizon. Combien de nous ont alors ouvert les yeux au passage de ce cortège dans lequel les communistes triomphaient, ce qui a jeté une lueur sur les conséquences d'une politique qui peut conduire la France à la pire des catastrophes. Le communisme serait la ruine de ce qui nous est le plus cher: notre religion et notre pays. Il serait pour nous la plus grande des tyrannies. Le laisserons-nous pénétrer en France et recommencer les horreurs qui se sont déroulées en Russie?

"Pour soulager notre conscience d'évêque et de Français, nous avons voulu sonner l'alarme sans retard. Que Dieu veuille que notre appel soit entendu de tous ceux qui ont à coeur la sécurité de la France."

Troubles communistes en Esthonie

Washington — Un soulèvement communiste à Reval a eu pour résultats la mort du ministre des communications, la saisie du bureau de poste et de la gare et des combats dans la rue. Le premier ministre Akel n'a échappé à l'assassinat que par pure chance; il venait de quitter sa maison quand les révolutionnaires l'ont cernée et en ont forcé l'entrée. Plusieurs personnes ont été tuées. La loi martiale a été proclamée et les troupes occupent les édifices publics.

Des fermiers manitobains sont lauréats à Chicago

Chicago — Le Canada a remporté plusieurs prix pour le blé Durum à l'exposition du bétail de Chicago. S. Lacombe, de Dintley, Man., a remporté le 5me prix; W.-J. Broatch, de Moose Jaw, Sask., le 8me; H. Tucker, de Manitou, Man. le 10me, et R.-D. Moose, de Lauder, Man., le 11me.

GRAVE CONFLIT ANGLO-EGYPTIEN

Des soldats égyptiens se mutinent au Soudan et des médecins tombent sous leurs coups

Le Caire — Les autorités militaires britanniques ont fait arrêter, jeudi matin, Nekrashy Bey, le secrétaire du ministère de l'intérieur, et Abdul Rahman Fahny, un ami intime de Zagloul et l'un des membres les plus éminents de la délégation nationaliste qui a visité Londres en compagnie de l'ancien premier ministre. Les deux hommes politiques étaient encore au lit lorsqu'on les a arrêtés. On ne sait pas où ils ont été transportés.

On protège les fonctionnaires

Londres — Le "Daily Mail" apprend de son correspondant du Caire que les nationalistes égyptiens tentent de suprêmes efforts pour faire tomber sous leurs coups le vicomte Allenby, le haut commissaire anglais en Egypte.

La garde à la résidence a été doublée et des mesures extraordinaires ont été prises pour protéger lord Allenby.

Dorénavant, tout haut fonctionnaire civil ou militaire anglais sera accompagné d'une escorte. Les officiers devront porter un revolver et les fonctionnaires civils devront en tenir un sur leur pupitre.

Trois médecins tués

Le Caire — Deux pelotons du onzième régiment soudanais, à Khartoum, se sont révoltés vendredi et ont attaqué l'hôpital militaire. Ils ont tué un médecin britannique et deux médecins syriens. Les troupes britanniques ont tiré sur les Soudanais, leur causant de nombreuses pertes.

A la Société des Nations

Genève — La Société des Nations a reçu les protestations du gouvernement égyptien contre l'attitude de la Grande-Bretagne en Egypte. La protestation signale en termes polis, énergiques et clairs, l'iniquité et l'extrême sévérité des demandes anglaises, à la suite de l'assassinat du sirdar Stack.

Le président de la Ligue, H. Hymans, laissait aussi savoir au secrétaire général, Sir Eric Drummond, qu'il avait reçu une copie des protestations égyptiennes. Le document demande l'intervention de la Ligue dans cette affaire internationale.

H. Hymans, président du conseil de la Ligue, ne dit pas dans sa lettre ce qu'il projette de faire en marge des protestations égyptiennes, lors de la prochaine assemblée du conseil, qui se tient le 8 décembre prochain, à Rome.

Le gouvernement s'occupe de la révision de la loi du grain

Ottawa — Le gouvernement s'occupe de la révision de la loi du grain. Le rapport de la Commission royale, présidée par le juge Turgeon, sera rendu public dans le courant du mois; on croit que les grandes lignes en sont déjà connues. Toute la question a été soumise au cabinet vendredi et les premières dispositions ont été prises pour le remaniement de la loi.

Le gouvernement fédéral désire imposer le vote alternatif

Ottawa — Le gouvernement fédéral introduira une seconde fois, à la prochaine session, une loi imposant le vote alternatif. On sait que le ministre de la Justice a présenté une loi semblable à la dernière session, mais l'a abandonnée après la première lecture.

LA LUTTE AUTOUR DE LA PASSE DU NID DE CORBEAU

La décision de la commission des chemins de fer va être soumise à la cour suprême

Ottawa — Après avoir entendu les raisons de toutes les parties intéressées dans l'accord de la Passe du Nid de Corbeau, la commission des Chemins de fer a annoncé que la permission d'en appeler de la récente décision de la commission serait accordée.

Le président H.-A. McKeown a déclaré en même temps que le formulaire de la question à laquelle la cour suprême aurait à répondre serait annoncé plus tard.

Il n'y avait pas de divergence d'opinion, parmi tous les avocats présents, quant à la nécessité d'envoyer l'affaire devant la cour suprême, mais on a discuté longuement sur le texte et la nature de la question à laquelle on lui demanderait de répondre. L'opinion des trois provinces de l'Ouest, exprimée par F.-H. Chrysler, C.R., était en désaccord complet avec celle des chemins de fer, représentés par Eugène Lafleur, C.R., et E.-P. Flintoft, C.R., aussi bien qu'avec celle du commissaire Boyce.

Appel sous forme de question

Il faut dire que l'appel de la récente décision de la commission des chemins de fer qui met de côté l'entente de la Passe du Nid de Corbeau devra prendre la forme d'une question qui sera adressée à la cour suprême et à laquelle celle-ci répondra dans le jugement qu'elle rendra, après avoir entendu les avocats des deux côtés.

Les deux parties étaient d'accord avec le commissaire Boyce pour que la question posée à la cour suprême soulève le point fondamental de savoir si la commission des chemins de fer a le pouvoir ou non d'annuler l'entente de la Passe du Nid de Corbeau. M. Boyce et les avocats des chemins de fer étaient d'avis que la question devait se borner à cela, tandis que les provinces de l'Ouest et l'avocat de la ville de Brantford soutenaient que la cour suprême, après avoir décidé de la question principale au sujet de la décision, devrait aller plus loin et interpréter l'entente en regard de la différence des taux.

La formule suggérée par M. Lafleur est comme suit: "La commission des chemins de fer peut-elle, légalement, fixer des taux à être appliqués par le chemin de fer Pacifique Canadien, au-dessus de ceux stipulés par l'entente dont parle l'acte de la Passe du Nid de Corbeau?"

A L'ETRANGER

PARIS — MM. Georges Lecomte, Emile Picard et Albert Besnard ont été élus membres de l'Académie française. Ils succèdent à Frédéric Masson, Charles Freycinet et Pierre Loti.

PAU, France — Raymond Cazeaux, champion lutteur européen de 1909 à 1913 et aspirant au titre de champion du monde, vient de mourir.

MOSCOU — O.-M.-M. Midvani, délégué à la conférence de Gênes, a été nommé représentant commercial soviétaire en France.

MAYENCE — Le général Guillaumat a pris le commandement de l'armée française du Rhin, en remplacement du général Degoutte.

BELFAST — De Valera, qui avait été condamné à un mois de prison le 1er novembre pour être entré sur le territoire de l'Ulster contre la défense des autorités, a été relâché vendredi matin et escorté jusqu'à la frontière.

PARIS — L'Académie des Sciences morales et politiques a décerné à M. Maurice Bouchor le prix Halphen de 1,500 francs, destiné à récompenser "la personne qui, par des efforts ou son enseignement, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire".

PARIS — La Ligue des Patriotes a élu par acclamation l'ancien président Millerand au poste de président honoraire et le général de Castelnau a été élu président en remplacement de Maurice Barrès.

MARION — Florence Kling Harding a été inhumée à côté de son mari, feu le président Harding, dans le cimetière de Marion.

Les Jeux de la "Liberté"

Voici quelque chose de neuf pour nos lecteurs.

La mode est aux charades, devinettes, mots carrés, etc. Nous allons en proposer — et de jolis — à la sagacité de nos chercheurs. Nous aurons aussi dès mots en losange, des métagrammes, des mots carrés syllabiques; nous aurons des charades. Nous allons, en un mot, suggérer à nos lecteurs une série de bons amusements intellectuels. Et tout cela en français.

Nous commencerons dès la semaine prochaine. Voici comment nous procéderons:

Chaque semaine nous proposerons à nos lecteurs quelques problèmes à résoudre, les invitant à nous communiquer leurs solutions.

PRIX MENSUELS

A la fin de chaque mois, nous publierons la liste de ceux qui auront fourni les meilleures solutions durant le mois, par ordre de mérite. Donc, pour faire ce classement, nous prendrons en considération chacune des réponses soumises à chacun des problèmes. Nous décernerons les prix suivants aux quatre plus heureux concurrents:

1er prix: Un bon de $1.00;
2me prix: Un bon de 75 sous;
3me et 4me prix: Un exemplaire de l'"Almanach de la Langue française".

PRIX TRIMESTRIELS

De plus, au bout de trois mois, nous publierons un nouveau classement que nous déterminerons en appréciant toutes les réponses fournies depuis le commencement du concours. Nous décernerons alors les prix suivants:

1er prix: Un bon de $5.00;
2me prix: Un bon de $3.50;
3me prix: Un bon de $2.00.

Ces bons seront valables à la Librairie Kéroack pour l'achat de livres français au choix du gagnant.

Tous nos lecteurs sont cordialement invités à prendre part à ce tournoi nouveau genre; il n'y a que le personnel de la Liberté *qui en est exclu. Deux conditions seulement sont imposées aux concurrents, et les voici:*

1o. Les solutions devront être mises à la poste ou déposées aux bureaux de la Liberté *au plus tard dans la journée du lundi suivant la publication dans le journal des problèmes résolus; ceci est très important.*

2o. L'envoi des solutions devra être accompagné d'un coupon que l'on trouvera dans la Liberté *et sur lequel on devra écrire, bien lisiblement, son nom et son adresse.*

Donc, à la semaine prochaine.

ECHOS D'EUROPE

Le général de Castelnau et la Fédération nationale catholique

Paris — Le général de Castelnau a pris l'initiative d'adresser aux principales organisations catholiques et à une partie de la presse un appel en faveur de la fédération de tous les groupements, ligues, sociétés, associations syndicats catholiques, etc., pour l'organisation de la défense religieuse.

Un évêque condamné

Paris — Les procédures judiciaires contre le culte catholique sont inaugurées en France. S. G. Mgr Marty, évêque de Montauban, et le curé de sa cathédrale, poursuivis pour "délit de procession" dans les rues de la ville, ayant refusé de comparaître, se voient condamnés par défaut, pour "manque de respect à l'autorité et perturbation de la paix publique", à onze et cinq francs d'amende, respectivement.

Léon Trotsky est déposé par les chefs bolchevistes

Londres — D'après une dépêche de Riga au "Daily Mail", Léon Trotsky a été déposé par les bolchevistes. On dit que l'ancien créateur, avec Lénine, du régime soviétique peut être banni au Caucase ou relégué dans un poste diplomatique étranger.

La position de commissaire des affaires militaires, habilement remplie par Trotsky depuis la révolution, a été déclarée vacante et les hautes charges de l'ancien chef lui ont été également enlevées.

Trostky a été condamné pour des écrits et des discours récents dans lesquels il glisse de la pure foi bolcheviste de 1917 aux idées plus modérées du menchevisme.

Un pamphlet contre Alphonse XIII tiré à deux millions d'exemplaires

Paris — Une armée de contrebandiers volontaires essaie actuellement de faire franchir la frontière espagnole au pamphlet écrit par Vincente Blasco Ibanez pour dénoncer le roi Alphonse XIII et son premier ministre Primo de Rivera.

L'édition espagnole comprend deux millions d'exemplaires. Si les autres moyens échouent, on essaiera de les distribuer au moyen d'aéroplanes.

Ibanez accuse le roi d'Espagne d'avoir favorisé l'Allemagne aux dépens de la France pendant la guerre.

Le coût de la vie monte en Belgique

Bruxelles — En prenant 100 comme chiffre pour 1914, le chiffre indicateur du coût de la vie à Bruxelles, a atteint son plus haut point depuis le commencement de la guerre, soit 553. Le chiffre indicateur pour tout le pays est de 529. La question du coût de la vie préoccupe actuellement le gouvernement.

La crise du logement à Paris

Paris — Tandis que des centaines de familles n'arrivent pas à se loger à Paris, cinq mille appartements vacants sont conservés par certaines [illegible] de location, dans un but de spéculation.

Questionné à ce sujet par le marquis de Tastes, conseiller municipal, le préfet, M. Morain, reconnut que les faits étaient exacts, mais qu'il était complètement impuissant à agir. Il se déclara prêt à se joindre au marquis de Tastes pour provoquer l'élaboration de mesures législatives tendant à donner aux autorités le contrôle sur les appartements vacants.

Un amiral français est destitué

Paris — L'amiral Exelmans, commandant du port de Bizerte et des forces navales françaises dans les eaux de l'Afrique du Nord, a été rappelé pour avoir refusé de recevoir les délégués du gouvernement des Soviets venus à Bizerte prendre possession des débris de la flotte du baron Wrangel, d'après la nouvelle que l'"Echo de Paris" reçoit de son correspondant. Ce dernier ajoute:

"Une propagande communiste particulièrement violente, fomentée par le gouvernement de Moscou, se poursuit en Tunisie. Elle a pour objet de provoquer une insurrection des indigènes dans le Protectorat, et l'arrivée de la commission soviétique ne pouvait que lui donner une nouvelle impulsion. C'était l'opinion de l'amiral, qui n'a pas voulu recevoir sur le territoire où s'exerce son commandement des personnages dont la présence encouragerait cette propagande, fussent-ils investis officiellement par le ministre de la marine lui-même. C'est alors qu'il a été rappelé."

On ne veut plus de la représentation proportionnelle en France

Paris — La commission de la chambre des députés qui s'occupe de réforme électorale a rejeté le principe de la représentation proportionnelle et adopté le principe de la majorité, qui consiste à élire un seul député dans chaque circonscription.

Le prince ira en Afrique-Sud

Londres — On annonce officiellement que le Prince de Galles partira de l'Angleterre vers le 25 mars pour un voyage en Afrique-Sud. En route, le prince visitera la Gambie, Sierra Leone, la Côte d'Or, le Niger et l'île Sainte-Hélène.

Huitième centenaire d'un Pape français

Paris — Ce mois-ci on célébrera solennellement, à Vienne, en Dauphiné, le huitième centenaire du Pape français Calixte II, qui fut archevêque de cette ville.

Ce Pape, qui s'était appelé dans le monde le comte Guy, était l'un des fils de Guillaume-Tête-Hardie, comte de Bourgogne, qui fut l'un des plus fidèles défenseurs de Grégoire VII contre l'empereur germanique. Il vit le jour dans le Doubs, au château de Quingey.

Le nom de Calixte II est bien connu, car c'est ce Pontife qui réussit à terminer la redoutable querelle des investitures, entre la Papauté et l'Allemagne d'alors.

Christiania va changer de nom

Christiania — Conformément à la loi votée par le Storthing le 11 juillet 1924, Christiania, capitale de la Norvège, portera, comme nous l'avons dit alors, le nom d'Oslo à date du 1er janvier 1925.

En réalité, ce n'est pas d'un changement de nom qu'il s'agit vraiment. Christiania, dont on a fêté le tricentenaire cet automne, avait remplacé, en 1624, l'ancienne capitale danoise qui s'appelait précisément Oslo. Celle-ci, fondée en 1048, avait été incendiée, et c'est sur ses ruines que Christian IV rebâtit sa capitale, à laquelle il donna son nom.

VIF DEBAT AU PALAIS-BOURBON

Le gouvernement Herriot obtient un vote de confiance par 318 voix contre 196

Paris — La Chambre des députés a accordé au gouvernement un vote de confiance de 318 à 196, sur une interpellation du député Pierre Taittinger, concernant les incidents qui se sont produits durant le défilé des communistes, lors de la translation des restes de Jaurès au Panthéon, dimanche.

L'interpellation donna lieu à une scène violente sur le parquet de la Chambre. Après un long débat, le président du conseil, M. Herriot, déclara qu'un vote opposé serait considéré comme un vote de non-confiance.

M. Taittinger déclara que les incidents de dimanche n'étaient ni plus ni moins que des saturnales révolutionnaires, que le général Nollet, le ministre de la guerre, avait été obligé de s'enfuir afin d'échapper à la manifestation révolutionnaire et que les passants furent forcés de saluer le drapeau rouge.

Le tumulte était tel, à certain moment, que le vice-président, M. Buisson, allait prendre son chapeau pour suspendre la séance, lorsque M. Herriot se leva pour faire quelques observations sur la manifestation. A son avis, on a beaucoup exagéré les désordres commis. Le général Nollet n'a pas pris la fuite. Il est incapable de fuir, dit-il.

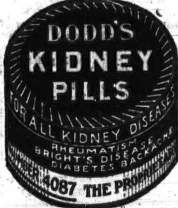
Le gouvernement a respecté la loi républicaine qui tolère le drapeau rouge s'il porte des inscriptions.

"Le gouvernement, ajouta le premier ministre, combattra le communisme. Nous sommes pour la république avec ses principes et ses doctrines, et nous avons confiance dans la vertu du peuple."

Le beau travail des missions françaises

Paris — De 1903 à 1923, la Chine a passé de 783,000 chrétiens à 2,208,000, 2,600,000 peut-être si l'on tenait compte des catéchumènes.

Il serait intéressant de faire la part de chaque congrégation et de chaque nationalité. Observons seulement que sur ce dernier point, avec les Missions Etrangères, les Lazaristes, les Jésuites, les Franciscains du Chaantong, c'est encore la France qui tient le record des missions en Chine. 24 titulaires de vicariats ou préfectures sur 42 sont français. Sur 1,430 missionnaires prêtres non indigènes, 680 environ appartiennent à des congrégations françaises. Les trois provinces qui ont le plus de chrétiens, Tchely, Kiangsou, Setchoan, en tout près d'un million, sont des missions françaises.





VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 3 DECEMBRE 1924 NUMERO 26

Après quarante ans d'expérience, j'ai une foi plus profonde et plus forte que jamais dans la conservation des Acadiens, des Canadiens français catholiques et des Franco-Américains.
Henri BOURASSA.

LA LIBERTÉ

La prétention étroite, intolérante, ignorante — qu'un homme ne peut pas être un bon citoyen britannique s'il ne parle pas l'anglais — me porte sur les nerfs.
Professeur W.-F. OSBORNE.

ROUAGE DE DEFENSE

Il y a quelques semaines, les catholiques d'Alsace ont tenu un congrès pour préparer la défense de leurs écoles catholiques contre l'assaut du gouvernement français qui veut leur substituer l'école neutre. Voici un résumé des délibérations du Congrès:

"*Unanimement*, disent les dépêches, *l'assemblée a adopté des voeux relatifs à la constitution, dans chaque localité où il n'en existe pas encore — et c'est maintenant la minorité — d'une association de pères et de mères de familles, laquelle sera instruite avec méthode des devoirs, de ses membres, contrôlera étroitement l'école, ne laissera pas passer sans protester le moindre manquement aux lois, usages et traditions qui garantiront la liberté des catholiques alsaciens, et signalera les manquements qui viendraient à se produire au Comité directeur de la Ligue des Catholiques.*"

Comme on peut le voir, le rouage de défense est composé de deux mécanismes principaux: un grand Comité directeur et des Comités paroissiaux. Le Congrès des Alsaciens veut que ces Comités existent dans chacune des localités de l'Alsace. Il les veut bien vivants, et, pour cela, leur assigne deux objectifs: l'étude et l'action.

L'étude fera la lumière dans les intelligences, elle servira à faire clairement connaître les droits des parents en matière scolaire. C'est sage; avant de pouvoir poursuivre un objectif avec ardeur et esprit de suite, il faut l'avoir aperçu clairement et en comprendre l'importance.

De plus, le Comité local devra surveiller de très près ce qui se passe à l'école. Y découvre-t-on du nouveau, le Comité local doit immédiatement en informer le Comité central afin d'aviser en commun aux remèdes à appliquer à cette situation locale.

On dit ailleurs qu'en Alsace, à propos d'une situation à peu près identique: "*Restons sur nos positions*". Pour cela, créons des Comités paroissiaux qui s'occupent activement des affaires scolaires dans tous les centres manitobains. On a ajouté: Avant de faire un pas en arrière, consultons l'Exécutif du Comité général qui s'appelle ici l'*Association d'Education.*

Le rapprochement nous parait suggérer des réflexions salutaires.

Le but poursuivi par les Alsaciens est d'empêcher le gouvernement de remplacer l'école catholique par l'école neutre. Le but poursuivi ici est de donner à nos écoles, publiques et neutres de par la loi, une atmosphère que puissent respirer les enfants catholiques et français sans trop de danger pour eux.

Pour cela il faut faire comme en Alsace: 1o. étudier; 2o. surveiller; 3o. se tenir en contact constant avec l'Association centrale.

Ce qui existe ici procède d'un esprit d'organisation pratique et avisé. Infuser plus de vie aux Comités paroissiaux en marche, et, comme en Alsace, en fonder dans tous les centres qui en sont encore dépourvus. Voilà l'objectif à atteindre.

Personne n'a le droit de se récuser; la cause catholique et française exige le concours de tous ceux qui se sont récusés jusqu'ici et l'effort persévérant de ceux qui sont au travail depuis la première heure.

PERTINAX.

LE SENATEUR FRANCAIS DE L'ALBERTA

Nos compatriotes de l'Alberta attendent, avec une anxiété bien légitime, la nomination d'un successeur au regretté sénateur Côté.

Nous avons déjà reproduit un article de l'*Union*, d'Edmonton, qui établit clairement leurs droits à ce siège. Le raisonnement de notre confrère est d'une logique lumineuse et d'une solidité inattaquable. Les Canadiens français de l'Alberta ont un représentant au Sénat depuis la création de leur province. Trois des leurs ont ainsi occupé tour à tour cette importante charge. L'année dernière, à la mort de l'honorable M. Forget — auquel devait succéder l'honorable M. Côté — il avait été un moment question d'offrir le siège à M. Frank Oliver. Mais celui-ci avait écrit immédiatement dans son journal: "*Si les raisons qui ont fait élire en 1905 un Canadien français au Sénat étaient bonnes et satisfaisantes, elles le sont encore aujourd'hui. Il n'y a pas de changement depuis lors qui fasse qu'un représentant canadien-français au Sénat soit moins désirable au point de vue national que cela ne fut en deux occasions précédentes.*"

Et l'*Union* conclut fort justement:

"*Si l'hon. Frank Oliver — et nul bon ouvrier du parti libéral n'était mieux qualifié pour le poste — s'effaçait ainsi l'an dernier devant les droits de notre race, c'est donc que, même aux yeux des meilleurs libéraux anglais, ces droits sont acquis, justes, et doivent demeurer. Ils sont l'honneur et la récompense des grands et durables travaux des pionniers français d'autrefois, des pionniers français d'aujourd'hui, dans notre province d'Alberta.*"

Nos compatriotes sont d'accord sur le nom de l'un des leurs qui les représentera dignement au Sénat: l'honorable P.-E. Lessard, qui a occupé naguère le poste de secrétaire provincial.

Mais voici qu'une étrange rumeur nous arrive d'Ottawa. On dit que le gouvernement aurait l'intention de donner le siège au ministre actuel de l'intérieur, M. Charles Stewart. La combinaison peut paraitre fort ingénieuse à certains de nos jongleurs politiques. En dotant ce personnage d'une bonne petite position à vie, elle le délivrerait du grave souci de se faire élire dans sa province. Mais il y a tout de même une limite à se payer la tête du populo.

M. Stewart est actuellement député d'Argenteuil. C'est grace à la *générosité proverbiale* — d'aucuns disent excessive — des Canadiens français qu'il a pu accepter un portefeuille à Ottawa. Mais l'entrainement qu'il subit comme représentant des électeurs français du comté d'Argenteuil ne l'a pas encore qualifié — que nous sachions — pour représenter au Sénat les Canadiens français de l'Alberta.

L'estime que nous avons pour le gouvernement Mackenzie King nous autorise à croire la rumeur sans fondement. L'élément français des trois provinces de l'Ouest compte sur la nomination prochaine de M. Lessard.

Donatien FREMONT.

Monnaie peu hygiénique

Une bonne partie du papier-monnaie en circulation est devenue une menace à l'hygiène publique suivant une résolution adoptée par le conseil de la Chambre de Commerce de Winnipeg qui suggère que le receveur général lance une nouvelle émission de papier monnaie.

LONDRES — Le duc et la duchesse de York sont partis lundi pour l'Est Africain.

De-ci de-là

Le premier prêtre né au Canada

Le premier prêtre né au Canada fut l'abbé Germain Morin, fils de Noël Morin, charron et tonnelier, et d'Hélène Desportes. Il fit ses études à Québec où il était né, et il y reçut l'onction sacerdotale des mains de Mgr de Laval, le 29 septembre 1665. Après avoir été secrétaire de l'évêché, curé de Sorel, de la Pointe-aux-Trembles de Québec, de Repentigny, de Sainte-Anne-de-Beaupré et, enfin, de Saint-Michel-de-Bellechasse, il fut nommé chanoine de la cathédrale de Québec, où il est décédé, en 1702, à l'âge de soixante ans. Il était le frère de Soeur Morin, la première Canadienne reçue à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et dont elle a écrit les "Annales", si intéressantes et si précieuses pour la primitive histoire de Ville-Marie. — Bulletin Eucharistique.

La Semaine sociale de 1925 aura lieu aux Trois-Rivières

Montréal — C'est chaque année, comme on le sait, durant l'été que les Semaines sociales du Canada tiennent leurs assises. Elles vont ainsi de ville en ville éclairer les intelligences et orienter les volontés vers l'action sociale catholique.

L'été dernier, à Sherbrooke, elles ont traité de la "Propriété" devant de magnifiques auditoires composés de l'élite des prêtres et des laïques du diocèse, sous la présidence du Délégué apostolique et de plusieurs évêques. L'an prochain au mois d'août les Semaines sociales s'occuperont d'un sujet non moins important: la "Justice". Et c'est dans l'une de nos principales villes, aux Trois-Rivières, sous le bienveillant patronage de S. G. Mgr Cloutier, qu'auront lieu les réunions. On peut s'attendre à ce que la Semaine sociale soit digne de ses ainées.

L'endroit le plus chaud de l'univers

Londres — Jusqu'à récemment, la vallée de la mort en Californie, où une température de 134.1 degrés à l'ombre fut enregistrée le 10 juillet 1923 à Greenland Ranch, était regardée comme l'endroit le plus chaud de la terre.

D'après le journal de la Société Royale Météorologique, ce record a été battu à Azisia, établissement italien dans la région semi-déserte du nord de l'Afrique, à environ vingt-cinq milles au sud de Tripoli, où le mercure a marqué 136.4 degrés.

Le parti communiste du Canada

Calgary — Le parti communiste du Canada, constitué sur le modèle de celui de Russie, s'implante sérieusement dans le mouvement travailliste du Canada, et le Dominion court un danger analogue à celui qui mit l'Italie au bord de la ruine avant l'intervention des Fascistes. Tel est du moins l'avis du major général Griesbach d'Edmonton, qui a porté la parole à l'"Alberta Military Institute". L'apathie et l'ignorance de l'électorat seraient cause de la situation qui existe aujourd'hui, à son dire.

Un aviateur français établit un nouveau record de vitesse

Paris — L'aviateur Paumier, avec un nouvel aéroplane amphibie muni d'un moteur de 350 chevaux, a brisé le record de la vitesse pour les hydroplanes sur la distance de 100 et 200 kilomètres, en portant une charge de 1,000 livres. Sa vitesse moyenne pour les 100 kilomètres a été un peu au-dessus de 192 milles à l'heure et pour les 200 kilomètres un peu au-dessous du même chiffre.

La population de la ville d'Ottawa

Ottawa — Au cours de l'année dernière, l'évaluation foncière de la ville d'Ottawa a augmenté de deux millions, suivant le rapport de M. P.-H. Veale, évaluateur municipal. Le chiffre total de la valeur des propriétés est de $117,723,424 alors que le chiffre, l'an dernier, était de $115,815,715. La population d'Ottawa est, aujourd'hui, de 118,088 alors qu'elle était de 117,239 en 1923, soit une augmentation de 849. La population actuelle de la capitale est supérieure à ce chiffre car le recensement s'est terminé le 15 septembre et depuis ce temps environ 300 familles sont de retour de leur villégiature.

COLONISATION A DOMICILE

Excursions de moissonneurs et mauvaise annonce

Hier, à la gare Union, nous avons vu défiler les derniers moissonneurs de la saison. Ils s'en retournaient dans leurs foyers, en Ontario, dans les Provinces Maritimes, aux Etats-Unis, dans le Québec. Sont-ils satisfaits de leur visite? Plus ou moins... ou plus que moins d'entre eux, d'après les rapports des officiers des bureaux, des agents de gares et d'après nos enquêtes personnelles sur place.

Les raisons ou prétextes, en plus d'un cas, sont: 1o. Température, la pluie occasionnant des retards en août et septembre, par conséquent perte de temps, d'argent, etc.; 2o. Salaires payés qui ne correspondaient pas à l'annonce faite de $4.00 par jour pendant 90 jours comme moyenne, etc.; 3o. On est venu trop tôt, la récolte n'était pas prête; on ne voulait pas nous engager, retenir nos places; nous avons été mal traités, mal nourris, etc.; on a dû coucher aux meulons de paille ou dans les étables, etc.

Le plus étonnant, là-dedans, c'est qu'il y a du vrai, mais très peu, une pincée... Ce qu'il y a de plus étonnant encore, mais qui n'étonne pas ceux qui sont au courant, c'est qu'un trop grand nombre de ces moissonneurs, de retour chez eux, vont publier à tous les vents leurs griefs contre l'Ouest, contre ses habitants, contre le climat, contre la boisson qu'ils auront trouvée frelatée, contre l'eau qu'ils n'auront pas bue, contre les gages qu'ils n'auront pas pu imposer cette année, comme d'habitude.

Jusque là, ce n'est pas extraordinaire; mais le pire de tout, c'est que ces misérables seront crus sur parole et leur propagande néfaste, fausse, injuste, ira son chemin et fera boule de neige avant d'être rendue chez le quatrième voisin. Cependant que ces malheureux trompés n'auront eu qu'une pincée de vérité pour une poignée de mensonges... et des mieux conditionnés...

Trop heureux si nos grands quotidiens des provinces de l'Est ne se font pas l'écho des jérémiades, lamentations, objurgations même de certains poseurs ou "critiqueux" en mal de renommée à leur manière — chose que nous avons déjà vue, que nous avons mise au point dans le temps, mais qu'il est impossible de contrôler partout et de détruire par une simple rectification des faits.

Or pour remédier, en autant que faire se peut, à cette mauvaise annonce, pour en atténuer la portée et couper les ailes à de trop nombreux canards — à ces canards hors saison — il y aura en décembre les excursions vers l'Est à prix réduits. Les annonces-affiches sont déjà visibles, on en voit partout dans les gares, les bureaux, sur les journaux. C'est par ces excursions de visiteurs de l'Ouest que nous devrons corriger la mauvaise impression des excursions de moissonneurs de l'Est. "Similia similibus curantur"

Ce sera le sujet de l'article suivant.

J.-A. NORMANDEAU,
Prêtre colonisateur.

L'émigration britannique

Londres — Au cours de l'année 1923, 212,909 personnes âgées de 18 ans et plus ont émigré des Iles Britanniques: 130,188 hommes et 82,721 femmes.

Sur les 130,188 hommes, 75,456 sont allés dans les pays d'Empire, 51,821 aux Etats-Unis et 2,911 dans les autres pays. De ces émigrants aux Etats-Unis, 28,827 étaient des ouvriers connaissant un métier mécanique, 8,474 étaient des agriculteurs, des commerçants ou des professionnels et 14,150 étaient des journaliers.

Sur les 82,721 femmes de 18 ans et plus, 47,681 sont allées dans les pays d'Empire, 32,828 aux Etats-Unis et 2,212 dans les autres pays.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 5 décembre 1874

Nouveau ministère

Le ministère Girard, formé au mois de juillet, démissionne. Il est remplacé le 3 décembre par le cabinet Davis, dans lequel l'hon. M. Royal devient ministre des travaux publics et de l'instruction publique et secrétaire provincial.

On reprochait à l'ancien cabinet d'avoir un premier ministre et un procureur général de langue française, MM. Girard et Dubuc.

Des souscriptions sont faites dans diverses parties de la province de Québec et des Etats-Unis pour venir en aide à la famille Lépine.

TRIBUNE LIBRE

A Mme Houde, présidente de la Ligue des Institutrices Catholiques du Manitoba

Madame,

La Ligue des Institutrices Catholiques se réjouit sincèrement de vous avoir choisie pour présidente. En effet vos bonnes lignes nous révèlent la générosité de votre coeur, la noblesse et la grandeur de votre âme, l'amour et le dévouement que vous portez à l'enfance. Aussi il n'y a pas de doute que vos paroles n'aient retenti, selon votre désir, dans le coeur de toutes les institutrices désireuses de remplir plus dignement leurs devoirs d'éducatrices.

Avec vous, Madame la Présidente, nous prierons pour avoir la lumière, la force, le courage. Avec vous nous aimerons notre "Bulletin", nous travaillerons à le rendre de plus en plus nôtre par une coopération active et dévouée; nous en serons les zélatrices et par là nous aiderons grandement à l'oeuvre de l'éducation dans notre chère province.

Avec vous, nous serons pour Nosseigneurs les Evêques, pour les pasteurs de nos paroisses ce que nous devons être: des auxiliaires modestes toujours prêtes au travail et à la peine. Avec vous, nous vivrons pour les enfants qui nous sont confiés, leur donnant l'exemple d'une vie vraiment chrétienne.

Oui, "Sursum corda!" Nous sommes "avec vous". Celles qui ont passé plus longtemps dans l'enseignement et qui vous ont vue de plus près savent combien vous devez parler — vous qui donnez si bien l'exemple d'une vie si dévouée à l'enfance.

Les plus jeunes et celles qui n'ont pas eu occasion de vous connaître ne tarderont pas à apprécier votre zèle et votre dévouement. Et ainsi, toutes groupées autour de vous, plus unies, dirigées par les conseils du R. P. Directeur de notre Ligue, nous ferons oeuvre plus durable pour la gloire du bon Dieu et pour le bien de nos chers enfants du Manitoba.

Vous disiez dans votre bonne lettre: "Partez, chères lignes dictées par mon coeur; dites à toutes les institutrices catholiques l'affection que leur porte devant Dieu une amie sincère".

Et moi, je crois pouvoir dire sans me tromper: "Partez, chères lignes dictées par mon coeur. Allez à notre bonne présidente et dites-lui l'affection profonde et sincère que lui portent avec bonheur et fierté les institutrices catholiques du Manitoba."

Albina BARIL,
Institutrice.

L'Almanach de la langue française

L'"Almanach de la Langue française" de 1925 est paru. Il promet d'être un franc succès. La matière en est riche et substantielle. Il ne manquera pas de plaire à tous — petits et grands, gens de la ville et de la campagne, professionnels et commerçants — comme on peut le constater par le sommaire que voici:

Au delà de cent photographies diverses, entre autres: les principaux journalistes catholiques du pays; les chefs de groupements nationaux; les derniers monuments inaugurés à Québec, etc., etc.

Douze esquisses du Parc Lafontaine, par un jeune de talent.

Des contes délicieux par des stylistes.

Une saynette de Marie-Claire Daveluy.

Une vingtaine d'articles de fond — sur des questions religieuses, nationales, artistiques, littéraires, scientifiques, économiques — par les meilleures plumes du pays: l'abbé Groulx, Pierre Homier, Olivar Asselin, Anatole Vanier, A. Laurendeau, Noël Bernier, l'abbé O. Maurault, J.-B. Lagacé, Louis Dupire, Dr J. Gauvreau, l'abbé P. Perrier, C.-E. Bruchési, etc., etc.

Un sketch d'Henri Letondal.

Des récréations instructives pour les enfants... qui pourront aussi servir pour les grandes personnes.

Des miettes géographiques, scientifiques et littéraires.

Anecdotes, mots pour rire, mots d'ordre, chansons, etc., etc., etc.

Bref, l'"Almanach de la Langue française" de 1925 est une petite encyclopédie nationale.

Nous défions qui que ce soit de nous indiquer une autre publication ayant une collaboration aussi distinguée, une abondance de matière aussi complète pour le prix populaire de 25 sous. C'est ce qui explique que plus de 250,000 personnes liront l'"Almanach de la Langue française" de 1925, "le roi des almanachs", au Canada et aux Etats-Unis.

BORDEAUX — Le vapeur belge "Gyptis" a fait naufrage à l'embouchure de la Gironde. Le sort de l'équipage est inconnu.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

M. Bourassa dans l'Ouest

Le Devoir (Omer Héroux):

La politique d'opposition à l'impérialisme est une politique "nationale". C'est une politique "nationale" aussi, essentiellement, que la politique de défense des droits des minorités. Politique de justice, politique de paix conséquemment, et politique de grandeur future.

M. Bourassa a rappelé à ses auditeurs de langue anglaise ces vérités salutaires, avec beaucoup d'autres.

On peut espérer que, tôt ou tard, elles produiront leur effet. Mais, en attendant, la minorité franco-catholique devra lutter et se défendre. Elle le devra toujours, même si un jour ou l'autre tombent les lois hostiles, car elle aura toujours à faire face à la difficile situation d'un pays mixte et aux causes de faiblesse dont toute race porte le germe.

A nos compatriotes donc, M. Bourassa a porté, avec des paroles d'espérance, des conseils d'énergie et de fidélité à nos doubles traditions religieuses et nationales. Il leur a rappelé les conditions essentielles de la force et de la grandeur, et la suprême bienfaisance de l'Eglise.

De ce nouveau témoignage d'ardente sympathie, la minorité ne lui saura pas moins gré que des plaidoyers qu'il a prononcés pour elle devant les Anglo-protestants.

La succession du sénateur Côté

Le Droit (Fulgence Charpentier):

Voici maintenant que les rumeurs, officieusement confiées à la presse, veulent nous laisser croire que le successeur de l'hon. Jean-Léon Côté, au Sénat, comme représentant des Canadiens français de l'Ouest, sera l'hon. Charles Stewart, député d'Argenteuil. Ce ministre, élu par la condescendance de nos compatriotes dans la province de Québec, après avoir été repoussé par l'ire des siens dans la province d'Alberta, prendrait maintenant le siège d'un des nôtres à la Chambre haute.

Ancien premier ministre de sa province, battu aux élections fédérales, il craint, parait-il, de retourner auprès de ses électeurs, et chercherait des régions plus tranquilles et plus sereines, moins exposées surtout aux contrecoups de la politique, au Sénat, et il déplanterait, cette fois, un Canadien français pour s'y introduire.

Ce serait vraiment pousser trop loin l'impolitesse envers notre race, et nous souhaitons pour le bon renom du gouvernement qu'il évitera un faux pas aussi malheureux, car ce faux pas pourrait fort bien le faire trébucher dans l'abîme des élections prochaines.

L'élection de Hastings-Ouest

La Presse (Montréal):

La victoire de M. Hanna, le candidat libéral dans le comté de Hastings-Ouest, en Ontario, a une signification qu'il est impossible de méconnaître.

Dans ce comté ontarien où, depuis la Confédération, les conservateurs ont toujours été maîtres, exception faite d'un terme, celui de 1878 à 1882; où, depuis 1882, aucun libéral n'avait réussi à se faire élire; où le candidat conservateur, M. Porter, avait préalablement remporté le siège dans six élections consécutives; où il avait, la dernière fois, remporté la victoire avec une majorité de 1,179 voix, voici qu'hier le candidat libéral, M. Hanna, a été élu avec une majorité de 495 voix.

Ce résultat dénote trop clairement un revirement de l'opinion publique dont on ne peut pas ne pas tenir compte.

Au point de vue purement politique, nous n'avons point à tirer des conclusions, mais le gouvernement est en droit d'épingler cette victoire comme une cocarde à son chapeau.

M. Bourassa et la discussion des problèmes nationaux

Manitoba Free Press (Winnipeg):

Henri Bourassa, la semaine dernière, a été écouté avec attention et courtoisie par de nombreux auditoires à Winnipeg. Notre ville a une grande largeur d'esprit; il existe bien une tendance à refuser l'expression d'opinions sortant du cadre général, mais elle n'est pas dominante; nous remarquons au contraire un esprit critique large qui écoute, pèse et juge. Le "Canadian Club" en particulier a montré une réalisation de la part qu'il peut jouer dans notre milieux en fournissant à M. Bourassa l'occasion de parler à ses membres, et ceux-ci ont manifesté leur approbation de la décision des officiers du Club en venant en grand nombre.

L'opinion publique doit être créée en dehors des partis, et ceci ne peut se faire que par la diffusion de connaissances et d'informations par d'autres intermédiaires. L'organisation du "Canadian Club", avec ses clubs dans chaque centre considérable du Canada, peut aider puissamment à cette oeuvre en constituant ceux-ci en forums pour la discussion franche des questions controversées. Nous espérons que M. Bourassa ne sera que le premier d'une série d'orateurs de l'Est qui nous exposeront avec vigueur et sincérité leurs opinions qui sont celles de groupes de nos concitoyens canadiens, et que l'Ouest, de son côté, enverra ses missionnaires et ses avocats pour faire connaître son point de vue à toutes les provinces de l'Est. L'unité réelle doit reposer sur l'entente mutuelle et le compromis — et non sur la soumission abjecte de quelques sections du pays à l'autorité d'autres sections parce que celles-ci ont la prédominance en population, en richesse et, pour le moment, en puissance politique.

Le voyage de M. Mackenzie King dans l'Ouest

La Presse (Montréal):

Le premier ministre a constaté, une fois de plus, quelles immenses espérances ces riches provinces contenaient en germe et qui déjà s'épanouissaient en fruits magnifiques, grâce aux efforts d'une population énergique, aux bras et au coeur robustes, bien déterminée à triompher de tous les obstacles.

Peut-on s'étonner et, somme toute, trouver à redire si, parfois, nous constatons par les échos qui nous arrivent de l'Ouest, que ces hardis pionniers ont la voix aussi robuste que les bras et le coeur!

La visite que vient de terminer le premier ministre avait pour objet, tout d'abord, de prendre contact plus intime avec ces populations de l'Ouest, d'étudier sur place leurs problèmes, d'entendre leurs vues, de constater leurs besoins et leurs aspirations. C'est là, évidemment, pour celui à qui incombe le devoir de veiller à assurer le contentement et la prospérité de l'ensemble du Canada, le meilleur moyen de se mettre en mesure d'accomplir efficacement sa tâche.

Mais ce voyage avait également un autre but, qui est le complément nécessaire du premier: celui de présenter aux provinces de l'Ouest les vues et les aspirations, comme aussi les besoins des autres provinces du Canada.

Nul, mieux que le premier ministre du Canada, n'était désigné pour cette mission d'intérêt national, qui consiste à réaliser, par une compréhension de ces problèmes divers, la concorde et la confiance réciproques, gages indispensables de cette unité nationale qui est le premier facteur, et le plus impérieux, pour asseoir l'avenir du Canada.

LE PERIL JAUNE

Un tiers de la race humaine, qui n'est pas de la race blanche, menace les deux autres tiers

Paris — M. Albert Sarraut, ancien ministre des colonies, ancien gouverneur de l'Indo-Chine et membre de la délégation française à la conférence de Washington sur le désarmement, en 1921, a jeté un cri d'alarme devant un auditoire distingué, à Paris, en déclarant que la véritable menace pour l'avenir était chez les peuples qui ne sont pas blancs et forment le tiers de la population du monde. Il a dit:

"Personne ne peut penser sans frayeur aux préparatifs que fait le Japon, à la tête du bloc asiatique contre le bloc européen". M. Sarraut espère que les esprits dirigeants au Japon et aux Etats-Unis éviteront un conflit "qui serait bien plus terrible dans ses effets sur le monde que le fut la guerre de 1914."

M. Sarraut a ajouté: "Un constant accroissement des peuples de couleur a placé le centre de l'importance mondiale quelque part dans l'océan Pacifique et une lutte colossale pour le contrôle de cet océan se déroule entre le Japon et les Etats-Unis." M. Sarraut porte à 550 millions d'habitants la population des peuples de couleur, sur un total de 1,750 millions d'habitants. Il dit que les peuples de couleur ont appris à connaitre leur puissance du fait de la guerre et qu'ils sont soulevés par les haines religieuses et le bolchevisme russe. Il a ajouté: "Le relâchement de la Grande-Bretagne en rapport avec l'alliance française a été dû beaucoup plus à la situation indoue qu'à tout désir de favoriser l'Allemagne".

NEW-YORK — On a transmis dimanche avec succès trente photographies par radio d'Angleterre aux Etats-Unis.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Le système d'éducation de la province — Le surplus de la Commision du blé — Le bill des liqueurs

Régina — Le débat sur l'adresse s'est terminé mardi, à une séance du soir.

La bière au verre

La semaine a débuté par des considérations générales sur la nouvelle loi des liqueurs. Deux députés, l'un de droite et l'autre de gauche, ont parlé en faveur de la vente de la bière au verre.

D.-J. Sykes, libéral (Swift Current) a voulu se rendre compte de la valeur des systèmes de contrôle de la vente des liqueurs dans les deux provinces voisines et il les a visitées dans ce but. Il est revenu convaincu que le système de l'Alberta est supérieur à celui du Manitoba. Cependant M. Sykes a déclaré, le lendemain du jour où il avait rendu compte de son expérience, qu'il n'est pas pour la vente de la bière au verre, comme son discours de la veille en avait donné l'impression.

Sydney Bingham, membre de l'opposition (Wilkie), avoue que l'échec de la clause au sujet de la vente de la bière l'a désappointé, non parcé qu'il désire le retour à l'ancien système du bar, mais parce qu'il a toujours pensé que si nous voulons avoir un système pratique et honnête, il est nécessaire de rendre facilement accessible un verre de bière. M. Bingham redoute moins la vente de la bière et des liqueurs sous une forme admise qu'un système tout entier dont l'administration sera entre les mains des amis du gouvernement.

Le système d'éducation

L'hon. S.-J. Latta, ministre de l'instruction publique, discute la déclaration de Harris Turner au sujet de la question scolaire. Le chef de l'opposition avait dit que le système actuel d'éducation de la province, d'après le sentiment général, ne donne pas la satisfaction justifiée par le montant des dépenses de ce département. Le ministre ne croit pas que ce sentiment général existe parmi la population de la province; il croit au contraire que l'impression générale est que le système actuel de la Saskatchewan donne un service égal à n'importe quel autre et bien supérieur à ceux de quelques autres provinces du Canada. Mais il ne faut pas demander à l'école publique ce qu'elle n'a pas pour mission de donner. Quelques-uns reprochent au système d'éducation d'aujourd'hui de ne préparer les enfants qu'aux "emplois à col blanc". Ce n'est pas l'avis de M. Latta, et il cite l'opinion de sir Michael Sadler, l'un des grands éducateurs de l'époque, qui estime que le système d'éducation du Canada, en général, est l'un des meilleurs qui existent. Le ministre défend aussi l'Université de la Saskatchewan qui est, assure-t-il, une institution unique au monde.

Un article du programme du parti progessiste provincial demande une étude et une revision de tout le système d'éducation de la province. L'éducation, dit M. Latta, est une chose qui se développe continuellement; elle requiert des recherches et des revisions continuelles qui se font précisément dans le département de l'instruction publique.

Pas de politique

Un autre article du programme progressiste propose de soustraire les affaires du département de l'éducation à la sphère de l'influence politique. M. Latta met l'opposition au défi de citer un exemple d'ingérence politique dans le système d'éducation ou d'une nomination faite par influence politique. Il croit que s'il arrive à quelqu'un d'être un partisan du gouvernement libéral, ce n'est pas une raison suffisante pour le disqualifier comme membre du département de l'instruction publique, et il demande aussi à l'opposition de lui signaler une seule personne y occupant une position pour laquelle elle ne soit pas pleinement qualifiée.

Le surplus de la Commission du blé

La Chambre a adopté à l'unanimité, jeudi, une résolution demandant la division immédiate du surplus de $560,000 de la Commission du blé entre les provinces.

La résolution a été présentée par deux députés libéraux: George Spence (Notuken) et Thomas-H. Garry (Yorkton). En se basant sur les statistiques des récoltes, le premier a fixé la part de la Saskatchewan à $250,000. J.-A. Maharg (Morse), membre de l'opposition, a réfuté l'argument d'après lequel la Commission détient cette somme comme garantie pour les avances de semences faites aux fermiers. Il a soutenu que la Commission avait fait de gros profits dont elle n'a jamais rendu compte.

Le premier ministre Dunning a déclaré que le gouvernement ferait tout en son pouvoir pour obtenir cet argent.

Le bill des liqueurs renvoyé

On avait annoncé que le bill des liqueurs devait être présenté vendredi, mais la Chambre s'est ajournée ce jour-là jusqu'à mardi, afin de permettre aux députés d'assister, lundi, à la réunion du conseil de leurs municipalités rurales.

La convention des commissaires d'école de la Saskatchewan

Saskatoon — Après un refus de la part de Régina et de Moose Jaw, Saskatoon a accepté d'être le théâtre de la convention des commissaires d'écoles en 1925. C'est les 25, 26 et 27 février qu'ils se réuniront à Saskatoon, dans l'église méthodiste de la troisième avenue.

M. H. Thornton, président du Canadien National, sera invité à parler du problème des chemins de fer au Canada, et M. Bracken, premier ministre du Manitoba, de la route de la Baie d'Hudson.

Le Dr Desrosiers directeur du Sanatorium de Saskatoon

Saskatoon — Nous venons d'apprendre la nomination du Dr Desrosiers, l'un des médecins les plus distingués de notre ville, au poste de directeur du nouveau Sanatorium de Saskatoon. Le gouvernement a voulu reconnaître par là non seulement le savoir et l'habileté du Dr Desrosiers, mais encore les services éminents qu'il a rendus à l'avancement de la science médicale dans ce district.

Autour de la Ferme

La vente du lait

— Vous nous conseillez de garder des animaux et spécialement des vaches à lait. Mais ne savez-vous pas que bientôt nous aurons de la misère à vendre le lait?

— Je vous prie de remarquer que je n'ai jamais conseillé de ne faire que le commerce du lait. Au contraire, je vous ai dit que cette vente du lait n'est pas du tout l'industrie laitière. Je pourrais tout au plus la conseiller à ceux qui sont près des stations de chemin de fer. Quant à ceux qui n'ont pas cet avantage, je leur conseille les fromageries ou encore la vente de la crème.

A vouloir tout vendre notre lait à une même compagnie, nous ferions bien l'affaire des acheteurs qui pourraient fort bien profiter de l'aubaine et nous payer nos produits au prix qu'ils voudraient. Pour éviter les surplus dans les ventes du lait, il faut nécessairement que les cultivateurs éloignés des stations vendent la crème au lieu du lait. Et remarquez que ces derniers ne seront pas les plus mal partagés. Au lieu d'un voyage quotidien, vous ne porteriez votre crème aux chars qu'une fois ou deux la semaine; c'est déjà un premier avantage. Un second avantage, qui ne serait pas le moindre, serait de garder votre lait écrémé pour vos jeunes animaux. Je vous prie de bien réfléchir et de bien énumérer les pertes que subiraient ceux qui ne sont pas placés dans des conditions voulues pour vendre leur lait.

Supposons un homme qui vend 8,000 livres de lait par mois. S'il le vendait au prix du marché, $2.55 les cent livres, ce serait très bien; il pourrait bien se déranger tous les jours pour transporter son lait à la station; cela vaudrait la peine de se déranger pour retirer chaque mois $204. Mais ce n'est pas cela. Ce monsieur n'a qu'une moyenne de 3,000 livres par mois. Alors ses 3,000 livres seront vendues à $2.55 les cent livres, c'est-à-dire $76.50 et le surplus, 5,000 livres, ne sera payé que $1.20 d'ordinaire, c'est-à-dire $60.00. Dans ce cas, c'est le gras de beurre ou la crème que l'on vend aux prix qu'on veut le payer. Bien que vous perdiez votre lait écrémé, c'est comme pour les mauvaises herbes: vous payez pour envoyer à Winnipeg ce lait qui vous serait si utile.

— Mais comment se fait-il que les compagnies demandent toujours de nouveaux vendeurs de lait dans toutes les localités?

— Soyez persuadés que plus les compagnies auront de surplus, moins elles nous payeront notre lait. C'est le plus sûr moyen pour elles de faire des bénéfices. Les messieurs qui dirigent ces institutions connaissent bien leur affaire, et si vous voulez leur envoyer des surplus, soyez certains qu'ils ne seront pas refusés. Les compagnies cherchent leurs intérêts, à nous de veiller sur les nôtres.

Il y a encore la fromagerie qui rendrait des services immenses aux cultivateurs éloignés des stations et à tous les producteurs de lait. C'est le seul moyen, avec la vente de la crème, d'éviter les surplus qui tuent la vente du lait.

N.-C. JUTRAS, ptre.

UN JESUITE ANCIEN COMBATTANT PARLE ENERGIQUEMENT A HERRIOT

Le R. P. Doncoeur, Jésuite, officier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre, a publié, dans la "Victoire", une lettre émouvante à M. Herriot. En voici le texte:

M. Herriot a fait le grand geste d'ouvrir tout larges les deux bras encore sanglants de la France et a donné à tous les misérables leur pardon. Par la porte ouverte on a voulu faire passer les coupables et tous les lâches, les insoumis, les déserteurs et les traitres. S'ils reviennent pour servir et réparer, j'applaudis.

Mais cette même porte ouverte aux frontières, le même M. Herriot, du haut de la tribune française, il nous la montre, pauvres bougres de religieux, rentrés le 4 août 1914 pour la bataille.

Eh bien! non, nous ne partirons pas. Pas un homme, pas un vieillard, pas un novice, pas une femme ne repassera la frontière, cela jamais.

J'ai vécu douze ans en exil, de 22 à 34 ans, toute ma vie d'homme. Je vous le pardonne. Mais le 2 août 1914, à 4 heures du matin, j'étais à genoux chez mon supérieur. "C'est demain la guerre, ai je dit, ma place est au feu". Et mon supérieur m'a béni et m'a embrassé. Par des trains insensés, sans ordre de mobilisation (j'étais réformé), sans livret militaire, j'ai couru au canon, jusqu'à Verdun. Le 20 août, à l'aube, avant la reprise du combat, à la recherche des blessés du 115me, j'avançais au-delà des petits postes, quand tout à coup je fus enveloppé par le craquement de vingt fusils, et je vis mon camarade étendu, de son long, contre moi, sur la route, la tête broyée. Le poste allemand était à trente pas. J'ai senti à ce moment que mon coeur protégeait tout mon pays. Jamais je n'avais respiré l'air de France avec cette fierté, ni posé mon pied sur sa terre avec cette assurance.

Je ne comprends pas encore comment je ne fus pas tué, alors, ni vingt fois depuis. Le 16 septembre, j'étais fait prisonnier devant Noyon, en plein combat; en novembre, j'étais de nouveau en France, et en décembre je retrouvais le feu avec la plus belle des divisions, la 14me de Belfort. Avec elle, je me suis battu trente mois, jusque devant Mézières, le 11 novembre 1918. J'ai été trois fois blessé, je garde toujours sous l'aorte, un éclat d'obus reçu dans la Somme... Et, démobilisé, j'ai commis le crime de rester chez moi... Et, maintenant vous me montrez la porte.

Vous voulez rire, Monsieur Herriot. Mais on ne rit pas de ces choses.

Jamais, pendant cinquante mois, vous n'êtes venu me trouver, ni à Tracy-le-Val, ni à Crouy, ni à Souain, ni au fort de Vaux, ni à Brimont, ni à la côte 304, ni à Tahure. Je ne vous ai vu nulle part me parler, et vous osez me faire sortir aujourd'hui?

Vous n'y pensez pas!

Ni moi, entendons-nous, ni aucun autre (car tous ceux qui étaient en âge de se battre se sont battus), ni aucune femme, nous ne reprendrons la route de Belgique.

Cela jamais.

Vous ferez ce que vous voudrez, vous prendrez nos maisons, vous nous ouvrirez vos prisons — il s'y trouve en effet des places laissées vides par qui vous savez — soit.

Mais partir comme nous l'avons fait en 1902 — jamais.

Nous avons aujourd'hui un peu plus de sang dans les veines, et puis, soldats de Verdun, nous avons appris aux bons endroits ce que c'est de s'accrocher à un terrain. Nous n'avons eu peur ni des balles, ni des gaz, ni des plus braves soldats de la Garde; nous n'aurons pas peur des embusqués de la politique.

Ce n'est pas de courir au diable qui nous effraie. Nous ne tenons à rien, ni à un toit, ni à un champ. Jésus-Christ nous attend partout et nous suffira toujours au bout du monde.

Mais nous ne partirons plus parce que nous ne voulons plus qu'un Belge, ou qu'un Anglais, ou qu'un Américain, ou qu'un Chinois, ou qu'un Allemand, nous rencontrant un jour loin de notre pays, nous pose certaines questions auxquelles nous répondrions, comme jadis, en baissant la tête: "La France nous a chassés".

Pour l'honneur de la France — entendez-vous ce mot comme je l'entends? — pour l'honneur de la France, jamais nous ne dirons plus cela à un étranger. Donc, nous resterons tous. Nous le jurons sur la tombe de nos morts.

Et si nous devenions tout à coup des lâches, dites, nous le permettriez-vous, Camarades?

Les noces d'argent de l'église-mère d'Edmonton

Edmonton — Le 8 décembre prochain on fêtera le 25me anniversaire de la pose de la première pierre de l'église-mère d'Edmonton. Les fidèles de Saint-Joachim ne veulent pas laisser passer inaperçue cette date glorieuse pour leur paroisse.

Construite par les soins des Pères Oblats, l'église Saint-Joachim est encore confiée à leur sollicitude, et sert depuis plusieurs années aux fins religieuses des populations catholiques anglaise et française qui s'y réunissent chaque dimanche à des heures différentes. Mais la propriété de l'édifice reste à l'élément français, et quand, à la Noël prochaine, la paroisse anglaise de Saint-Joseph prendra possession du soubassement de la cathédrale qui lui servira d'église, Saint-Joachim deviendra unilingue et constituera la deuxième église exclusivement française de la capitale albertaine.

Le R. P. Tavernier, O.M.I., curé, magnifiquement secondé par ses paroissiens, prépare de grandes fêtes à l'occasion des noces d'argent de la plus vieille paroisse d'Edmonton.

La course de chiens de Big River, Sask.

Big River — La quatrième course annuelle de chiens, organisée par l'association "Saskatchewan Dog Derby", aura lieu à Big River les 3, 4 et 5 mars.

La course suivra le même parcours que l'an dernier, de Big River au lac Vert et retour, soit 150 milles. Elle est ouverte à tous les attelages de chiens du monde entier.

En même temps aura lieu un concours de reine de carnaval. Celle à qui sera décerné le prix sera reçue comme hôte d'honneur par la gérance de l'exposition de Saskatoon, au cours de l'exposition de 1925.

Cinq voleurs de chevaux sont condamnés

Maple Creek, Sask. — Cinq membres d'une bande de voleurs de chevaux ont reçu leur sentence du juge en chef Brown. A.-P. MacDonald, Frank Shufletuski, Charles Drury, et Russell Drury ont été condamnés à trois ans de pénitencier et B. Kinnick à vingt-trois mois de prison.

Un emprunt du Manitoba

Un syndicat financier comprenant les maisons Wood, Gundy and Co., Dominion Securities Co., et Strand and Snowdon se sont fait adjuger hier une émission de $3,720,000 d'obligations, 20 ans, 4½ pour cent de la province du Manitoba, au prix de 95.021 en fonds canadiens. La province se trouve à emprunter sur une base de 4.89.

Les soumissions ont été ouvertes par M. F.-M. Black, trésorier provincial.

Le même syndicat avait aussi soumissionné en fonds américains, à 95.121.

Le produit de cet emprunt servira à rembourser des obligations qui viennent à échéance. Il y a un fonds d'amortissement de un demi pour cent.

Demandez le calendrier de Saint-Joseph

Le Calendrier de Saint-Joseph pour l'année 1925 vient de paraître. Il est superbe.

L'image en quatre couleurs, "la Sainte-Famille au repos, à Nazareth", est un véritable chef d'oeuvre. Quant au calendrier proprement dit, nous n'en connaissons pas de plus parfait.

Les chiffres sont très gros et en deux couleurs, le nom du saint du jour est écrit au bas de chaque quantième, les vendredis et jours de jeûne et d'abstinence sont indiqués par un poisson rouge, les fêtes légales sont marquées d'une croix rouge, une indication spéciale avertit des changements de saisons, les carreaux libres et le bas des pages renferment de pieuses sentences ou d'utiles renseignements.

Enfin, — heureuse innovation, — chaque page des mois donne les derniers jours du mois précédent et les premiers jours du mois suivant.

Bref, le Calendrier de Saint-Joseph pour l'année 1925 est le calendrier religieux le plus beau et le plus complet qui ait encore été publié en Amérique. Il mesure 17 x 32 pouces; c'est vraiment le roi des calendriers. Hâtez-vous de le demander avant que l'édition soit épuisée.

Prix, 50 sous, poste payée.

Adresse: Couvent Saint-Joseph, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec.

Le jubilé de M. Branly

Paris — On vient de fêter les quatre-vingts ans du grand savant français qui découvrit le principe de la T. S. F. Né à Amiens en 1846, M. Branly entrait en 1865 à l'Ecole normale. Il en sortit agrégé des sciences physiques et naturelles. D'abord professeur au lycée de Bourges, il entra à la Sorbonne qu'il quitta bientôt pour professer à l'Institut catholique. Il avait obtenu en 1873 le doctorat ès sciences et en 1882 le doctorat en médecine.

LE MARCHE

1er DECEMBRE 1924

Bouvillons—
Excellents .... $5.00—$5.25
Bons .... $4.50—$4.75
Moyens .... $3.50—$4.00
Ordinaires .... $2.50—$3.00

Bouvillons engraissés—
De choix .... $4.00—$4.25
Bons .... $2.75—$3.75

Bouvillons à engraisser —
De choix .... $3.50—$3.75
Bons .... $2.50—$3.25

Boeufs—
Bons .... $2.50—$3.00
Moyens .... $2.00—$2.25
Communs .... $1.50—$1.75

Taureaux—
De choix .... $2.25—$2.75
Ordinaires .... $1.50—$2.00

Taures de boucherie—
De choix .... $4.25—$4.50
Assez bonnes .... $3.00—$4.00

Taures à engraisser—
De choix .... $2.75—$3.00
Bonnes .... $2.00—$2.50

Veaux—
De choix .... $5.00—$5.50
Bons .... $3.50—$4.50
Ordinaires .... $2.00—$3.00

Vaches de boucherie—
De choix .... $3.25—$3.50
Bonnes .... $2.50—$3.00
Ordinaires .... $2.25—$2.50
Pour conserves .... $1.00—$2.00

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $5.00—$7.50
Moutons ordinaires .... $3.00—$4.00
Agneaux bons .... $10.00—$12.50
Agneaux ordinaires .... $7.00—$9.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Bacon de choix .... $8.80—$8.91
Très gras .... $8.00—$8.10
Lourds .... $7.00—$7.10
Très lourds .... $6.50—$6.60
Porc d'étal .... $6.50—$6.60
Légers .... $4.00—$6.00
Inférieurs .... $4.00—$6.00
Truies No 1 .... $6.00—$6.00
Truies No 2 .... $5.50—$6.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Cremerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .33

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $ .55
Premiers .... $ .50
Seconds .... $ .35
Fêlés .... $ .24

Pommes de terre—
Le minot .... $ .95

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $4.77½
2 sacs de 49 livres $4.82½
4 sacs de 24 livres $4.87½

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $4.77½
2 sacs de 49 livres $4.82½
4 sacs de 24 livres $4.87½

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $4.77½
2 sacs de 49 livres $4.82½
4 sacs de 24 livres $4.87½

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $4.77½
2 sacs de 49 livres $4.82½
4 sacs de 24 livres $4.87½

Alimentation—
Son. La tonne $24.00
Gru. La tonne $26.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $3.15

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $18.00—$19.00
Mil. No 2 .... $16.00—$17.00
"Red Top" No 1 .... $15.00—$16.00
"Red Top" No 2 .... $13.50—$14.00

Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 1er décembre 1924

Grains	Mardi 25 nov.	Merc. 26 nov.	Jeudi 27 nov.	Vendi 28 nov.	Samedi 29 nov.	Lundi 1 déc.
Blé No 1 Nord	1.65¼	1.64¾	1.63¾	1.64¾	1.63⅜	1.61⅛
2 Nord	1.60⅝	1.60¾	1.59⅜	1.59¾	1.58⅜	1.56¼
3 Nord	1.55⅛	1.55¾	1.54½	1.54¼	1.52⅞	1.50⅜
Avoine 2 CW	.58¾	.59⅝	.59¼	.58¾	.58¼	.57½
3 CW	.55¼	.56⅝	.55⅞	.55	.54¾	.54¼
Orge 3 CW	.83¼	.83⅝	.83⅞	.82⅞	.82¼	.80¼
4 CW	.78¼	.78⅝	.78⅝	.77⅝	.77	.75
Lin 1 NW	2.38⅝	2.37	2.38	2.37¼	2.32¼	2.31
2 CW	2.34¼	2.33	2.34	2.33¾	2.28	2.27
Seigle 2 CW	1.26	1.27½	1.26½	1.26¾	1.24⅝	1.24⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.63⅛	1.62¼	1.61½	1.61¼	1.60⅞	1.58⅜
Avoine 2 CW	.58½	.59⅝	.58⅜	.58	.57¾	.57¼
Orge 3 CW	.83	.83½	.83⅜	.82½	.82	.80
Lin 1 NW	2.37¾	2.37	2.37¾	2.37¼	2.32	2.31
Seigle 2 CW	1.26⅝	1.27½	1.26¾	1.26¼	1.24⅝	1.24⅞
Options						
Blé Novembre	1.63⅛	1.63¾	[illegible]	1.62¼	1.62⅜	
Décembre	1.60⅝	1.62¼	[illegible]	1.61¼	1.60⅞	1.58¾
Mai	1.65⅝	1.67⅜	[illegible]	1.67	1.06⅝	1.64½
Juillet	1.63	1.65¾	1.65	1.65½	1.65	
Avoine Novembre	.58½	.59⅝	.58⅞	.58	.57⅞	.57¼
Décembre	.59	.59¾	.59¼	.58¼	.57¾	[illegible]
Mai	.63¾	.64⅞	.64¼	.64	.63¾	[illegible]
Juillet			.63⅞	.63⅞	.63¾	
Orge Novembre	.83½	.83⅝	.83⅝	.82⅝	.82⅛	.80
Décembre	.83	.83½	.83⅜	.82½	.82	.86
Mai	.87¼	.88⅝	.88⅜	.88	.88	
Lin Novembre	2.38½	2.37	2.38	2.37¾	2.34⅞	
Décembre	2.37¾	2.37	2.37¾	2.37¼	2.32	2.31
Mai	2.45½	2.45	2.45⅞	2.45	2.41½	2.40
Seigle Novembre	1.26	1.27½	1.26½	1.26¾	1.25¼	
Décembre	1.26⅝	1.27½	1.26¾	1.26¼	1.24⅝	1.24⅜
Mai	1.33	1.34	1.33½	1.33¾	1.32½	1.32⅝

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

Un comité a pris l'initiative de décider un certain nombre de citoyens à accepter la candidature aux élections municipales. Pour les charges d'échevins, où il y a quatre vacances à remplir, ces candidats sont: Harry Finkleman, A.-S. Fraser, Charles Lacroix, J.-H. Mitchell, A.-L. Morrison, Mark Tusk et E.-C. Osborn. Trois candidats à la mairie sont sur les rangs: Dr Fourney, S.-J.-A. Branion et G.-W. Baker.

• • •

Henry Williams, de White Star s'est tué samedi soir sur la route de Shellbrook, à peu de distance de la ville. Son auto a culbuté dans un fossé, tournant deux fois sur lui-même. L'autre occupant de la voiture, Samuel Shyder, de Wildrose, s'en est tiré avec une blessure à la hanche et s'est traîné pendant une mille pour obtenir du secours.

• • •

La nouvelle brasserie "Star" vient d'entrer en opération; elle occupe une trentaine d'hommes. Ceci ne veut pas dire que nous allons être à même de déguster ses produits en toute liberté immédiatement; il va falloir attendre que nos législateurs de Regina aient mis la dernière main à la nouvelle loi de contrôle des liqueurs.

• • •

L'exposition de volailles de Prince-Albert aura lieu les 3, 4 et 5 février. S'il y a suffisamment d'inscriptions pour cela, la Société d'Agriculture tiendra en même temps une exposition de grains de semence.

• • •

A partir du 8 décembre, le train pour l'Est qui part d'ici les lundi, mercredi et vendredi à 3 h. 45 partira à 2 h. 30. Ce changement est rendu nécessaire pour la correspondance avec la ligne de Toronto à Winnipeg.

• • •

Le choeur de la cathédrale, sous la direction de Mme J.-E. Morrier, prépare pour la messe de minuit la messe en sol de Dubois.

PARIS — La conférence financière internationale qui devait avoir lieu à Paris en décembre a été renvoyée en janvier, à la demande du gouvernement britannique.

DOMREMY

Le 11 novembre dernier un joli mariage a été célébré dans l'église de Domremy. M. Joseph Georget épousait Mlle Adélia Lavertu. M. F. Georget, frère du marié, servait de témoin à M. J. Georget, et M. A. Lavertu, père à Mlle A. Lavertu. Mlle S. Georget était fille d'honneur et M. L. Lavertu garçon d'honneur. La mariée était gracieuse dans sa jolie toilette de satin blanc.

La bénédiction nuptiale a été donnée par notre dévoué curé, M. l'abbé Louison. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie, après laquelle ils se rendirent tous chez les parents de la mariée pour prendre un succulent dîner. La journée se passa gaiement. Notre bon curé était aussi de la fête.

Les nouveaux mariés reçurent plusieurs magnifiques cadeaux.

• • •

Le 16 novembre il y a eu une partie de cartes dans la salle municipale, au profit de notre église. Les recettes ont été de $200.

SAINT-LOUIS

Everett Lunan et Raymond Neefs, les deux jeunes garçons de Saint-Louis dont le succès en appréciation des animaux dans le concours de la province leur a valu un voyage à Toronto pour assister à l'exposition royale d'hiver, sont de retour au milieu de nous.

Ils ont remporté là-bas de nouveaux succès. Concourant avec d'autres jeunes experts en bétail, ils ont obtenu le second prix dans l'appréciation des truies et le troisième dans les démonstrations d'élevage des porcs.

Pendant leur séjour en Ontario, nos deux jeunes amis ont visité les usines de Stratford et de London comme hôtes des Chemins de fer Nationaux.

MANITOBA

PORTAGE LA PRAIRIE

M. le Curé a fini sa visite pastorale la veille de notre bazar, le 27 novembre. Il se dit très satisfait de sa réception dans chaque famille. Il a inscrit trois nouvelles familles sur son registre: Patrick, Frank McCarthy et Saint-Godard.

• • •

Le lendemain avait lieu notre bazar. Le succès a été au-dessus de nos espérances. Aussi rien n'avait été négligé. M. le curé Derome avait eu la courtoisie d'inviter Son Honneur le maire Burns et de présider avec lui au tirage des billets de l'urne pour lire les noms des heureux gagnants. Il y eut foule telle qu'on n'en avait vu jusqu'ici à notre bazar dans le soubassement de l'église. Le discours de remerciement de M. le Curé, à la fin du bazar, a été fort applaudi par l'assistance. Les trois-quarts étaient des non catholiques qui admirent le courage et la belle union qui existent entre nous. Dieu soit loué.

Nous prions la Liberté et le Northwest Review de se faire l'écho des sentiments de notre reconnaissance à tous ceux qui ont contribué, de quelque façon, à notre bazar dont le souvenir restera longtemps gravé dans le coeur des gens du Portage. A tous un cordial merci.

N.-D. DE LOURDES

Séance des Enfants de Marie

Le comité d'organisation de la séance invite les paroisses environnantes à cette soirée récréative et musicale. Voici le programme qui sera exécuté:

Orchestre.

"Mme Beaucardon a rêvé chats", en deux actes.

Chant, par M. Noël Chalumeau.

"Tête de Linotte", monologue: Mlle M.-A. Leverrier.

"J'rends mon tablier", comédie en un acte.

Monologue: M. Albert Augert.

"Un soldat dans le mouvement", dialogue: MM. E. et B. Ragot.

Tableau vivant par les Enfants de Marie.

"O Canada", "La Marseillaise".

Prix d'entrée: places réservées, 50 sous; non réservées, 35 sous.

Levée du rideau à 8 h. 15.

SAINT-NORBERT

M. René François est mort samedi à l'hôpital de Saint-Boniface et a été enterré dimanche à Saint-Norbert. Il était âgé de 85 ans et vivait retiré à la Trappe depuis quatorze ans. Il avait servi comme capitaine dans l'armée française en 1870 et avait été décoré de la Légion d'Honneur.

Le capitaine François laisse seulement un frère, l'abbé François, d'Angers, France. Une grand'messe a été célébrée pour le repos de son âme, mardi, à Saint-Norbert, par Mgr Cloutier.

• • •

Dimanche prochain, à 8 h., dans la salle du collège, il y aura grande partie de cartes organisée par les Enfants de Marie. Un joli programme musical et un petit goûter contribueront à rendre la soirée plus intéressante. Tous sont cordialement invités. Venez en foule.

SAINT-EUSTACHE

Nous venons féliciter Miles Rosa Sénécal et Lily Carrière du succès de la soirée organisée par elles, au profit de l'église, le 25 novembre. En quelques jours bien courts et bien employés, elles ont tout préparé, et après la veillée elles remettaient à M. le Curé une somme de près de $700. Mlle Sénécal a collecté la somme de $428.81 et Mlle Carrière la somme de $254.94. Nous les félicitons de nouveau et nous leur adressons, ainsi qu'à leurs familles, l'expression de notre profonde reconnaissance.

SAINT-MALO

Grâce à une heureuse suggestion de M. E. Hébert, président du cercle local de l'Association d'Education, qui s'intéresse de longue date, depuis toujours, à tout ce qui touche à l'éducation et aux saines distractions de la jeunesse, les maîtresses des écoles de Saint-Malo présentaient un programme pour offrir une séance intéressante à la paroisse, le jour de la fête de sainte Catherine. Chacune avait à coeur de choisir ses meilleurs sujets et ses meilleurs morceaux, pour la circonstance.

Certes, on n'a pas dormi à la séance; loin de là. Les yeux n'étaient pas assez grands, ni les oreilles assez longues, pour voir et entendre un concert si varié.

La fanfare des mirlitons et tambourins n'a pas craint de nous envoyer à une véritable allure militaire des pas redoublés de première marque: tels que le "Refrain des Vosgiens", le "Père La Victoire", et "Bamboula", marche nègre, morceaux qui mirent l'assistance de fort belle humeur.

Dans les différents morceaux joués, chantés, monologués, dialogués, etc., on peut évaluer le nombre des exécutants à 70 et un certain nombre regrettaient bien de ne pas figurer. Ils se promettent bien de se rattraper la prochaine fois.

Deux petites pièces ont fort diverti les assistants: "Croquemitaine", jouée par l'école de Saint-Malo; "C'est trop, c'est trop peu", par l'école de la Rochelle.

Il n'est pas jusqu'aux plus petits et petites qui nous ont charmés par la délicatesse, la justesse et la jolliesse de leurs petites voix.

Merci aux chères Soeurs de Saint-André, maîtresses de l'école de Saint-Malo, à Miles Annie Delorme, maîtresse à la Rochelle et Rose Delima Morin, maîtresse à l'école Avon, d'avoir si bien préparé, en si peu de temps, une séance qu'on n'oubliera pas de sitôt; entre leurs mains intelligentes et dévouées, elles savent faire vibrer les âmes, les coeurs de nos chers enfants qui leur sont confiés.

C'est un vrai régal pour des parents de voir leurs enfants, semblables à de jolis boutons de roses, s'ouvrir et s'épanouir en disant et en chantant si bien des paroles, dans la belle langue française, si douce et si harmonieuse à toutes les oreilles qui l'entendent.

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

C'est pour la dernière fois cette année qu'il se fait une partie de cartes ici. Et ce sont les Enfants de Marie, cette année, qui ont l'honneur de clore nos soirées tant aimées. Remarquez qu'elles ont choisi pour date le jour de leur fête, le 8 décembre, un lundi mais un beau et bon temps. Il appert qu'une partie du résultat pécuniaire de la veillée devra être employée à l'ornement de l'autel de Marie.

• • •

M. W.-J. Ward, de Dauphin, membre du parlement fédéral, accompagné de M. D.-J. Hill, doit venir à Sainte-Amélie cette semaine pour adresser la parole aux Fermiers Unis, c'est-à-dire aux fermiers désunis, puisque l'association, pratiquement, n'existe plus.

• • •

M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, accompagné d'un ami, doit venir dans nos parages dimanche le 7 courant, dans le but de percevoir nos contributions pour l'Association.

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

SAINT-BONIFACE

(Suite et fin)

RUE La VERENDRYE

Percepteurs: MM. A. Leclerc et A. Royal.

M. J.-C. Davis	$5.00
Famille J.-B. Leclerc	5.00
M. A.-G. Leclerc	1.00
M. F. Middleton	.50
M. J.-B. Poirier	200
M. A. De Cruyenaere	1.00
M. A. Couture	.50
M. Armand Cyr	1.00
Mlle Marie-J. Cyr	1.00
M. C. Viel	.50
Mlle G. Guilbault	1.00
Mme Joseph Coutu	1.00
Famille Trudel	2.00
M. A.-M.-P. Beaudry	1.00
M. D. Senez	2.00
M. M. Cyr	2.00
Mlle E. Cyr	1.00
Total	$27.50

RUES DESAUTELS ET D'ESCHAMBAULT

Percepteurs: MM. G.-H. Bérubé et A. Ferland.

M. Arthur Prud'homme	$1.00
M. Wilfrid Royal	1.00
M. A.-J. Doucet	3.00
M. Jos. Prince	1.00
M. J. Beaucage	2.00
Mme Jos. Le Gonarguer	1.00
Mme Henri Boissonneau	.50
M. F.-X. Courteau	1.00
M. Arthur Cusson	5.00
Mme Thos Beaulieu	.50
M. Fred Jodoin	.50
M. Louis Pelland	.50
M. J. Ritchot	.25
Anonyme	.50
M. G.-A.-C. Caron	1.00
M. C.-C. Bernier	1.00
Mlle Alberta Bernier	1.00
M. Paul Bernier	1.00
M. Gustave Bernier	1.00
M. Jos. Desgagné	2.00
Total	$24.75

RUE BERTRAND

Percepteurs: MM. D. Dupas et H. Deschambault.

M. Antonio Rousseau	$1.00
M. P.-Joseph Desrosiers	1.00
M. Wilfrid Pelletier	1.00
M. Charles Vouriot	1.00
M. Majorique Barnabé	.25
M. C.-E. Brunet	.50
M. Albert Pelletier	1.00
M. Alexandre Desjardins	.10
M. Donat Dupas	1.00
M. H. Deschambault	1.00
Total	$7.85

RUES DESMEURONS, THIBAULT ET CATHEDRALE

Percepteurs: MM. G. Senez et R. Pelletier.

Mme Savoie	$ .50
M. J. McKay	.75
M. A. Labossière	1.00
M. E. Barré	.25
M. J. Fourneaux	2.00
M. E. Schwartz	1.00
Mme Clément	.25
M. E. Lane	2.00
M. A. Bélanger	1.00
M. Joseph Bourgeault	5.00
M. T. O'Neil	.25
Mme C. Kelly	.25
M. C. Lafrenière	1.00
Mme C.-A. Gareau	2.00
Mlle B. Longpré	2.00
M. Aug. Van Raes	1.00
Mlle A. Rodts	.25
M. Omer Pelletier	3.00
Mme Dugal	1.00
M. T. Boxtall	1.00
M. J. Ledoyen	.50
M. A. Savoie	.25
M. E. Pelletier	1.00
M. J. Gauthier	2.00
Mme Bertrand	1.00
M. Léon Roy	1.00
Mme Hall	1.00
Total	$32.25

PLACE TACHE ET RUE VICTORIA

Percepteurs: MM. W. Royal et M. Goulet.

M. J.-N. Senez	$1.00
Mme I. Kelly	1.00
M. Louis Tétreault	1.00
M. Modeste Sabourin	1.00
M. F. Shimnowsky	1.00
M. Maurice Sabourin	4.00
Mme G. Pearson	1.00
M. J.-A. Desjardins	2.00
Mme O. Cinq-Mars	.50
M. W.-M. McKenzie	2.00
M. A. Laplante	.50
M. N. Intras	5.00
M. A. Desrosiers	.25
M. I. Dufault	1.00
M. X. Gorman	.25
M. A. Joyal	.25
M. A. Hamel	.25
M. A. Menu	1.00
M. H. Sen[illegible]	[illegible]
M. P. Desrosiers	[illegible]
Dr J. Prendergast	5.00
M. E. Gagnon	10.00
M. S. Hélie	5.00
Total	$45.2[illegible]

RUES BERRY ET GOULET

Percepteurs: MM. J. Marion et T. Muller.

M. Jos. Labbé	$ .50
Mme Rossignon	1.00
M. A. Rheault	.50
Mme A. Dupas	1.00
M. Jos. Couture	1.00
Mme E. Painchaud	1.00
M. E. Gobeil	.25
M. L. De Mobile	.50
M. Piedalue	.50
M. Vendome	.50
Total	$6.75

MARION ET EST DE LA RUE DESMEURONS

Percepteurs: MM. A. Pambrun et E. Lemay.

M. Eug. Sourisseau	$1.00
M. A.-S. Sourisseau	1.00
M. Charles Souchon	2.00
M. P. Poitier	2.00
M. A. Guignier	.50
M. V. Masson	1.00
M. A. Lacroix	.50
M. F. Vigouret	1.00
M. N. Labossière	2.00
M. J. Prémel	1.00
M. A. Vanhueck	1.00
M. Charles Anctil	2.00
Mme Chycoine	.25
M. A. Boutal	2.00
M. N. Pirotton	5.00
M. J. McAlliver	.50
Total	$22.75

MARION, PARTIE SUD A DUE OAK

Percepteurs: MM. Brunet et Levêque.

M. N. Jolivet	$2.00
M. E. Hayser	1.00
M. Jos. Fisette	1.00
M. Jos. Lavoie	1.00
M. S. Viel	1.00
M. A. Leullier	1.00
Mme A. Dufault	1.00
M. H. Roe	.50
M. A.-L. Monnin	2.00
M. A. Pétrin	1.00
M. A. Lanthier	5.00
M. J.-O. Brunet	1.00
M. W.-P. Levêque	1.00
Total	$18.50

RUE OAK ET SUD DE NORWOOD

Percepteur: M. N. Rodrigue.

M. J. Rey	$1.00
M. E. Tardif	1.00
M. N. Rodrigue	3.00
M. Amable Bousquet	.25
M. D. Gaudry	.25
M. L. Guillaume	.50
Anonyme	1.00
M. V. Thibault	1.00
M. Arthur Hince	1.00
Anonyme	1.00
Anonyme (Tissaud?)	5.00
M. E. Desrosiers	1.00
Anonyme	.50
M. R. Hebrand	.50
Un ami	10.00
Total	$27.00

COMMUNAUTES ET CLERGE

Percepteur: M. J.-A. Marion.

Mgr A. Béliveau	$25.00
Mgr Jubinville	10.00
R. Frère Joseph	50.00
RR. PP. Oblats	20.00
RR. PP. Jésuites	10.00
M. l'abbé Brunet	3.00
M. l'abbé Lavoie	3.00
M. l'abbé Sabourin	5.00
Hôpital Saint-Boniface	50.00
RR. SS. Jésus-Marie	25.00
RR. SS. du Précieux Sang	10.00
RR. SS. Oblates	5.00
RR. SS. Grises	2.50
M. l'abbé A. Deschambault	5.00
M. l'abbé Lamy	1.00
Total	$224.00

SAINT-VITAL

Percepteurs: MM. C. Teillet et P. M. Carrière.

M. J. Michaud	$1.00
M. D. Proteau	.25
Mme Veuve Racette	.25
M. A. Robillard	.50
M. H. Grandmont	1.00
M. Maurice Carrière	.25
M. Alex. Perreault	2.00
M. Maxime Genthon	.50
Mlle Georgeline Carrière	.50
Mlle Flavie Carrière	.50
Mme Joseph Riel	.25
M. Jos. Vermette	.25
M. H. Riel	.25
Mlle E. Teillet	.25
M. Roger Teillet	.25
M. Louis Teillet	.25
Mlle Pauline Teillet	.25
Mme Sara Teillet	1.00
M. C. Teillet	1.00
M. L. Riel	1.00
M. C. Poitras	.25
M. A. Allard	.50
M. Bigaudon	2.00
M. Art. Jourdain	1.00
M. R.-M. Poitras	1.25
M. F. Lagimodière	.50
M. E. Pageot	1.00
M. Jos. Racette	.50
M. Ant. Gingras	.50
M. C. Royal	1.00
M. Jos. Marchand	.50
M. E. De Becker	1.00
M. Eug. Dufault	.25
M. Louis Lavallée, père	1.00
M. Louis Lavallée, fils	1.00
M. Jos. Lavallée	2.00
M. J.-B. Bruce	.50
M. Albert Bruce	.50
Mme G. Bruce	.50
M. Eug. Bruce	1.00
Mlle Alxendrine Bruce	.50
M. R. Noiseux	1.00
M. Louis Michaud	1.00
M. Ernest Michaud	1.00
M. Jules Mager	1.00
Mlle Thérèse Lemoine	5.00
M. Olier Morier	5.00
M. P.-M. Carrière	2.00
Total	$41.75

LA POINTE ET AVE. TACHE

Percepteurs: MM. P. Lavoie et N. Fournier.

M. Geo. Lalonde	$ .25
Mme Tél. Pelletier	1.00
M. Henri Decocock	1.00
M. H. Delorme	.50
M. Louis Powels	.50
M. Chs Grouix	.50
M. Oswald Paul	1.00
Une amie	1.00
M. J.-O. Dubuc	1.00
M. S. Tascona	.50
Mme Saint-Germain	.07
M. Joseph Hébert, jr	.50
M. Frs Cardinal	.10
M. Narcisse Fournier	1.00
M. Paul-H. Lavoie	1.00
Total	$9.32
Total pour Saint-Boniface	$918.27

Le premier vol plané

Belgrade. — D'après des documents qui viennent d'être découverts, le premier vol plané aurait été exécuté avec plein succès à Foca, Bosnie, en 1518.

L'aviateur était un nommé Hafiz Effendi, éminent architecte bosniaque, qui bâtit la mosquée d'Aladja, à Foca. Le jour de la remise solennelle de la mosquée au clergé, Hafiz fit savoir qu'il s'envolerait du haut de l'église et viendrait atterrir dans le voisinage.

Jugez certain ce qui est certain et douteux ce qui est douteux et vous serez un bon juge. — Bossuet.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LETELLIER

Tel qu'annoncé, le bazar paroissial eut lieu du 11 au 16 courant, et il obtint un magnifique résultat. Tous les paroissiens et les amis des paroisses voisines qui s'y joignirent méritent une profonde reconnaissance pour la générosité libérale qu'ils ont manifestée. Les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie, sur qui reposait la somme énorme du travail d'organisation et qui menèrent la chose à bonne fin méritent également nos félicitations.

• • •

Nous notions dernièrement les activités d'expédition de notre gare. Il faudrait y ajouter maintenant trois chars de patates, malgré que la vague de froid en ait gelé une grande quantité, et aussi deux chars de volailles vivantes.

• • •

Après la saison de travaux ardus, tous désiraient jouir de vacances bien méritées. C'est pour satisfaire ce désir que MM. Jos.-H. Empson, Joseph Loiselle, William Calder, Fred Empson et Odilon Bois décidèrent d'aller faire une "petite promenade" en auto en Californie. Des nouvelles reçues d'eux nous apprennent qu'ils admirent le pays qu'ils traversent. Ils retourneront vers la fin de décembre. Bon voyage!

• • •

Pas d'élection dans la municipalité de Montcalm cette année. M. Narcisse Breton est maintenu à la préfecture pour un quatrième terme sans opposition. Le seul changement est que M. Joseph Saurette remplace M. Albert Fortier comme conseiller du quartier deux.

• • •

Letellier comptait seize représentants à la conférence de M. Bourassa à Saint-Boniface, mardi le 18. Les noms suivent: M. l'abbé Ulysse Forest, M. Narcisse Breton, préfet, M. Edmond Comeault, Dr J.-B. Cloutier, MM. Joseph Saurette, Joseph Grenier, Ernest Boissy, Euclide Désautels, Horace Dansereau, Joseph Jutras, Louis Saurette, Paul-Emile Cadieux, Josaphat Cadieux, Joseph Dandenault, Jean Bouteau et Léon Bruyère.

BRUXELLES

La famille Gustave Hutlet remercie du fond du coeur les nombreuses personnes qui lui ont manifesté leur sympathie au sujet de la perte cruelle qu'elle a subie dans la personne de leur chère Angèle, décédée le 18 novembre, après deux mois de souffrances inouïes.

Elle remercie particulièrement les membres de la fanfare de Bruxelles du dernier hommage qu'ils ont rendu à la chère disparue en exécutant plusieurs morceaux de leur répertoire de musique funèbre.

Merci aussi à M. N.-Pirotton, directeur de la fanfare de Saint-Boniface, d'être venu de 90 milles offrir ses sympathies à la famille éplorée et d'avoir donné à la fanfare de Bruxelles son précieux concours pour cette triste circonstance.

SAINT-ADOLPHE

Notre soirée du 16 novembre a été un véritable succès, puisque les recettes se sont élevées à la jolie somme de $236.10. Malgré la mauvaise température, il y avait salle comble.

Nous remercions tous ceux qui ont répondu à l'appel de notre pasteur, en nous honorant de leur présence. Nous remercions particulièrement les organisatrices de cette soirée, ainsi que les gens qui sont venus des paroisses voisines. Nous espérons qu'avant longtemps nous aurons le plaisir d'entendre encore leurs belles déclamations et leurs chants magnifiques, et nous profitons de l'occasion pour vous avertir que nous aurons, le 30 novembre, une soirée de cartes. Bienvenue à tous!

LA BROQUERIE

Mardi le 18 courant eut lieu dans l'église de la paroisse le mariage de M. Gualbert Nadeau, de Somerset, avec Mlle Maria Fournier, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr Jubinville, oncle du marié. Après la cérémonie, parents et amis se rendirent à la résidence de M. Narcisse Fournier, frère de la mariée, où un somptueux dîner fut servi.

Autour de la table du banquet nous avons remarqué: Mgr Jubinville, M. le curé Giroux, M. Auguste Nadeau, Mme Vve N. Fournier, M. et Mme N. Fournier, M. et Mme Joseph Granger, M. et Mme L. Tétrault, M. et Mme O. Balcan, M. et Mme Elas Gauthier, M. et Mme J.-C.-F. Beaupré, M. et Mme A. Chartier, M. et Mme J.-O. Beaupré, Mlle Joséphine Granger, Mlle Irène Tétrault, M. Jos. Fournier, M. T. Bolly, M. Joseph Balcan, M. Gilles Balcan et M. N. Deslauriers.

Nos souhaits de bonheur à l'heureux couple.

• • •

Dimanche, le 16 courant, le Cercle Saint-Joachim a ouvert une série de parties de cartes. Les gagnants furent: prix des dames: Mlle Anna Simard; prix de consolation, Mlle Eva Granger; prix des messieurs: M. Joseph Bolly; prix de consolation, M. Gilles Balcan. Après le réveillon nous eûmes le plaisir d'entendre de très belles chansons par Mlle Elise Gagnon et Mlle Irène Cléroux.

WINNIPEGOSIS

Le 24 novembre le R. P. Chaumont, O.M.I., bénissait le mariage de M. Arcand Roy, de Dauphin, avec Mlle Charlotte Adams, de cette paroisse.

SAINT-LEON

Le 24 novembre, M. l'abbé Sabourin, visiteur des écoles, faisait une visite officielle à nos écoles Théobald et Cléophas, en compagnie du R. P. Curé de la paroisse et des commissaires des arrondissements respectifs, et le lendemain à l'école de nos Révérendes Soeurs, où il y eut un examen sommaire des dix grades, répartis en trois classes. Le résultat fut très satisfaisant; les Révérends Pères y assistaient ainsi que messieurs les commissaires.

• • •

La mort vient de nous enlever une vénérable paroissienne, dans la nuit du 26 novembre. Mme Edouard Colbe, que les infirmités clouaient sur une chaise longue depuis plusieurs années, s'est endormie doucement dans le Seigneur, munie de tous les sacrements de la Sainte Eglise, et laissant à ceux qui l'approchèrent de touchants exemples de patience, de résignation et de piété. D'origine alsacienne, arrivée de France avec son mari et ses deux fils depuis une douzaine d'années, elle sut se concilier la sympathie de tous par son heureux caractère fait de franche gaieté, de joyeuse bonhomie. Dans sa dernière maladie, qui dura une dizaine de jours, elle fut assistée et soignée, le jour et la nuit, par les bonnes soeurs du couvent et les Dames de Sainte-Anne. Malgré le dévouement assidu et les charitables soins de ses infirmières, elle succomba et s'éteignit doucement au milieu des siens.

Les funérailles eurent lieu le 27 à dix heures. Le service funèbre fut chanté par le R. P. Marie-Antoine Straub, curé. La bannière des Dames de Sainte-Anne précédait le cortège funèbre. Les porteurs étaient: MM. Pierre Martel, Raoul Nivon, Cléophas Major, Théodore Pellerin, Esdras Payette, Télesphore Rondeau. M. Omer Leblanc conduisit la dépouille mortelle de son domicile à l'église.

Mme Colbe laisse pour la pleurer, son époux, âgé de soixante-dix ans, deux fils, Albert et André; deux filles établies en France et plusieurs petits-enfants.

A tous nos offrons nos plus sincères condoléances.

• • •

M. et Mme Ovila Gareau ont quitté Saint-Léon pour aller demeurer à Saint-Boniface. Leur fils Arthur, dernièrement marié, habitera la maison paternelle à l'entrée du village.

• • •

M. Maurice Dion nous a quittés ce matin 26 novembre, accompagné de M. Hormisdas Labossière, pour se rendre à l'hôpital où il doit subir une opération. Ses amis lui souhaitent un prompt retour!

FANNYSTELLE

Fête patronale de M. le Curé

Le 9 novembre, à l'occasion de la Saint-Charles, les enfants de l'école du village ont donné une séance des plus intéressantes. Tous les rôles ont été très bien rendus. C'était vraiment à se croire dans un couvent de nos grandes villes! Le programme était des mieux choisi. Nos félicitations à nos jeunes Enfants de Marie qui, sous la direction des Soeurs Oblates, ont organisé cette séance. Ça a été un succès. Comment aurait-il pu en être autrement? Les Cadets du Sacré-Coeur avaient donné leur galant concours aux Cadettes de Marie! Nos Cadettes ont l'intention de s'acheter une bannière avec le produit de cette veillée.

Conférence

Le 24 novembre, nous avons assisté à deux conférences données l'une par M. l'abbé Normandeau, prêtre-colonisateur, et l'autre par M. I. Villeneuve, du département de l'agriculture.

M. l'abbé Normandeau nous a exhortés à garder nos positions et nous a mis en garde contre la "fièvre du blé" et celle "des Etats-Unis". M. Villeneuve nous a encouragés à continuer l'amélioration de nos terres et de nos troupeaux et nous a félicités des progrès que nous avons faits ces deux dernières années. Nous avons fait du progrès, il n'y a aucun doute. Aujourd'hui, nous voyons à Fannystelle du trèfle d'odeur, de l'ensilage, des animaux enregistrés, poules, moutons, cochons, vaches. On sème aussi un peu de toutes sortes de grains.

Nos remerciements à MM. les conférenciers et nous souhaitons qu'ils reviennent souvent nous aider de leurs conseils si pratiques.

STE-ANNE DES CHENES

Décès

Lundi dernier décédait dans cette paroisse Philippe Perrin, époux d'Augustine Magnan. Il était âgé de 50 ans. Le service a été chanté par le R. P. Roberge, curé. Les porteurs étaient les beaux-frères du défunt, Raymond, Désiré, Rémi Magnan, et Oscar Manègre, Joseph Savoie, Adélard Rivard.

Le défunt laisse une épouse et quatorze enfants, tous vivants. Le plus vieux n'a que 17 ans. Comme les voies de la Providence sont impénétrables!

M. Philippe Perrin souffrait de paralysie depuis huit mois. Il a enduré sa maladie avec patience et résignation. Il laisse à ses concitoyens le souvenir d'un chrétien droit, honnête, courageux. La mémoire de sa belle vie chrétienne sera pour ses enfants une consolation, un encouragement.

Mission

Les RR. PP. Carmel et Tremblay, C.SS.R., donnaient la semaine dernière, le renouvellement de la mission à Letellier.

Silo

Cet automne M. Laurent Tougas a fait un silo. Nous l'avons vu. Soixantes tonnes de blé d'Inde, non haché, couché sur terre en carré, foulé, entouré et recouvert de paille. Ensilage de premier ordre. M. I. Villeneuve l'a vu et l'atteste. Les vaches en mangent comme un marié mange un gâteau de noces! Disons qu'il y avait des chardons jaunes avec le blé d'Inde. Tout a été coupé vert et mis en ensilage. Et les vaches mangent tout. Quel bon moyen de nous débarrasser de nos misérables chardons jaunes! Gageons que l'an prochain ils seront tous coupés verts et ensilés.

Cercle Saint-Joseph

Il a donné, le 23 novembre, sa deuxième partie de cartes. Il y avait dix-sept tables.

Lait et crème

La semaine dernière la compagnie Crescent recevait ici, à son poste d'écrémage, en moyenne par jour 400 gallons de lait et 40 gallons de crème. A ceux qui ont la moyenne d'hiver, elle paie $2.55 les cent livres, pour le lait qui marque 3.5 livres de gras. Aux autres elle paie environ $1.75 les cent livres.

LA SALLE

Il y aura, dimanche le 18 décembre, une soirée de panier au profit de l'église. Du beau chant et d'intéressantes déclamations sont aussi au programme. Que tout le monde s'y rende. On s'amusera bien. Les gens des paroisses avoisinantes sont aussi cordialement invités.

SAINT-BONIFACE

Les élections municipales

La mairie

Le résultat du scrutin pour la mairie en a sûrement étonné un grand nombre. Le principe en jeu, la personnalité du candidat canadien-français, l'appui assuré des contribuables de langue anglaise, tout faisait espérer une victoire complète. A quoi donc attribuer la défaite?

Si l'on analyse les résultats du scrutin par quartiers, on constate avec amertume que les nôtres n'ont pas tous fait leur devoir; plusieurs, en n'appuyant pas le candidat de langue française, un plus grand nombre en s'abstenant de voter. Dans le quartier 3, par exemple, il y a 1,478 électeurs, dont environ 1,000 de langue française; 770 se sont présentés aux urnes. De ce nombre 308 sont allés à M. Swain, et ceux-là n'étaient pas tous des Anglais, car il ne faut pas oublier que chez ces derniers les abstentions ont été aussi fort nombreuses.

Nous avons perdu l'occasion de confirmer un principe qui nous assurait pour l'avenir une représentation à la mairie. Nous avons nous-mêmes brisé le pacte, et il est inutile d'espérer, pour longtemps peut-être, la reconnaissance du droit que nous possédions d'être représentés par l'un des nôtres à la présidence du conseil.

D'aucuns, nous le savons, regrettent leur volte-face; d'autres déplorent leur abstention. Que ceci serve de leçon. Que nous apprenions une fois pour toutes que seule l'union de nos forces peut nous donner la victoire.



M. ARTHUR McFADYEN, réélu échevin pour le quartier No 4, à Saint-Boniface

Voici le résultat du scrutin par quartiers:

	Béliveau	Swain
Quartier 1	137	105
Quartier 2	215	101
Quartier 3	462	308
Quartier 4	307	489
Quartier 5	181	349
Total	1302	1352

Majorité pour Swain: 50.

Commission scolaire

Dans l'arrondissement scolaire de Saint-Boniface, comme on le sait déjà, tous les candidats ont été élus sans opposition.

Dans l'arrondissement de Norwood, les candidats de la "Norwood Citizens Association" ont remporté la victoire. Les deux candidats catholiques ont fait tout de même bonne figure. L'an prochain, la lutte s'engagera de nouveau et avec une bonne organisation préalable il sera sans doute possible de voir la partie catholique représentée dans cette commission des écoles.

Les échevins

M. A. McFadyen a été élu par une majorité de 169. Nous nous réjouissons de ce succès. Cet échevin s'occupe activement de l'administration municipale et travaille sans relâche à mettre en vedette Saint-Boniface comme centre industriel et manufacturier. Ses efforts jusqu'ici ont donné d'excellents résultats. De plus, M. McFadyen, à notre égard, n'a pas dissimulé ses sympathies.

M. Wilson est élu pour le quartier 5.

M. Alldor Van-Eslander, dans le quartier 1, a triomphé de son adversaire par une majorité de 47.

Nous souhaitons aux nouveaux élus tout le succès possible.

A. C. J. C.

Il y aura communion générale des membres du Cercle La Vérendrye dans la chapelle du Collège, le 7, à 8 h. a.m.

La réunion régulière se tiendra dimanche le 14, au collège, à 2 h. p.m. Tous les membres sont instamment priés d'y assister et d'y amener leurs amis. Le Cercle désire augmenter son effectif, et il fait de nouveau appel à tous les jeunes gens de bonne volonté, les invitant à s'enrôler sous la bannière de l'A. C. J. C.

La pulperie

L'opposition très énergique organisée contre la vente des concessions de bois de pulpe à la compagnie J.-D. McArthur paraît diminuer, et une entente semble assurée, en vue des modifications proposées par M. McArthur lui-même. Nous souhaitons que la vente dustrie la matière première. Nous espérons que les retards ne se répéteront plus et que bientôt nous verrons dans notre ville surgir cette grande industrie.

Forestiers Catholiques

Les Forestiers Catholiques annoncent l'ouverture de leurs parties de cartes dimanche le 7 décembre, à leur salle, 137, rue Dumoulin, à 8 h. du soir. Tous sont bienvenus.

• • •

A la dernière assemblée de la Cour Taché No 252 de l'ordre des Forestiers Catholiques il a été proposé par le frère trésorier Ovide Bellavance, secondé par le frère premier conducteur C.-A. Biron, qu'un vote de condoléance soit offert au frère Hormisdas Béliveau pour la perte de son épouse, et au frère Romuald Guilbault, frère de Mme H. Béliveau, et au frère C.-A. Lemieux, beau-frère de Mme H. Béliveau.

Paul-J. SENEZ,
Sec.-archiviste.

Nouvelle industrie

On rapporte qu'une nouvelle industrie viendra s'établir à Saint-Boniface. Il n'y a rien de bien défini jusqu'ici, mais on semble croire que cela se fera d'ici peu. Espérons que cette rumeur se changera en réalité et que notre ville sera dotée d'une industrie prospère qui fournira du travail à nos ouvriers.

Le Pacifique Canadien et le "Soo Line" à Saint-Boniface

Afin de mieux servir les voyageurs de langue française du Manitoba, ces deux grandes compagnies ont nommé comme leurs agents le bureau J.-A. Hébert et Cie Ltée. Ce bureau, établi en 1911 et avantageusement connu du public, ne manquera pas de donner satisfaction au public voyageur dans cette nouvelle entreprise. M. Hébert restera en charge du bureau de Winnipeg (No 348, rue Main), tandis que M. Henri Deschambault, vice-président de la compagnie, doit prendre la direction de la succursale ouverte à Saint-Boniface au No 164, avenue Provencher. On y tiendra un stock complet de billets de chemin de fer et de paquebots. Les personnes qui ont l'intention de profiter de l'excursion dans l'Est, commencée le premier décembre, ne pourront faire mieux que de s'adresser aux agents français.

La compagnie Hébert, à ses deux bureaux, continuera comme par le passé à s'occuper d'assurance et de placements.

M. L'ABBE ANT. DESCHAMBAULT, qui fera une conférence sur la Pologne, dimanche soir, à l'Union Canadienne.

Conférence sur la Pologne à l'Union Canadienne

M. l'abbé Antoine Deschambault, assistant-visiteur des écoles et secrétaire de S. G. Mgr Béliveau, fera, dimanche prochain, dans la salle de l'Union Canadienne, une conférence sur la Pologne. Le public habituel de ces réunions ne manquera pas de venir en grand nombre. M. l'abbé Deschambault a fait un séjour prolongé en Pologne et il aura des détails fort intéressants à nous donner sur les moeurs, les aspirations, le passé et l'avenir de ce pays qui vient de renaître à la suite de la grande guerre.

PETITES NOTES

M. A. Van Eslander tient à remercier tous les électeurs qui ont contribué à son élection à l'échevinage comme représentant du quartier numéro 1.

• • •

Aux contribuables du nouveau district scolaire de Norwood — Mme Wyndels tient à exprimer sa gratitude à tous ceux qui l'ont secondée dans la campagne électorale scolaire qui vient de se terminer.

La semaine dernière, dans notre notice nécrologique sur Mme H. Béliveau, nous avons omis par erreur de mentionner parmi ses parents survivants, sa soeur Mme Charles-A. Lemieux, de Saint-Boniface.

SAINT-IGNACE

Partie de cartes et concert

Mardi prochain, le 9 décembre, à 8 h. 15 précises, aura lieu dans la salle paroissiale, coin des rues Stafford et Jessie, une grande partie de cartes-concert, avec réveillon, organisée au profit de la paroisse par un comité de dames et de messieurs. Comme toujours, nous ferons notre possible pour intéresser tous ceux et celles qui viendront nous honorer de leur présence. Nous espérons pouvoir donner à notre auditoire les mêmes genres de distraction des soirées précédentes: cartes, prix, chant comique, musique. Un programme musical des plus variés sera exécuté par des artistes distingués de cette ville.

Qu'on se le dise et que l'on vienne en foule passer une agréable soirée dans notre paroisse.

Tous sont cordialement invités. Remarquez que c'est le 9 décembre à 8 h. 15 précises. Prix du billet, 25 sous.

La somme totale qui fut réalisée durant notre bazar s'élève à au-delà de $3,600.

VARSOVIE — On offrira à Ignace Jan Paderewski, grand pianiste et ancien premier ministre de Pologne, le poste de ministre aux Etats-Unis, dit-on dans les milieux politiques. On doute cependant qu'il accepte.

LONDRES — La reine mère Alexandra a célébré lundi son 80me anniversaire de naissance.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

CADEAUX DE NOEL

Noël approche. Vous devez comme de coutume offrir des cadeaux à vos parents, amis et connaissances.

Le cadeau utile est le seul approprié en ces temps de chomage et de vie chère; en joignant l'utile à l'agréable, vous avez la certitude de plaire. C'est le cadeau qu'on n'oublie pas.

Les applications de l'électricité vous offrant un choix des plus variés, il est de votre avantage de voir

FONTAINE & BOULANGER
165, ave. Provencher Téléphone N 1425

DEUX CHAMBRES A LOUER pour jeunes filles seulement. Maison moderne, eau chaude pour bain, hiver et été, téléphone, près des tramways, dans le plus beau quartier de Saint-Boniface. S'adresser à 207, Victoria. Tél. [illegible]

A LOUER—Boucherie et épicerie, bel emplacement à proximité de tout. Clientèle choisie. Conditions faciles. S'adresser à la Liberté.

CADEAUX DE NOEL

Nous avons en magasin un assortiment des plus complets de présents utiles à des prix plus bas que ceux de nos concurrents de la grande ville.

Vous serez reçus aimablement, vous encouragerez concitoyens et compatriotes, votre argent restera chez vous, servant au développement de notre cité.

Pourquoi passer l'eau????

FONTAINE & BOULANGER
165, ave. Provencher Téléphone N 1425

½ SECTION de très bonne terre, 250 acres en culture, township 6-9-7, à 5 milles du village. On vendrait à bonne condition pour cause de vieillesse. Pour plus amples informations, s'adresser à A. Vervais, Forget, Sask. 26p

ON DEMANDE des apprentis rentiers désirant jouir d'une rente viagère à l'âge de soixante ans. S'adresser, pour informations, à La Sauvegarde, Vonda, Sask., ou Victory Bldg., Winnipeg. 26p

CADEAUX DE NOEL

Avez-vous l'intention d'offrir fer à repasser, gril à pain, radiateur portatif, fer à friser, vibrateur masseur, lampe de table ou de poche, un percolateur ou pour les plus fortunés un aspirateur de poussières, une machine à laver, un appareil de radio ou un poêle de cuisine?

Voyez:

FONTAINE & BOULANGER
165, ave. Provencher Téléphone N 1425

A VENDRE—Magnifique pardessus en chat sauvage, de seconde main, en parfait ordre. S'adresser à A. Huot, 182, ave. Provencher, St-Boniface. 25

BONNE FERME de 240 acres à Fannystelle. Une occasion à $20 l'acre. Termes faciles. S'adresser à C. Buffet, 304, bloc McIntyre. Tél. A 6565. 26p

MAISONS modernes à vendre à Saint-Boniface, près écoles, église et collège. Prix modérés. Conditions faciles. S'adresser à C. Buffet, 304, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 26p

CADEAUX DE NOEL

Appareils RADIOLA III. Prix normal $45.00. Spécial $41.75.

Appareils RADIOLA IIIA. Prix normal $80.00. Spécial $75.00.

Nous sommes en outre à la disposition de nos clients pour leur expliquer le montage et fonctionnement de tout appareil sortant de notre maison.

FONTAINE & BOULANGER
165, ave. Provencher Téléphone N 1425

AU SACRE-COEUR

La partie de cartes du 25 novembre, sous les auspices des Dames de Sainte-Anne, n'a pas attiré autant de monde qu'on s'y attendait. Les dames et les messieurs qui ont eu l'avantage d'y assister ont semblé se bien amuser. Quand vint la distribution des prix, Mme Lemay, de Saint-Boniface, reçut le premier prix des dames, tandis que Mme Baduel eut en partage le prix de consolation. M. Paul Villeneuve a mérité le premier prix des messieurs et M. L. Hébert le prix de consolation.

* * *

Tel que promis, nous publions aujourd'hui la liste des heureux gagnants des différents objets raflés à l'occasion du bazar.

1.—Un vase en porcelaine, gagné par par Mme R.-A. Smith (No 25996).

2.—Une robe de chambre, gagnée par M. J. McRae (18850).

3.—Un parasol, gagné par M. A.-J. Messier (1632).

4.—Une épinglette, gagnée par Mme J.-H.-J. Murphy (4087).

5.—Une montre en argent, gagnée par Mme Denby (16990).

6.—Une couple de poulets, gagnés par le No 28348.

Les différents objets de la tombola ont été gagnés comme suit:

1.—Table en chêne (3926), M. Ernest Gagnon, Saint-Boniface.

2.—Fauteuil en crêne (4887), M. J.-V. Davis, Montréal, Qué.

3.—Sac de voyage (6355) Mme A. Caplin, ave. Notre-Dame, Winnipeg.

4.—Lampe électrique (6317) M. Peter Loughran, rue Fort.

5.—Cendrier (973), M. l'abbé Moquin, Saltel, Man.

6.—100 cigares (6950), M. McHale, 347, rue Carlton.

Encore une fois nous tenons à dire un cordial merci à tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à faire de notre bazar un succès inattendu. Déduction faite des dépenses, il nous reste une somme de $2,600.

Le Comité du bazar.

Ecole du Sacré-Coeur

Premiers de classe en novembre:

7me grade: Laurier Gareau, Noé Chevrier.

6me grade: Ernest Vien, Alphonse Fontaine.

5me grade: Alfred Trottier, Emile Guilemin.

4me grade: Antoinette Guertin, Pierre Germain.

2me grade: Malvina Morin, Jeanne Chaslebois.

2me grade: Juliette Hardy, Norbert Guertin.

1er grade: Lucien Boiselle, Jeanne Guay.

Cours préparatoire: Françoise Bélair, Agnès Saint-Germain.

* * *

M. et Mme Edouard Bélair ont fait baptiser dimanche un fils: Joseph-Edouard-Roland.

Ligue des Dames Auxiliaires

Les Dames Auxiliaires de la Ligue des Vétérans français sont heureuses d'annoncer aux amis des réservistes français que les parties de cartes vont recommencer le jeudi 11 décembre, à 8 h. 15. Il y aura une intéressante partie musicale et un goûter sera servi. La soirée aura lieu dans la jolie salle des Chevaliers de Colomb, coin des rues Smith et Graham. Venez en grand nombre et amenez vos amis.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises va reprendre son activité. Une assemblée très importante aura lieu le jeudi 11 décembre, à 5 h., dans la salle du Cercle Provencher des Chevaliers de Colomb, rue Main. Le thé sera servi.

Mort de Mme Gaudet-Théroux

Mme Célina Gaudet-Théroux, fille de feu l'hon. Joseph Gaudet, de Gentilly, P.Q., est décédée le 2 courant à l'âge de 74 ans et 8 mois. La défunte laisse pour déplorer sa perte, un fils, Henri Brunelle, de Minneapolis, Minn.; trois filles, Mmes J.-O. Faubert, Saint-Rémi, P.Q., Paul Sala et J.-H.-N. Leveillé, de Winnipeg; un frère, Alfred, de Nicolet, P. Q., et treize petits-enfants. Le service aura lieu vendredi matin à 9 h., à l'église du Sacré-Coeur, et l'inhumation se fera au cimetière de La Salle.

La Liberté prie les familles Sala et Leveillé d'agréer ses respectueuses condoléances.

GENEVE — Le Dr Béland, ministre du gouvernement canadien et délégué à la conférence sur l'opium, a été élu président du comité concernant la fabrication et la vente des narcotiques.

Le caractère le plus ordinaire de ceux qui déplaisent aux autres est de se plaire trop à eux-mêmes. — D'Aguesseau.

WINNIPEG

Le colonel Webb est élu maire de Winnipeg

Le colonel Ralph-H. Webb a été élu maire de Winnipeg pour 1925. Il a défait le maire S.-J. Farmer par 4,700 voix, la plus grosse majorité qu'ait jamais obtenue un candidat à la mairie dans notre ville.

Ce succès en a surpris un grand nombre. Le colonel Webb est un nouveau venu à Winnipeg. Il y a moins de deux ans qu'il a quitté Montréal, où il était gérant de l'hôtel Windsor, pour venir prendre ici la gérance de l'hôtel Marlborough.

Le maire Farmer, représentant du parti ouvrier, qui se présentait pour un troisième terme, a perdu du terrain dans tous les bureaux de vote et il était visible, dès l'arrivée des premiers résultats, le soir du vote, que son adversaire l'emporterait.

On a enregistré un total de 39,316 votes, ce qui représente 3,579 de plus que l'année dernière.

Voici le résultat par quartiers:

	Farmer	Webb
Quartier No 1.....	3,913	11,465
Quartier No 2.....	6,263	6,785
Quartier No 3.....	7,132	3,758
	17,308	22,008

Majorité pour Webb: 4,700.

Les échevins élus

Il n'y a pas de changement dans la formation du conseil; tous les échevins sortants qui se représentaient ont été réélus.

Quartier No 1		
Davis	3,100	
Leech	4,093	Elu
Pulford	3,743	Elu
Shore	4,185	Elu

Quartier No 2		
Anderson	1,206	
Boyd	3,558	Elu
McCrum	390	
McKerchar	3,269	Elu
Morton	899	
Simpkin	3,753	Elu

Quartier No 3		
Heaps	3,238	Elu
McLean	2,699	Elu
Popovich	2,144	
Simpson	2,813	Elu

Gérant général de la "Sovereign Life" pour l'Ouest

Notre compatriote M. Jean Haran, de Forget, Sask., vient d'être nommé gérant de la compagnie d'assurance "Soveign Life" pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Il doit venir s'installer prochainement, avec sa famille, à Winnipeg. Nos félicitations à M. Hahan pour cette promotion.

Concert de Marcel Grandjany, le 16 décembre

Veut-on savoir comment Marcel Grandjany adopta la harpe pour son instrument favori, au lieu du piano ou de l'orgue qu'il jouait également bien? A l'âge de 8 ans, Marcel Grandjany alla demeurer avec une de ses tantes qui avait toujours ardemment désiré devenir une harpiste professionnelle. Comprenant que le tempérament du jeune enfant se plierait facilement à l'étude de la harpe, elle mit tous ses efforts à développer les goûts et le talent de Marcel dans ce sens. Le jeune artiste ne tarda pas à dépasser toutes les plus ardentes aspirations artistiques de sa tante. Une intensité d'émotion qu'elle n'aurait jamais pu atteindre, à laquelle s'ajoutèrent une délicatesse des plus subtiles et une richesse d'expression des plus raffinées, le rendent maintenant immortel.

M. Grandjany se fera entendre à Winnipeg, le 16 décembre, dans un concert qui ne manquera pas de susciter un vif intérêt chez les amateurs de musique.

Parents coupables de négligence grossière

Le jury du coroner, après enquête sur la mort de Doreen Watson, 12 ans, fillette de M. et Mme Robert Watson, de Winnipeg, a rendu un verdict de mort par la faute des parents qui ne voulurent pas appeler le médecin pour leur enfant atteinte de diphtérie. Le jury a déclaré que les parents s'étaient rendus coupables de négligence grossière et que les adeptes de la "Christian Science" avaient violé la loi médicale du Manitoba en essayant, malgré la loi, de guérir la fillette.

Le Dr Fraser, médecin de Winnipeg, a déposé qu'on ne lui avait pas permis d'administrer l'antitoxine à la malade. Le père s'y était opposé en disant qu'il avait confiance dans la "Christian Science".

Une condamnation à mort à Winnipeg

Harry Tartaniuk a été condamné à mort par le juge Macdonald et son exécution doit avoir lieu le 25 février. Il avait étranglé chez elle, pour la voler, sa tante, Mme Symchesyn. Les preuves les plus fortes contre lui ont été les déclarations écrites qu'il avait faites volontairement après son arrestation.

* * *

Maux de tête nerveux — "Depuis des années je souffrais de maux de tête nerveux et de douleurs d'estomac", dit Mme Augusta Siekert, de Kendall, Wis. "Après avoir essayé toutes sortes de remèdes, j'ai enfin été soulagée par le Novoro du Dr Pierre. Je ne peux assez louer hautement cette préparation." Ce remède végétal bien connu régularise l'estomac et fortifie le système nerveux. Il n'est pas vendu dans les pharmacies mais procuré par des agents spéciaux. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

DANS L'OMBRE DE MES JOURS

Par Jacques des Gachons

(Suite)

Le sol y est favorable au plein épanouissement de notre caractère.

Pour moi, je suis née terrienne.

Il y a, à la campagne, une intimité qu'on ne peut guère trouver dans les villes.

Quand j'étais un tout petit marmot qui se promène encore en carosse de couleur, on me conduisait volontiers sous le grand chêne du tertre, la gloire de Charrière. Je puis donc dire qu'il m'a vue naître. Le grand air souvent m'endormait et, lorsque je m'éveillais, je tendais en même temps mes regards et mes bras vers les rameaux de mon merveilleux ami. Je n'avais pas encore un an que j'aimais déjà les arbres...

Pour mes sept ans, on me fit présider à la plantation de quatre marronniers: c'étaient alors des bébés marronniers. On les avait apportés tout "déshabillés" de leurs feuilles, leurs pauvres petits pieds nus, et nous étions en automne. Je les plaignais beaucoup: "Grand-père, ils auront froid!" Et puis je songeai à la solitude. "Ils vont avoir peur, tout petits et tout seuls, dans la nuit."

Il ne leur arriva rien de fâcheux. Je les vis très gaillards, dès le lendemain matin.

Au printemps, ils eurent de gros bourgeons rouges et poisseux, puis il leur poussa une multitude de minuscules parapluies fermés qui, un jour, s'ouvrirent tous à la fois. Ces petits camarades donnèrent de l'ombre, comme leurs grands frères, et l'un d'eux s'avisa même de fleurir. Alors, je courus chercher un beau ruban que je lui nouai autour de la taille pour le récompenser.

Il fallait voir comme les autres le regardaient.

En juillet, il laissa tomber sur la pelouse six gros marrons luisants et bruns. Je voulus garder le plus beau.

Je l'ai encore. Tu le trouveras dans la vitrine Louis XV, auprès de mon premier éventail et d'un petit oiseau empaillé qui a aussi son histoire...

Les quatre marronniers que j'ai plantés, tu les connais; ce sont ces énormes seigneurs qui décorent la pelouse, au midi du château. Il y a longtemps que je ne m'inquiète plus de leurs nuits, mais je les admire toujours lorsqu'ils sont en fleurs et j'aime à m'asseoir à leur ombre...

Je suis sûre qu'eux non plus ne m'ont pas oubliée et qu'ils me regardent vieillir avec étonnement, peut-être avec émoi...

Quant au patriarche du tertre, je le visite comme un parent puissant, comme un bon conseiller.

Je te cite un chêne et quatre marronniers, mais je ne finirais pas si j'entreprenais l'éloge de tous les arbres que je connais, pour qui j'ai de la sympathie et même de l'affection...

Je voulus un soir raconter à mon mari mon amour pour mes arbres. Je vis tout de suite que ce n'était pour lui qu'"histoire de poupées"; alors je me tus. Lucien ne pouvait comprendre qu'il y a des histoires de poupées qui grandisent avec nous, prennent de l'âge et de la gravité et font à nos derniers jours le cortège le plus gracieux et le plus noble... Lucien resta toujours un étranger pour mes chers arbres et cela me fut très pénible. A ton tour, ne traite pas d'enfantillage ce sentiment.

Entre les pelouses et entre les arbres, il y a la rivière...

Comment ne pas l'aimer? Ce n'est pas qu'elle ait grossi, elle. Malgré l'apparence, elle est toujours la même. Je dis "malgré l'apparence", parce que, lorsque j'étais petite, elle me semblait fort large et terriblement profonde. A mesure que je grandis, elle rapetissa. L'épouvantail qu'elle était jadis se transforma peu à peu en une distraction.

Quand il me fut permis de me promener seule dans le parc, je partis à la découverte, avec, à la main, une canne à bout ferré.

C'était au printemps. Les bois avaient étalé leur tapis d'anémones et les crocus violets ouvraient leurs yeux surpris au milieu du gazon. Il y avait de la pervenche. Les pruniers sauvages avaient déjà mis leur robe blanche et rose, et dans les prés qui bordent l'eau la renoncule naine, qu'on nomme grenouillette, étalait sa note d'or.

J'étais méthodique: je pris la rivière du côté de sa source et j'en descendis le cours, pas à pas, notant le moindre accident de terrain, je dénombrai les saules, les peupliers, les ormeaux qui montaient la garde à ses côtés, ou s'inclinaient sur sa chanson claire.

Grâce à certain rocher, toujours à sa place du reste, je pus sauter dans un îlot. Comme mon coeur battit! J'étais dans une île, à la vérité peu vaste, mais solitaire, silencieuse, et, comme n'importe quelle île au monde, entourée d'eau de tous côtés! Un jeune vergne s'élançait en proue. A la poupe, un petit bosquet de noisetiers, orné d'une grosse pierre plate, offrait le plus charmant asile.

J'y revins souvent par la suite. J'y ai fait établir un banc et sceller une table de pierre. Quand tu iras lire, méditer ou prier dans mon île, souviens-toi que j'y ai passé de glorieuses après-midi. Garde-lui ce nom de Philothée que je lui donnai, en souvenir de saint François de Sales et de sa chère pénitente.

"Comme les oiseaux ont des nids sur les arbres pour faire leur retraite quand ils en ont besoin, et les cerfs ont leurs buissons et leurs forts dans lesquels ils se recèlent et mettent à couvert, prenant la fraîcheur de l'ombre en été; ainsi, Philothée, nos coeurs doivent prendre et choisir quelque place chaque jour, ou sur le mont de Calvaire, ou ès plaies de Notre-Seigneur, ou en quelque autre lieu propre de lui, pour y faire leur retraite à toutes sortes d'occasions, et là, s'alléger et recréer entre les affaires extérieures, et pour y être comme dans un port, afin de se défendre des tentations. Bienheureuse l'âme qui pourra dire en vérité à Notre-Seigneur: "Vous êtes ma maison de refuge, mon rempart assuré, mon toit contre la pluie et mon ombre contre la chaleur."

J'ai toujours su par coeur ces charmantes lignes de saint François et je les redisais en pénétrant sur cet îlot où j'étais, jeune femme, mieux que partout ailleurs, la maîtresse de ma pensée.

Mais il n'y avait pas que les arbres sauvages et la rivière toujours prête à s'enfuir de chez nous, il y avait notre vieille mare immobile et discrète, les bons arbres à fruits et les fleurs.

Que de choses à soigner, à aimer!

Il y avait aussi les bêtes. Je t'ai déjà parlé, je crois, des écureuils et des petits musiciens du grand concert des arbres. J'ai su très tôt les distinguer rien qu'à leur chant ou à leur façon de voler. A leur plumage aussi, bien entendu. Je sais tous leurs noms. Je t'en ai déjà appris quelques-uns. Continue de t'informer. On ne peut pas rester indifférent devant tant de grâce. Aime-les. Pense à eux quand il fait froid. Ne laisse pas les chats rôder autour des nids. Mets des grelots aux pattes des vilains matous chasseurs.

Ce n'est pas au moins que je déteste les chats. J'en ai eu d'excellents qui me suivaient dans mon île, qui venaient sur mon lit quand j'étais souffrante et me tenaient compagnie.

Quant à mes chiens, je n'entreprendrai pas leur éloge, car si je me mettais à te raconter toutes les histoires des Tom et des Pyrame successifs qui habitèrent le château, j'oublierais trop que ce n'est pas de mes joies que j'ai à t'entretenir, mais des ombres de ma vie.

J'ai toujours été au courant de l'arrivée en ce monde, des maladies et de la mort des bêtes de la ferme: poulains familiers, chevaux rétifs, plaintifs agneaux, veaux au nez rose, sans oublier ces modestes compagnons de saint Antoine qui débarquent à la ferme à la douzaine et dans un concert qui ne manque pas de pittoresque.

Occupe-toi de ce monde-là.

Il est intéressant par lui-même. Il est une partie de notre fortune, et puis, au domaine, on t'en saura gré.

Des bêtes, il est tout simple que je passe aux gens, gens de chez nous, gens du village, gens des hameaux voisins. Quand je me suis mariée, il me sembla que je ne pourrais jamais me passer d'eux. Plusieurs bonnes vieilles et quelques femmes voulurent bien m'affirmer qu'elles ne sauraient pas se passer de moi. Ce fut un déchirement de part et d'autre. Mais j'allais à un devoir naturel et l'on me pardonna; j'allais vers l'amour et je ne souffris pas autant que je le redoutais... Quand je revins, après mon court exil, je n'avais qu'à raccrocher mon anneau à toutes ces chaînes que j'avais quittées à regret. "Comment ne seriez-vous pas heureuse chez vous?" m'avait dit mon mari me ramenant parmi ces amis de toujours.

Il ne croyait pas si bien dire. Après mes dernières semaines d'anxiété à Tours, je fus un peu comme le chardonneret qu'on avait mis en cage et qui retrouve la liberté.

(A suivre)

Page Féminine

Psychologie d'Enfant

J'ai eu autrefois comme élève une petite Française, Aline Cantal, dont j'ai gardé d'amusants et intéressants souvenirs.

Bien qu'elle n'eût guère plus de six ans, elle avait la langue et l'esprit extraordinairement déliés.

A la promenade, elle ne tarissait pas de me narrer des histoires fantastiques qui témoignaient d'une imagination débordante, mais auxquelles elle s'ingéniait à donner un tour plausible à force de détails précis. Je la laissais aller, estimant que c'était chez elle un véritable besoin de création imaginative auquel il valait mieux laisser libre cours, mais avant de rentrer à la maison, je ne manquais pas de lui demander:

— Est-ce bien vrai, Linette, tout ce que tu viens de me raconter là?

Elle coulait vers moi un regard plein d'une malice amusée, puis avec une sincérité non exempte de blague, elle m'avouait:

— Mais non, Mademoiselle! Vous savez bien que je raconte tout cela pour vous amuser et pour m'amuser.

— Oui, je le sais bien! Seulement je te le demande pour que tu t'habitues à prévenir les gens que tu leur as raconté des histoires de ton invention.

— Vous voulez dire, Mademoiselle, qu'on pourrait me prendre pour une menteuse. Ben! faudrait pas être malin pour croire que mes histoires sont "pour de vrai!" Je serais une menteuse si elles pouvaient tromper les gens, mais ce serait trop bête de ne pas voir que c'est "pour rire!" Tenez, je vais vous expliquer comment on est menteuse. Eliane (c'était sa petite soeur) est une menteuse, une vilaine menteuse! Elle chipe du sucre dans le buffet et puis quand on la gronde, elle dit que c'est le chat. Cela, c'est mentir, n'est-ce pas? Moi, je ne mens jamais. Quand j'ai fait une sottise, ben! j'ai fait une sottise! Je suis grondée ou punie parfois et puis c'est tout, c'est fini.

Mentir comme fait Eliane, je ne comprends pas ça! C'est pas malin, d'abord! Comme si tout le monde ne savait pas qu'elle est une gourmande! Moi, je suis colère et des fois, paresseuse. Alors, je donne une gifle à Eliane, ou bien je ne fais pas ma page d'écriture. Ce n'est pas beau, mais mentir est encore plus laid. Et puis, je sais que je me corrigerai en grandissant, parce que je gagnerai plus d'esprit. Mais Eliane? Elle est fausse. Est-ce qu'on peut se corriger d'être fausse?

—Mais oui, Linette. En grandissant, comme tu le dis si bien pour toi, elle finira aussi par avoir plus d'esprit et par comprendre que le mensonge est le défaut de ceux qui n'ont pas le courage d'avouer leurs fautes, par peur des gronderies, des punitions, ou parce qu'ils sont trop honteux d'avoir mal fait.

— Oui-da! mais c'est bien plus honteux d'être menteuse que d'être gourmande!

— Puisque tu es un si bon petit avocat, Linette, il faudrait expliquer tout cela à ta soeur; tu verrais qu'elle se corrigerait bien vite.

— Oui, Mademoiselle.

Et je voyais sur le visage de l'enfant le reflet des pensées qui s'agitaient dans sa petite tête.

Aline doit être aujourd'hui une grande jeune fille. Je l'ai perdue de vue, mais je pense souvent à cette originale fillette dont le jugement était si clair, si juste, si précoce.

UNE INSTITUTRICE.

L'alphabet amusant

On a aujourd'hui, pour apprendre leurs lettres aux jeunes enfants, des méthodes charmantes. On essaye de toucher leur imagination en assimilant les lettres de l'alphabet à des personnages qui se transformeraient.

— Vous voyez celui-là qui est rond comme une pomme, leur dit-on, il se nomme O. Eh bien! quand on lui enlève un morceau de son ventre, il se nomme C, et quand on lui met un petit marchepied au milieu, il se nomme G.

Et une petite fille, hier, à qui on demandait quelle était la lettre qu'on lui désignait, répondit:

— C'est un U. Je le reconnais parce que ce sont deux "I" qui se sont rapprochés et qui ont enlevé leur chapeau.

Autrefois, l'alphabet n'était pas si réjouissant.

Epingles à cheveux

Le roi des épingles à cheveux, M. Salomon Goldberg, vient de s'embarquer pour l'Europe. Il a déclaré que la mode des cheveux coupés lui avait porté un coup sérieux. En 1911, il y avait, aux Etats-Unis, 35 millions de femmes qui se servaient d'épingles à cheveux: elles en perdaient environ 65 millions par jour.

M. Goldberg a ajouté:

— Depuis que la mode est venue de se couper les cheveux, j'ai inventé des épingles, très petites, pour les cheveux courts. Mais cela n'a pas donné de résultat sérieux. A présent je me mets en campagne contre les cheveux courts. Il s'agit de convaincre la femme que ses cheveux sont sa plus belle parure.

MEUBLES

On devrait enseigner aux enfants à soigner les meubles. Dans certaines maisons, fort bien tenues par ailleurs, on remarque que les chaises de la salle à manger sont usées, écorchées, décolorées, à force de frottements; que les fauteuils du salon ont des ressorts aplatis, des soieries en charpie...

Les propriétaires de l'appartement s'excusent en ces termes:

— Ce sont les enfants. On ne peut pas leur défendre de toucher à tout, les pauvres petits! Il faut bien qu'ils remuent un peu. C'est de leur âge.

Je connais des enfants qui remuent beaucoup. C'est de leur âge, en effet! Seulement ils savent qu'il est défendu de prendre leurs ébats sur les bergères du salon. De même, ils ne s'amusent pas à gratter avec leurs souliers le vernis des chaises.

L'interdiction d'abîmer le mobilier ne les attriste pas. Au contraire! Ils s'intéressent aux objets qui les entourent, sachant leur provenance, leur histoire, et que, plus tard, s'ils les entretiennent bien, ils en auront la jouissance à leur tour.

Ils se disent l'un à l'autre:

— Fais attention! Tu vas cogner le buffet! Tu sais bien qu'il vient de bon-papa et que maman y tient beaucoup!

Les meubles deviennent pour eux des choses de valeur, et ils les respectent.

MARYEL.

Les braves gens

Dernièrement, la "Croix du Nord" insérait une note demandant si quelqu'un voulait se charger de recueillir un petit orphelin de deux ans et demi pour l'élever en bon chrétien. Tandis que les "offres d'emploi" contre forts gages publiées dans les journaux obtiennent si peu d'échos, sait-on combien de réponses a reçues la personne qui a fait paraître cet avis?

Quatre-vingt-cinq! Et non seulement par lettres, mais par télégrammes et par visites! Quatre-vingt-cinq personnes se disputant comme une récompense cette bonne action!

Et la grande majorité de ces offres vient de gens peu fortunés: ouvriers, petits commerçants, fermiers. Beaucoup même sont déjà chargés de famille.

Ces beaux exemples de générosité donnés par les familles chrétiennes du Nord sont tout à leur honneur!

Ce que vaut une femme

Un savant s'est livré récemment à une piquante statistique: il a voulu savoir à combien était évaluée une femme par les divers peuples de l'univers. Son enquête, bien qu'incomplète, lui a donné de curieux résultats.

Ainsi, une fiancée tartare coûte dix kilos de beurre, les Cafres sont plus exigeants, un jeune homme qui veut se marier doit livrer à sa fiancée huit vaches. Dans le Kurdistan, il faut donner deux marsquins pour avoir une épouse; et aux îles Fidji, une dent de baleine. Les indigènes de l'Ouganda, à la veille de se marier, doivent posséder, au moins, un paquet d'aiguilles à coudre, vingt cartouches et trois taureaux, le tout pour indemniser la future belle-mère de la perte de sa fille.

Le christianisme donne la meilleure réponse.

La femme vaut l'homme et, quelquefois, un peu plus!

Les canonisations prochaines

Les six canonisations moralement assurées pour l'Année Sainte, et qui contribueront à donner aux fêtes jubilaires un éclat incomparable, feront l'objet de quatre grandes cérémonies pontificales dans la basilique Saint-Pierre.

Le bienheureux curé d'Ars et le bienheureux Jean Eudes seraient canonisés le même jour.

Les canonisations de la bienheureuse Postel et de la bienheureuse Mère Barat seraient pareillement associées.

Quant à la bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus et au bienheureux Pierre Canisius, Jésuite hollandais, mort en 1567, le Souverain Pontife leur réserverait une cérémonie distincte en deux jours différents.

On remarquera que cinq des futurs canonisés appartiennent à la France récemment appelée par Pie XI la "mère des saints".

Les pseudonymes célèbres

Tout le monde sait qu'Anatole France était le pseudonyme d'Anatole-François Thibault, et peu de personnes ignorent que René Boylesve est celui de René-Marie-Auguste Tardiveau, confrère à l'Académie de l'écrivain qui vient de mourir.

François Coppée s'appelait Francis Coppée, et Jules Simon, Simon-Jules Suisse.

Mais les pseudonymes sont devenus plus rares qu'autrefois, et celui de Voltaire, qui cachait d'Arouet, n'était certes point une exception.

On étonnerait bien des gens en leur parlant des comédies de Carlet, qui n'était autre que Marivaux, ou de celles de Carton, qui était Dancourt.

Qui se doute aujourd'hui que Volney s'appelait de son vrai nom Chasseboeuf; Delille, Jacques Fontanier; Crébillon, Jolyot; Voisenon, Fusée; La Chaussée, Nivelle; Sainte-Foix, Poulain?...

Si l'on dit du mal de toi et qu'il soit véritable, corrige-toi; si ce sont des mensonges, ris-en. — Epictète.

Les difficultés que nous trouvons aux choses ne sont le plus souvent que les défaillances de notre volonté et l'aveu de la médiocrité de nos désirs. — Fadette.

PETITS CONSEILS

Vos couteaux sont rouillés?

Prenez un morceau de flanelle bien imprégnée de pétrole, que vous pliez en deux, et frottez vigoureusement la lame rouillée entre deux épaisseurs de ce chiffon. Vous pouvez encore laisser séjourner la lame dans un bain de pétrole et procéder ensuite au nettoyage à la brique pilée et à la planche à couteaux. Pour donner un tranchant à cette lame, vous pouvez vous servir d'un objet en émeri ou d'une tige d'acier, de préférence enduits de quelques gouttes de pétrole. Le métal enduit de ce liquide a plus d'effet sur les pièces à repasser et donne un tranchant plus délicat.

Le beurre est rance?

Pétrissez-le dans de l'eau contenant un peu de bicarbonate de soude; jetez cette eau et remplacez-la par de l'eau claire ou encore: mettez du chlore de chaux à la place du bicarbonate de soude (10 à 15 gouttes pour une livre de beurre), pétrissez et remplacez ensuite par de l'eau pure.

Votre porte grince?

C'est énervant; et vous n'êtes pas patientes? Alors prenez un crayon ordinaire et, avec la pointe, frottez les gonds: le bruit cessera aussitôt.

RECETTES

Conservation du bouillon

Pour le conserver deux jours, il suffit de le verser dans une terrine vernie, tout doucement, de telle sorte que ce qui forme dépôt au fond de la marmite y reste bien; c'est ce qu'on appelle "décanter"; cette terrine devra demeurer exposée à un courant d'air. Mais si l'on désire le conserver plus longtemps, il faut le verser dans des bouteilles, et le réduire au bain-marie.

Il faut soutenir les bons journaux

Le vétéran du journalisme catholique en Belgique, M. Léon Maillé, développait récemment un rapport sur la presse au Congrès de l'Union catholique belge. M. Maillé rappelait que pour posséder de bons journalistes, et par suite pour avoir de bons journaux, il faut les payer. Et il précise:

"Il faut aider les journaux à payer convenablement les journalistes. Trop de journalistes sont encore obligés de travailler pour des salaires de famine. Il ne faudrait pas généraliser, mais les cas restent trop nombreux."

L'EVANGILE

Deuxième dimanche de l'Avent

(S. Matth., XI, 2-10)

En ce temps-là, Jean-Baptiste entendit parler dans sa prison des oeuvres merveilleuses de Jésus-Christ, et lui envoya deux de ses disciples pour lui dire: Etes-vous Celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? Jésus leur répondit: Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu: les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres; et heureux celui qui ne se scandalisera point à mon sujet. Comme ils s'en retournaient, Jésus se mit à parler de Jean, et dit au peuple: Qu'êtes-vous allés voir dans le désert? Un roseau agité par le vent? Mais encore qu'êtes-vous donc allés voir? Un homme vêtu mollement? Vous savez que ceux qui s'habillent de la sorte sont dans les palais des rois. Qu'êtes-vous donc allés voir? Un prophète? Oui, je vous le déclare, et plus qu'un prophète; car c'est de lui qu'il est écrit: J'envoie devant vous mon Ange, qui vous préparera la voie.

Calendrier de la semaine

Jeudi 4 décembre — Ste Barbe.
Vendredi 5 — S. Sabas.
Samedi 6 — S. Nicolas.
Dimanche 7 — Deuxième dimanche de l'Avent.
Lundi 8 — Immaculée Conception.
Mardi 9 — Ste Léocadie.
Mercredi 10 — S. Melchiade.

LA CULTURE CLASSIQUE

Conférence prononcée au Collège de Saint-Boniface, le 13 novembre, à l'occasion de l'inauguration de l'aile nouvelle, par le R. P. Longpré, S.J.

On raconte, je ne sais plus en quelle ville d'Asie, que la royauté fut proposée à celui qui saluerait d'un cri le premier rayon du soleil. Les candidats nombreux se tournèrent tous vers l'Orient; plus habile, Strabon regarda à l'opposé et, avant tous les autres, il vit le premier éclat de l'astre qui rebondissait sur les montagnes de l'Occident. Strabon fut roi. De même nous, Canadiens français, si nous voulons garder notre supériorité intellectuelle ici au Canada, et dans l'Ouest, c'est vers le passé qu'il faut nous tourner pour avoir la vraie lumière.

En effet, si la race canadienne-française est si fière aujourd'hui de se trouver en ce coin d'Amérique avec autant d'indépendance et de liberté, avec sa foi ardente des premiers jours, avec son parler et avec sa vie familiale intense, c'est à son attachement inébranlable à ses traditions ancestrales qu'elle le doit. Et il importe de noter ici que cette survivance ne peut être regardée comme l'effet d'un heureux hasard ou d'une libéralité anglo-saxonne; elle n'est rien autre chose que la volonté bien arrêtée du peuple canadien-français de durer, de vivre et de s'imposer au respect de ses ennemis. C'est le plus volontaire des phénomènes historiques.

Car, il n'y a pas à se le dissimuler, l'anglicisation complète fut le but manifeste de presque tous les cadeaux dont voulut bien nous gratifier la magnanime Angleterre, jusque vers le milieu du siècle dernier. Assimiler au plus vite ces quelques milliers de défricheurs en leur enlevant peu à peu leur langue et leur foi, tel était le plan bien avoué des vainqueurs. Les Canadiens français eurent le grand tort au regard des Anglais, de ne pas apprécier ces faveurs. Après un siècle d'efforts variés et répétés les gouverneurs anglais durent constater une chose: ces rudes colons restaient aussi catholiques et français qu'aux premiers jours. Il fallait abandonner tout espoir d'anglicisation. Le problème canadien était irrémédiablement compliqué. La politique canadienne devait être orientée, non plus vers l'assimilation, mais vers la coexistence des deux éléments anglais et français, dans la paix et l'harmonie nécessaires à la prospérité du pays.

Ce fut là le but et l'esprit du pacte fédéral de 1867. La constitution laisse une large autonomie aux provinces fédérées; en particulier, les questions relatives à l'éducation sont de leur domaine exclusif. Mais l'opposition anglaise ne désarme pas. Il lui était facile de faire interpréter le texte constitutionnel à sa guise. En tout cas, ce ne fut pas la paix complète et définitive, celle que les Canadiens français avaient droit d'espérer.

Cependant ce qui nous a toujours sauvés à travers [illegible] et cette complexité de la vie canadienne, c'est le souci que l'on a toujours apporté à donner ou à faire donner aux enfants, de force comme ici au Manitoba et dans l'Ontario, une culture en rapport avec leur origine et leur nationalité. L'école, en effet, surtout dans la province de Québec, ne s'est pas crue autorisée à implanter des idées politiques, à essayer de niveler les esprits et les coeurs sous prétexte d'égalité démocratique; elle a mis toute son attention à s'adapter [illegible] à plier aux exigences de ceux qu'elle venait servir. S'attachant rigoureusement à son rôle de subsidiaire déléguée de la famille, elle a produit un chef-d'oeuvre de modération et de vitalité. Et c'est de ces centres de véritable éducation, c'est de ces foyers de lumière française, que sont partis ces nombreux bataillons de jeunes gens pour aller grossir le contingent de la jeunesse qui peuple nos collèges et se prépare par une "forte culture classique" à former une élite.

Et qu'en est-il résulté? Grâce à ce système, Québec a pris la tête des différents groupes, et elle est devenue le cerveau de la Confédération. Elle est la province la plus prospère, elle donne le pas, et sur elle, se règlent les autres. C'est un fait qui crève les yeux et que la plupart des Anglais bien pensants admettent sans peine aujourd'hui. Or, quel plus bel exemple à suivre pour nous? Oui, certes, il est révélateur et engageant. Et n'est-ce pas aussi avec l'intention d'obtenir ce semblable résultat, c'est-à-dire de conserver leurs traditions nationales, leurs moeurs et coutumes particulières et d'assurer leur survivance comme entité catholique et française que tous les Canadiens français du Manitoba se sont organisés en association? N'est-ce pas le but qu'ils poursuivent en assignant un programme de français à tous nos instituteurs et à toutes nos institutrices de langue française? N'est-ce pas pour cela qu'ils ont créé un visiteur des écoles? N'est-ce pas là enfin la volonté irréductible de notre Chef, qui l'a déclaré hautement: "Si nous voulons plus de français dans nos écoles, c'est à nous d'en mettre". Est-ce assez clair? Est-ce assez explicite?

Mais, malgré cela, pourquoi faut-il donc encore constater la tendance marquée de certains Canadiens français à toujours dénigrer et à mésestimer tout ce qui vient de chez nous? Pourquoi faut-il voir trop souvent encore cette admiration niaise pour tout ce qui est anglais? Pourquoi, enfin, certains des nôtres vont-ils jusqu'à tourner en ridicule nos usages et nos institutions les plus sacrées? Qui donc nous délivrera de ce néfaste engoûment pour tout ce qui est étranger? Qui donc nous délivrera du tam-tam, de la camelote, du rebut et de la pacotille d'où qu'elle vienne? Qui donc libérera l'âme française de cette damnable obsession anglaise, source de tant de maux et de tant d'erreurs, puisqu'elle est le véhicule du protestantisme? L'arme libératrice ne nous fera pas défaut, si nous avons le bon sens de la reconnaître et le courage de nous en servir. C'est l'éducation française à l'école, suivie d'une forte culture classique au collège.

En effet, si l'âme française est par tempérament si droite, si nette et si saine, si la langue qu'elle parle est si limpide et si claire, si le bon sens est le trait dominant de son esprit, c'est à sa "culture classique" qu'elle le doit, à cette forte éducation qu'elle a reçue dès son origine.

Et c'est dans ce but bien avoué, le salut de la race, que je voudrais vous parler ce soir de la "culture classique". Après avoir fait bonne justice de certains préjugés, je vous dirai: (a) la nature, (b) les bienfaits, et (c) les résultats de cette méthode si universellement efficace.

I

Voyons d'abord les "principaux préjugés".

Beaucoup de gens, de nos jours, sont peu sympathiques à la culture classique. Il y a de cette défaveur plusieurs motifs. Mais le premier qu'ils s'en vont répétant sur tous les tons, est celui-ci:

C'est inutile d'apprendre du grec et du latin. Dans la vie pratique, cela ne peut aider ni à tenir les comptes, ni à construire une machine, ni à faire aller un commerce, cela ne sert de rien absolument. C'est une méthode surannée, un héritage du temps passé. Les conditions de la vie moderne exigent une tout autre préparation.

Je concède, bien volontiers, que le marchand ou l'industriel n'ait pas souvent l'occasion de parler latin avec leurs clients. Ce n'est pas, pour eux, un moyen habituel de faire venir de l'eau au moulin. Mais n'empêche, cependant, que ceux qui en ont appris réussissent mieux que les autres en affaires. Cela ne veut pas dire évidemment que la culture classique supplée le talent, qu'un imbécile, à force d'apprendre "rosa" et "dominus", arrivera à surpasser un homme bien doué. Une intelligence supérieure sans latin, vaudra toujours infiniment mieux qu'un esprit médiocre amélioré par les langues anciennes. Mais, toutes choses égales d'ailleurs, les études classiques produisent un résultat plus profitable qu'aucun autre système d'éducation organisé jusqu'ici.

Voulez-vous sur ce fait des témoignages d'hommes compétents? En voici qui pourront peut-être vous convaincre. C'est un professeur d'histoire et de science politique à l'Université de Californie qui dit que "l'enseignement classique est celui qui conduit le mieux au succès; il est finalement le plus utile". A son tour, ajoute le recteur de l'Université de Rochester, "aussi loin que s'étend notre expérience, nous n'avons pas trouvé de moyen comparable à l'étude du grec et du latin pour le développement de la maturité intellectuelle". D'autre part, dit pour son compte le chancelier de l'Université de Syracuse, "pour arriver sûrement à la connaissance la plus profonde de tout ce qui demande une pensée forte, critique et claire, je conseillerais fortement l'étude patiente et infatigable du grec et du latin".

Enfin, voulez-vous connaître le sentiment d'un industriel sur la question? C'est le roi de l'acier, en personne, qui parle. Carnegie l'avouait en 1896, en s'adressant aux élèves de l'Université de Cornell: "En supposant, disait-il, des aptitudes égales de part et d'autre, le gradué de collège l'emportera toujours sur celui qui n'a point fait d'études, parce qu'en définitive c'est l'instruction qui compte". Et dans son livre sur "L'empire des affaires", il écrivait en toutes lettres: "Le diplômé d'université possède des idées plus larges que celui qui a été privé d'éducation universitaire. Il dépassera infailliblement celui qui, une couple d'années avant lui, aura été mis à l'école de la pratique." Voilà comment se trouvent renversées toutes les objections que l'on peut faire contre l'utilité des études classiques.

Un autre préjugé contre les études classiques, préjugé néfaste celui-là, parce qu'il empêche beaucoup de parents de procurer à leurs enfants un héritage sans égal, c'est la longueur des études classiques! Ils déplorent comme une pure perte ce gaspillage d'énergies, pendant les sept ou huit années de collège. Ce qu'ils voudraient c'est une formation rapide, pratique, utilitaire, immédiatement convertible en pièces sonnantes. Voilà le rêve qu'ils caressent.

Mais c'est un rêve. Le rendement attendu, provenant d'une éducation faite ainsi à la vapeur, ne sera jamais aussi merveilleux qu'ils l'avaient espéré. Et le temps que prendra le petit apprenti à parcourir lentement, très lentement parfois, les différents stages, avant d'arriver au poste convoité, ce temps-là, dis-je, sera toujours bien plus long que celui que le jeune homme aura employé à l'étude, avant de se spécialiser. Sans compter que celui qui se sera préparé ainsi par l'étude avant d'embrasser une carrière quelconque sera toujours bien supérieur à celui qui n'aura pas d'instruction. Car l'expérience le démontre, et de nombreux témoignages en attestent hautement le fait, que non seulement dans les professions libérales, mais même dans les carrières agricoles, commerciales, industrielles, une solide instruction générale, antérieure aux études professionnelles, est un principe de force et un gage de supériorité. On le comprend sans peine: plus l'esprit s'est exercé dans les travaux qui ont pour but d'accroître ses énergies et d'étendre son rayon d'action, plus aussi, et pour cela même, il possède d'aptitude à exploiter les différents domaines de l'activité économique et sociale. Et ainsi, il se trouve que l'objection de la longueur des études se change en un réel avantage. Puisque l'instruction aujourd'hui a transformé les conditions de la vie humaine, son influence a envahi toutes les branches de la société. Elle décide de toutes les destinées. Elle dispose de la fortune, de la réputation et du crédit parmi les hommes.

Enfin, un dernier grief que l'on formule est celui-ci: c'est qu'au firmament des études classiques les étoiles sont rares. Et l'on ajoute, ce qui est plus grave, que beaucoup, après avoir jeté un resplendissant éclat, se sont éteintes misérablement (j'entends les étoiles!). Et l'on tient les études classiques responsables de toutes ces vies gâchées, en apportant pour raison que "c'est l'éducation qui fait les hommes".

Eh bien, non, mesdames et messieurs, les études classiques ne sont pas aussi néfastes que cela, et je me permettrai d'apporter une distinction à cet aphorisme qui dit que "l'éducation fait les hommes". Si cette proposition était rigoureusement vraie, si l'on pouvait faire des hommes comme on fabrique des machines, il suffirait d'avoir de bons matériaux, c'est-à-dire des natures saines et un bon plan de construction, c'est-à-dire une bonne méthode d'éducation, pour faire à volonté des hommes distingués et vertueux. Or chacun sait qu'il n'en est rien et que les meilleurs instituteurs de la jeunesse sont loin de travailler à coup sûr à la confection des petits chefs-d'oeuvres qui concernent leur état.

D'autre part, si cette proposition était entièrement fausse, si l'éducation n'était pour rien dans la valeur future de ceux qui la reçoivent, ce serait une grande duperie de nous consacrer, comme nous le faisons ici, à la formation intellectuelle et morale des jeunes. Et comment pourrait-on expliquer ce grand combat entre les maîtres chrétiens et les éducateurs sans Dieu? Pourquoi du côté de ceux-ci tant d'acharnement à s'emparer de la jeunesse? Pourquoi du côté de ceux-là tant de courage à la défendre au prix des plus lourds sacrifices et des plus généreux dévouements? Dans le cas où cette doctrine serait fausse, il vaudrait mieux, ce semble, laisser aller l'éducation au hasard. Il en sortira alors ce qu'il pourra.

Mais il n'en va pas ainsi. La vérité, pour la circonstance, se trouve entre ces deux extrêmes. Ni l'éducation n'est indifférente, ni elle n'est souveraine pour l'orientation définitive des jeunes existences qui subissent son action. A cette sentence inexacte: l'éducation fait les hommes, il faut substituer cette autre formule: "l'éducation commence les hommes et les prépare à s'achever eux-mêmes". Alors je comprends.

Que l'éducation soit l'affaire de ceux qui s'y consacrent, ce n'est pas moi qui le contesterai; mais qu'elle ne soit pas aussi et surtout celle de chaque étudiant, c'est le préjugé, mesdames et messieurs, que je voudrais arracher de vos esprits. Que les efforts des maîtres doivent tendre à révéler le devoir, à le montrer impérieux, à la peindre aimable, à faire voir le malheur de la violation de la loi, à écarter de la route les obstacles, à mettre à la portée de tous, les exemples, les encouragements, les facilités qui provoquent au bien et en adoucissent la pratique; tout cela, c'est l'éducation en tant qu'elle dépend d'autrui, mais ce n'est pas l'éducation tout entière. Il reste que ce bien aperçu, recommandé, facilité, rendu séduisant autant qu'il peut l'être, l'élève le saisisse enfin d'une étreinte personnelle et cela, sachez-le bien, mesdames et messieurs, nul ne peut le faire à la place de l'élève. Il n'y a que la volonté qui puisse vouloir; et cette partie décisive de l'éducation, ce rôle efficace, cette évolution intérieure qui fait mûrir le fruit moral sous le soleil de Dieu, c'est la tâche de l'étudiant et vous n'y pouvez déléguer personne.

L'élève est donc tenu, pour sa formation, pendant ses études, de s'approprier par l'effort personnel et la bonne volonté, les ressources de culture offertes à son esprit et à son coeur. Jeune étudiant, au sortir du collège, il doit se compléter encore en continuant sur lui-même le travail de l'éducation. Pour n'avoir pas compris ce double devoir beaucoup d'hommes sont restés inachevés dans leur vie, et parce qu'ils avaient subi trop passivement l'éducation reçue et parce qu'ils l'avaient interrompu trop tôt. Mais la faute n'est ni aux études classiques, ni aux éducateurs. Non. Quand vous voyez, mesdames et messieurs, les maîtres de vos enfants se prodiguer dans le labeur de l'enseignement, dans les sollicitudes de la discipline, dans cette abnégation de toutes les heures qui compose la vie d'un instituteur chrétien, vous comprenez que tant d'efforts de leur côté n'ont pas pour but de dispenser vos enfants de la peine, mais de les aider à la rendre féconde.

Que penseriez-vous d'un élève, au collège, qui dirait: on m'instruit, donc je n'ai pas besoin d'apprendre; on me surveille, donc je ne suis tenu à bien faire que dans la mesure où je suis contrôlé; on m'exerce à l'obéissance, à la patience, à la piété, donc je n'ai pas besoin de m'y exercer moi-même. Ce serait absurde, n'est-ce pas?

Que penseriez-vous d'un étudiant, à l'université, qui n'apercevrait plus devant lui que fêtes et amusements et ne comprendrait plus l'activité que sous la forme du plaisir? Ce serait déraisonnable, n'est-ce pas?

Pour ma part, je plaindrais les maîtres qui auraient pour élève un pareil jeune homme, car il aurait rendu leur tâche ingrate et stérile; je plaindrais ses parents, car il aurait déjoué leur prévoyance; je plaindrais bien plus encore ce jeune étudiant car il serait condamné d'avance à n'être toujours qu'une moitié d'homme, un être secondaire et manqué. Mais je n'oserais jamais attaquer le cours classique, ni en vouloir, sérieusement à ses professeurs; car il restera toujours établi, en saine pédagogie, que l'éducation n'est pas un traitement qu'on doit subir, mais une oeuvre commune où l'activité de l'élève doit conspirer avec celle du maître, où l'un ne doit pas moins faire pour recevoir que l'autre pour donner, où l'esprit, où le coeur, où l'âme tout entière doivent travailler à leur culture avec ceux qui les cultivent, pour partager avec eux le mérite de l'effort et la joie de la récompense. Et ainsi, libres de tous ces préjugés qui auraient pu comme un nuage obscurcir votre intelligence, je vous dirai maintenant ce que c'est que les études classiques.

II

Et d'abord, quelle est leur nature?

C'est un enseignement de culture générale, qui a pour base l'étude des langues et des littérature anciennes et dont les lettres sont le principe actif de formation.

1.—C'est, avant tout, un enseignement de culture générale. Ce mot doit s'entendre en un double sens.

Cette culture est général d'abord parce qu'elle donne à l'esprit des clartés sur tout. Ainsi le jeune homme qui s'est décidé à embrasser la carrière des sciences s'y trouvera préparé. L'ingénieur profitera de ses mathématiques. Le futur historien connaîtra déjà une partie de l'histoire. Le prêtre aura reçu la base de sa formation. L'avocat, l'écrivain, le journaliste seront déjà initiés à leur profession par l'étude de la littérature. Et si le jeune étudiant ne veut se spécialiser en aucune branche, il aura néanmoins des connaissances sur tout, il sera outillé pour la vie.

Cette culture est générale encore parce que les connaissances qu'elle embrasse sont celles qui doivent être communes à tous. En effet, au cours classique, les sciences, les mathématiques, l'histoire, la religion, la littérature y sont enseignées. Toutes les classes de la société peuvent en profiter, chacun peut y recevoir une culture qui l'aidera dans toutes les situations de la vie. Tel est donc l'objet du cours classique: c'est la culture générale de l'esprit humain. Son but est de mettre en valeur l'âme humaine et toutes ses facultés, c'est de développer ses ressources intimes et de lui faire acquérir les bonnes, les fortes, les durables qualités ou habitudes intellectuelles qui la rendront fondamentalement apte à toutes les fonctions d'ordre supérieur. Il s'agit de remuer assez profondément cette riche et précieuse terre de l'esprit afin qu'elle rende en son temps trente, soixante et cent pour un, c'est-à-dire le maximum de son rendement. Il ne s'agit pas de culture encyclopédique, ne donnant le plus souvent au jeune homme qu'une supériorité de surface, un faux brillant, un vernis illusoire de science ou d'érudition. Il s'agit de culture éducative dans toute la force du mot latin, augmentant la valeur intrinsèque, la qualité foncière de l'esprit de l'homme tout entier. Voilà la fonction propre, le rôle esentiel du cours classique: procurer à l'élève la formation générale qui met en valeur son intelligence et les autres facultés de son âme raisonnable.

2.—Cet enseignement ensuite met à sa base l'étude des langues anciennes. La raison en est bien simple, c'est qu'il y a harmonie et parenté entre le génie des anciens et le nôtre. Au point de vue intellectuel et esthétique, nous sommes de leur race. Le Canadien français est issu de race latine; sur son âme ardente et fière rayonne le génie latin. Sans échapper à toute préoccupation utilitaire, il tend d'instinct et de pratique vers l'idéal. La haute culture classique s'harmonise mieux que toute autre avec l'idée qu'il se forme de la civilisation et du progrès, avec l'objectif qu'il poursuit, avec les aspirations qu'il caresse, avec la vocation de prosélytisme religieux et d'apostolat social dont il sent en son coeur brûler la flamme. En suivant donc les anciens nous ne risquons pas de sortir de notre voie. Ils sont nos vrais maîtres.

C'est pourquoi il est vrai, au pied de la lettre, que l'enfant apprend le français en apprenant le latin et le grec, puisque la langue française est fille des langues classiques. Il n'y a même pas d'autre moyen de l'apprendre au sens scientifique et complet du mot. C'est pourquoi aussi la connaissance des langues classiques est chez nous une nécessité au point de vue de la conservation de la langue nationale elle-même. Sans compter que le latin est pour nous la langue du Pape notre père, de l'Eglise notre mère, la langue de la grâce, des sacrements et de la prière liturgique, la langue de ces phalanges glorieuses de martyrs, de saints, de docteurs, avec lesquels nous sommes en communion, dans tous les temps et sous tous les climats. Le latin, c'est la langue officielle du monde surnaturel, de la société la plus distinguée et la plus vaste qui fut jamais, des relations les plus fréquentes, les plus intimes et les plus importantes. Or, mesdames et messieurs, vous qui avez à coeur la formation religieuse et le développement du sens patriotique dans vos enfants, n'avez-vous pas là une occasion exceptionnellement propice de leur fournir l'un et l'autre de ces deux grands biens, en procurant à quelques-uns de vos fils l'avantage inappréciable d'un cours classique?

Le Collège de Saint-Boniface veut être dans le Manitoba une forteresse, de haute éducation dont l'influence catholique et française rayonne sur tous les milieux où il travaille. Il reste dans l'intention de son patriote et généreux donateur un bastion de défense où la race canadienne-française doit trouver armes et munitions pour les luttes nécessaires. Il assure à tous les jeunes gens qui viennent lui demander une culture classique, cette supériorité victorieuse qui est celle du cerveau. Il assure aussi à tous nos jeunes compatriotes de l'Ouest ce culte de leur langue, ce goût du travail intellectuel, cet attachement à leurs traditions de race, sans quoi les jeunes sont inaptes à continuer l'oeuvre de survivance à laquelle se sont sacrifiés les anciens. Ne vous sentez-vous pas disposés, mesdames et messieurs, à seconder, à encourager de toute manière une oeuvre si indispensable et si éminemment patriotique?

Enfin, dans cet enseignement, le principe actif de formation appartient aux lettres, parce que l'objet de toute éducation c'est de préparer le jeune homme à la vie, et les lettres sont le miroir de la vie. C'est à elles qu'est confiée le soin de façonner l'esprit, parce que seules, elles peuvent lui donner la souplesse et la variété des ressources, la finesse et la pénétration; seules elles peuvent développer dans un ensemble complet et dans un juste équilibre toutes ses facultés: l'intelligence et la volonté, comme l'imagination et la sensibilité.

Voilà pourquoi elles sont au centre de l'édifice. L'histoire et les sciences ne leur ont été ni sacrifiées ni même subordonnées, mais groupées et ordonnées autour d'elles. Et un tel enseignement, bien loin d'être artificiel et arbitraire, il est calqué sur la réalité et tient compte de toutes ses exigences; car avant d'être un savant, un ingénieur, un médecin, un architecte, il faut être un homme.

Beaucoup mourront sans avoir jamais eu à utiliser les notions qu'enseignent la géométrie, l'algèbre ou la chimie; mais tout au long de leur vie ils auront eu à dépenser ce trésor d'observation, de sagesse, de rêve, de poésie qui se trouve enclos dans la littérature. C'est pourquoi l'enseignement classique a reçu des hommes reconnaissants ce beau nom "d'humanités". Il a traversé tous les siècles, survécu à toutes les tourmentes, et, les unes après les autres, toutes les générations se le sont transmis comme un précieux héritage. Et rien n'est plus beau pour les humanités classiques que d'avoir servi ainsi à élever le niveau de l'esprit humain, comme rien n'est plus glorieux aussi pour elles que cette solidarité qui lie leur cause avec celle de la religion elle-même. Elles sont comme l'arbre verdoyant qui ombrage et protège la source. Sans doute c'est la source qui fait vivre l'arbre, mais l'arbre n'en causera pas moins quand même son agrément, sa beauté et son utilité propres.

III

Et nous sommes amenés ainsi aux bienfaits spéciaux des humanités classiques.

Elles forment tout l'homme ou du moins tout ce qui dans l'homme règne et commande: son esprit, sa volonté, son coeur. Elles épurent aussi le goût et mettent dans l'âme un merveilleux équilibre.

Et d'abord, elles forment l'esprit, en nous forçant à penser. Et ce n'est pas là le plus mince avantage. Car il faut bien nous rappeler que c'est par la pensée que les peuples comme les individus sont grands. Aussi un des plus inappréciables bienfaits de l'éducation, n'est-ce pas de développer et d'affermir dans une nation la faculté de penser avec force et avec justesse, n'est-ce pas de faire goûter, non plus à quelques-uns, mais au grand nombre, les plaisirs que donnent la pensée et le coeur; n'est-ce pas d'empêcher ainsi le peuple de tomber dans de viles et grossières jouissances, en lui faisant aimer celles qui sont nobles et élevées?

Or, c'est là précisément le propre des humanités classiques. En aiguisant l'esprit, en lui ouvrant des horizons plus larges, en sollicitant la curiosité intellectuelle, elles élèvent en nous cette faculté par laquelle nous ressemblons aux anges et à Dieu même. Elles préparent, au sens le plus juste et le plus strict du mot, des hommes capables d'habiter les hautes sphères de l'intelligence, de comprendre et d'aimer le vrai, le beau, l'idéal et même de cultiver plus fructueusement que d'autres les branches du savoir qu'ils avaient paru négliger tout d'abord. Partant elles font quelque chose de meilleur, de plus fécond et finalement de plus pratique que l'instruction qui ne se renferme que dans le cercle des connaissances utiles. Elles apprennent à raisonner, à imaginer, à combiner, à expertiser les préjugés des connaissances certaines, à rechercher la vérité qui est le premier

(Suite à la onzième page)

LA CULTURE CLASSIQUE

(Suite de la dixième page)

de tous les biens et à la trouver. En un mot, elles nous forcent de toute manière à penser.

Ensuite elles forment aussi la volonté. Sans doute, il est bien, il est nécessaire de savoir, c'est l'honneur de l'homme. Toutefois ce n'est point là l'homme tout entier, ni l'unique but de la vie. Agir importe davantage. Une volonté bien formée, bien trempée produit souvent, et même ordinairement plus et mieux qu'un talent spécifique. Le but d'une bonne éducation, son couronnement, sa meilleure récompense sera toujours de perfectionner la volonté. L'éducation eut-elle laissé certaines lacunes, si elle a rempli sa mission en ce qui concerne la volonté, elle n'a pas travaillé en vain.

Or, les humanités classiques, à cause des efforts qu'elles demandent, sont un excellent moyen de nous faire acquérir de la volonté. En effet, elles présentent plus de difficultés que n'importe quelle autre discipline intellectuelle, et partant elles exigent une plus grande somme d'énergie. Ce ne serait peut-être pas là un titre à une recommandation spéciale, si le résultat ne devait pas être meilleur. Mais, tout le monde admet en thèse générale qu'il y a proportion entre le développement de la volonté et le travail personnel qu'il a coûté. Et là où il y a eu plus de travail personnel, toutes choses égales d'ailleurs, il y aura une culture plus parfaite et par cela seul les études classiques garderont toujours, malgré tout, leur supériorité. Car enfin, l'exercice est la condition indispensable pour acquérir de la volonté, aussi bien que pour fortifier les membres du corps. Et c'est un fait que les études classiques ne livrent leur secret qu'aux persévérants, qui ne répugnent pas aux recherches pénibles. Mais aussi quel profit, quels avantages ne retire pas l'élève de ces exercices cent fois répétés et où mille embarras se rencontrent créés par les règles de la syntaxe et de la construction. Cette gymnastique augmente la puissance d'attention, de réflexion et de jugement, ce qui est de première importance pour la valeur intrinsèque d'un esprit cultivé; mais surtout elle maintient la volonté dans une atmosphère militante qui la tonifie, la virilise et la rend supérieure à tous les obstacles qui pourraient s'opposer à ses conquêtes.

Les études classiques forment encore le coeur. Elles s'en font un puissant auxiliaire dans l'oeuvre si difficile de l'éducation. Elles éveillent en lui la pitié, l'amour, l'enthousiasme, la fascination. Quel est celui, en effet, qui ne s'est pas senti ému devant les dernières heures de Socrate, devant la fidélité conjugale de Pénélope? Quel est celui qui n'a pas été transporté d'admiration devant l'affection poussée jusqu'à l'héroïsme de Nisus et d'Euryale, devant la mort en beauté, sur le champ de bataille, de cet enfant de la douce Argolide? Quel est celui qui n'a pas été touché jusqu'aux larmes devant les adieux d'Hector à Andromaque, en entendant ces paroles tombées de la bouche du héros troyen:

Chère épouse, en essuyant mes larmes
J'ignore quel succès le sort garde à mes armes;
Je te laisse mon fils pour gage de ma foi,
S'il me prend, je prétends qu'il me retrouve en toi.
Si d'un heureux hymen la mémoire t'est chère,
Montre au fils à quel point tu chérissais le père.

Voilà comment les études classiques, au cours de leur cycle, excitent dans le coeur les sentiments les plus nobles et les plus relevés. Et ce faisant, elles fournissent à l'homme, au point de vue de sa vie morale, un secours qui n'est pas à dédaigner. On peut même affirmer que l'influence des sentiments sur les facultés supérieures est plus grande que celle des facultés supérieures sur les sentiments. En effet, ces derniers agissent puissamment sur la raison et sur la volonté et non seulement ils les stimulent à l'action, mais encore ils les aident à s'appliquer à leur objet avec désir et avec passion, avec intérêt et avec persévérance. Tant il est vrai qu'une sensibilité harmonieusement réglée, bien développée et profonde donne à la vie morale force et chaleur, ardeur et perfection. Oui, perfection! Car un homme sans entrain, que le sentiment ne stimule point, n'a que la moitié de ses forces pour le bien. Le triomphe est donc complet quand l'intelligence et la volonté, le coeur et le sentiment s'unissent pour tendre au même but. Et les humanités classiques opèrent cette merveilleuse harmonie, et elles sont seules capables de l'opérer.

De plus, les humanités classiques épurent le goût. Il est bien vrai qu'il en coûte de longues années d'étude pour être en mesure d'apprécier leur beauté; mais quand une fois l'élève l'aura comprise et goûtée, cette beauté, son goût lui-même sera formé; l'esprit du jeune homme sera en possession d'un idéal qui lui servira désormais de règle et de mesure; il ne sera plus exposé à se laisser leurrer par les brillantes niaiseries de littérateurs aventureux qui vont au hasard de leur fantaisie; il ne sera pas de ceux qui prennent les excentricités pour les marques d'un talent supérieur. En voyant les élucubrations étranges des écrivains à la mode, cette langue incroyable, tourmentée, grimaçante, ces grâces littéraires qui rappellent les cabrioles du cirque et font l'admiration des sots, le disciple des vieilles humanités classiques se dira tout à son aise: voilà le résultat d'une éducation où mes vieux maîtres n'ont pas eu la place qu'ils auraient dû avoir. Si ces fins lettrés avaient appris le latin au collège, s'ils avaient lu leur Horace ailleurs que dans des traductions, ils ne dérailleraient pas de la sorte, et notre pauvre langue française ne serait pas condamnée à ces exercices de clown.

Enfin, les études classiques mettent dans l'âme un merveilleux équilibre. Grâce à elles, l'esprit reste éveillé, la mémoire fécondée, le jugement rectifié, l'imagination accrue, avivée et disciplinée. Si vous me demandez la raison d'un si heureux phénomène, je vous répondrai: c'est parce que sur ce clavier formé par les mains de tant de génies et de tant de siècles, il n'est pas une impression naturelle, délicate ou profonde, énergique ou tendre, esthétique ou philosophique, qui ne rencontre une note mélodieuse ou puissante pour la traduire.

Aussi le jeune homme qui a reçu cette culture générale, bien qu'il ne soit pas prêt à entrer de plain-pied dans la vie active et payante, cependant il est devenu un homme virtuellement complet qui se distinguera toujours de la masse par la puissance de son intelligence, la vigueur de sa pensée, la justesse et la sûreté de son jugement, la richesse de son imagination, la délicatesse de ses sentiments, la hauteur de ses vues, l'ampleur de ses conceptions, l'aptitude générale à mieux saisir et à mieux goûter le vrai, le beau et le bien. Il sera devenu plus homme, plus humain, plus capable de comprendre l'humanité dans ce qu'elle a de plus grand et de plus élevé, plus capable aussi de la servir de toutes manières. Voilà les grands, les immenses, les incomparables bienfaits des humanités classiques.

IV

Voyons donc maintenant quelques-uns des résultats obtenus. En effet, c'est aux fruits qu'on juge de l'arbre. Et pour juger de la valeur d'une méthode, il faut examiner le degré de culture et l'universalité des aptitudes qui en résulte. Or, à ce compte, nous sommes à même de faire les plus heureuses constatations.

C'est à la culture classique que la France doit son grand siècle, auquel on revient de plus en plus. Ce commerce des chefs-d'oeuvre anciens a mis chez les écrivains du dix-septième siècle ce bel équilibre de l'esprit, cette vigueur de pensée, cette juste proportion entre les facultés, cette sûreté de goût et cette richesse de style, cet ensemble de qualités maîtresses que l'on rencontre si rarement de nos jours. Le contact direct avec les grands écrivains d'Athènes et de Rome leur a valu à eux-mêmes le titre de "classiques". Mérite incomparable! Car pour obtenir cet honneur, et, si j'ose ainsi parler, cette mission, il faut par-dessus tout qu'une raison ferme et lumineuse domine les autres facultés, même les plus brillantes et les plus originales, pour les contenir dans la vérité, l'ordre et l'harmonie. Or, à ce point de vue, les anciens restent hors de pair, et leur maîtrise ne peut être contestée. Il y a dans les modèles qu'ils nous ont laissés, outre la netteté et l'énergie de la langue, une perfection de mesure, une justesse de proportion, une splendeur de bon sens dont on ne rencontre guère le reflet que chez ceux qui se sont formés à leur école. C'est bien ce que pensait l'illustre pontife Léon XIII, lorsque dans une lettre au clergé de France sur les études classiques, il disait: "Ce sont elles qui ont formé les hommes éminents dont l'Eglise de France est fière à si juste titre, les Petan, les Thomassin, les Mabillon et tant d'autres, sans parler de votre Bossuet, appelé l'aigle de Meaux, parce que, soit par l'élévation des pensées, soit par la noblesse du langage, son génie plane dans les plus sublimes régions de la science et de l'éloquence chrétienne."

C'est à la culture classique encore que le dix-huitième siècle est redevable de ses hommes les plus illustres. Les Fontenelle, les Daguesseau, les Rollin, les Buffon, les Voltaire, ces gens-là sont tous des gréco-latins. Quant aux écrivains de marque, prosateurs ou poètes du dix-neuvième siècle, ils sont bien rares ceux qui ne doivent pas à leur commerce avec l'antiquité le meilleur de leur talent. Du moins on peut dire à coup sûr que ceux qui font le plus d'honneur aux lettres françaises sont aussi les plus fidèles disciples des vieilles humanités. En tout cas, de nos trois plus grands poètes, Musset, le plus célèbre peut-être, certainement le plus égal à lui-même, a remporté un prix de dissertation latine au concours général. Et n'est-ce pas René Doumic lui-même qui disait: "En renonçant au latin, c'est à l'intelligence même de notre langue et au maintien de notre tradition littéraire que nous renoncerions, et c'est donc tout l'avenir de l'esprit français qui se trouverait compromis." Eh bien, oui, les qualités françaises: la finesse d'esprit, la gaieté élégante, la générosité expansive, c'est la culture latine qui les a fait éclore, et c'est elle encore qui peut mieux les développer.

C'est à la culture classique, enfin, que nous devons d'être aujourd'hui ce que nous sommes. C'est elle qui a élevé sur notre belle terre canadienne ces fortes générations qui ont fait de notre pays le gardien jaloux des grands principes de doctrine et de morale, qui apportent, sans rien prendre de leur liberté, une auréole de plus à la beauté et à la grandeur de la vie des peuples qui en gardent le respect. C'est elle qui a fortifié les intelligences, affermi les caractères, préparé les esprits à dominer tous les périls. C'est grâce à elle que nos hommes instruits ont pu surveiller notre législation et la constitution de notre gouvernement. C'est grâce à elle qu'ils ont réussi à arracher à la volonté du vainqueur ces garanties et ces droits qui devaient sauvegarder notre autonomie et fonder pour toujours la patrie. Oui, c'est à la supériorité des hommes formés par nos éducateurs que nous devons ces triomphes. C'est à elle que nous devons la survivance de notre peuple.

Je ne sais pas, mesdames et messieurs, quelle sera, au cours du vingtième siècle, notre influence ethnique dans la lutte des races et des nationalités pour la prépondérance politique et le progrès de la vie intellectuelle esthétique et morale. Nous ne sommes jamais sûrs d'un siècle de prospérité. Nous avons toujours à craindre l'invasion d'un courant destructeur. Mais ce que je sais bien et n'hésite pas à dire, c'est que nos institutions sont appelées à perpétuer l'esprit français par tout le Canada et à lui assurer toute sa force. Dès lors il est de votre devoir de continuer à les encourager, à les soutenir et à les faire progresser.

D'ailleurs tout homme qui a un coeur noble se sent dans l'obligation de faire du bien à ses semblables, de donner autour de lui joie, secours et appui, de collaborer à l'oeuvre commune de son siècle. Quel champ immense s'ouvre ainsi à notre activité! La famille, la patrie, l'Eglise, avec leurs devoirs, leurs besoins, leurs dangers nous entourent et nous sollicitent non point seulement comme des suppliants à qui nous ne devons rien, mais, en un certain sens, comme des créanciers qu'il faut contenter. L'Eglise, la famille, la patrie sont nos grands bienfaiteurs; que ne devons-nous pas à leur protection, à leur secours, à leur sollicitude, à leurs sacrifices, à leurs précieuses institutions! Payons-leur la dette de notre reconnaissance et remercions-les chaque jour en nous mettant en état de devenir des membres utiles à la société et capables de répondre à ce qu'elle demande de nous.

Nous sommes de descendance française. C'est le sang chaud des Latins qui coule dans nos veines. C'est l'esprit de nos ancêtres qui vit en nous, le véritable esprit français. Nous sommes, en conséquence, bien pénétrés de cette vérité, que c'est l'idée qui mène le monde. Forts de ces principes et armés d'une solide culture classique, travaillons ferme et combattons avec ardeur ceux qui voudraient, par des reniements impies, tarir les sources d'énergie et de vitalité de la race dont nous sommes les fils. Rappelons-nous que les victoires remportées par nos pères ne l'ont jamais été à armes égales. Plus nos ennemis seront nombreux, plus nous devons avoir de courage. Si les flèches qu'ils veulent nous décocher allaient jusqu'à obscurcir la lumière du soleil, disons avec Léonidas aux Thermopyles: "Tant mieux, nous combattrons à l'ombre!" Mais restons toujours ce que nous sommes, c'est-à-dire demeurons nous-mêmes, issus des vieux Gaulois et des Francs.

Le Nouveau Docteur

JULES PRAVIEUX

Feuilleton de LA LIBERTE No. 6

D'où venait que le jeune homme, résolu comme il était à couper court, dès leur première manifestation, aux entreprises que les dames marieuses pourraient organiser en son honneur, laissait complaisamment Mme Poncet égrener, une à une, les louanges de Françoise? Au lieu d'arrêter d'un mot, comme il lui eût été facile de le faire, la petite manigance de l'aimable veuve, de lui donner à comprendre qu'elle perdait son temps, à chaque visite qu'il faisait à sa cliente, — la sciatique toujours complaisante était revenue, semblait-il, tout exprès depuis une semaine et ces visites devenaient quotidiennes, — Pierre la laissait recommencer son apologie pour Françoise Chanteau. Bien mieux, il écoutait sans déplaisir aucun, Mme Poncet, et dans les courts instants où elle s'écartait du sujet, qui, de toute évidence, tenait au coeur de sa cliente, le jeune homme ne pouvait s'empêcher de souhaiter qu'elle y revint.

Elle y revenait très vite, avec un élan qui ne faisait que croître chaque jour: elle s'était aperçue que son médecin s'intéressait plus à Françoise Chanteau qu'à sa sciatique. Mme Poncet n'était point tentée d'en faire reproche au jeune homme: "Le doyen sera content de moi", se disait-elle.

La vérité est que Françoise avait fait une extraordinaire impression sur le docteur Bravières, lorsqu'il l'avait vue à la villa des Bruyères. Pourtant, il n'avait guère pu connaître de la jeune fille que les agréments et le charme de sa personne. Mais ces agréments et ce charme étaient tels qu'ils ne pouvaient passer inaperçus. Avec son fin profil, l'ovale harmonieux et le coloris délicat de son visage, ses yeux bleus et ses cheveux d'un blond d'or qu'elle portait relevés en bandeaux sur les tempes, Françoise devait enchanter le premier regard d'un jeune homme. Ceux qui la voyaient à côté de son père, grand, au torse robuste, et de sa mère qui, ornée d'embonpoint, se plaignait elle-même d'être "trop volumineuse", n'en admiraient que plus la grâce svelte et souple bien qu'un peu fluette de la jeune fille. Elle était le plus délicieux trait d'union entre le docteur et sa femme, entre cette force un peu abrupte et cette douceur un peu massive.

Dès sa première rencontre avec elle, Pierre Bravières avait subi le charme qui émanait d'elle et contre lequel il n'avait même pas cherché à se défendre: "Dire, pensait-il, que j'ai devant moi la fille du vieil ours avec qui je suis en guerre! Quel malheur pour cette enfant d'avoir un tel père! Quel malheur plus grand encore pour elle, d'être forcée de vivre avec lui! Ce qu'elle doit souffrir!" Mme Poncet à qui, le lendemain, il fit part de ses réflexions, se garda bien de le détromper. Elle pensa qu'il était de l'intérêt de la cause qu'elle servait de représenter Françoise Chanteau comme une victime, une martyre qui devait subir, chaque jour, les emportements, l'humeur âpre et despotique de son père, contre laquelle la nature moutonnière et passive de Mme Chanteau n'était qu'une médiocre défense.

Heureusement, la vérité n'était point si sombre, mais Mme Poncet croyait habile de pousser au noir le tableau des tourments supposés de Françoise. Elle voulait que la jeune fille s'offrit aux regards du docteur Bravières avec le prestige de la beauté, de la grâce et du malheur. Délibérément, elle cherchait, en exagérant les aspérités de caractère du docteur Chanteau, l'inertie de tempérament de sa femme, à apitoyer Pierre Bravières, à l'attendrir sur le sort de cette pauvre Françoise, fleur délicate poussée entre deux rocs et qui s'étiolait dans ce milieu sans lumière et sans joie: "Avec les hommes, ceux du moins qui ont un peu de coeur, ça prend toujours", pensait-elle. Pierre n'avait point contrôlé les dires de Mme Poncet: il n'y songea pas, tant les affirmations de sa cliente lui paraissaient vraisemblables et semblaient s'accorder avec la rumeur publique. Pour lui, Mme Poncet disait la vérité: de toute son âme, il plaignait Françoise et il s'attristait en pensant à elle. Aussi, portait-il en lui, pas très loin du coeur, l'image de cette jeune fille qu'il n'avait fait qu'entrevoir, qu'il devinait si douce et si tendre, qu'il croyait si malheureuse et qu'il jugeait digne d'une si grande pitié. Telles étaient ses dispositions d'esprit lorsqu'il s'était rendu à Verney pour y acheter des meubles à la maison Cortillat. C'est alors que cédant à une inspiration qui ne l'avait point encore visité, il avait dit, devant Mme Cortillat, cette phrase que jamais il n'avait encore prononcée et qui, une semaine auparavant, était bien loin de sa pensée: "Reste à savoir si ces meubles conviendront un jour à ma femme!"

Depuis ce jour, l'idée du mariage était à demeure dans son esprit: il ne cherchait pas à l'en déloger. Il semblait qu'autour de lui, on s'employât à l'y maintenir. Comme il avait fait don à l'abbé Tharot d'un très beau calice d'argent doré pour le remercier de son hospitalité, le doyen lui dit: "Mon cher ami, le calice me servira pour la première fois quand je célébrerai la messe, le jour de votre mariage. De grâce, ne me faites pas trop attendre!" Pierre Bravières eût voulu promettre à l'abbé Tharot cette joie que, dans un temps prochain, il aurait à se servir du calice, mais rien ne l'autorisait à offrir un tel espoir au doyen. Ce jeune homme avait envers la vie de singulières exigences: il réclamait d'elle plus que trop souvent elle ne peut donner. Pierre était de plus en plus résolu à n'épouser que la jeune fille qu'il aimerait et dont il serait aimé. Il ne concevait pas une union indissoluble, éternelle, sans un amour fort et réciproque. Il se disait qu'attendre que le mariage soit célébré pour savoir si on s'aimera, c'était, pour parler comme les gens de Brenay, "mettre la charrue devant les boeufs"; c'était s'exposer à des surprises, à des déboires, c'était aller à l'aventure. Et il ne voulait pas que son mariage fût une aventure. Aussi ne pouvait-il donner au doyen une assurance plus formelle: l'élue, il ne la connaissait pas. Françoise Chanteau! il n'avait fait que l'entrevoir. Sans doute, et il était près d'en convenir, cette jeune fille ne lui était plus indifférente. Pierre n'osait s'avouer à lui-même le travail intérieur qui s'opérait en lui depuis quelques jours, cette orientation vers la douceur du mariage que sa première rencontre avec la jeune fille avait provoquée chez lui. Il évitait d'unir dans ses réflexions le souvenir de Françoise à l'idée d'un mariage possible qu'inconsciemment, et sans même s'attarder à l'examiner, il reléguait dans le domaine de l'irréalisable. Lui, épouser la fille de son confrère, de son ennemi, il n'osait arrêter son esprit à un événement aussi invraisemblable: "On doit avoir une jolie opinion de moi dans la maison, se disait-il; les dames Chanteau en entendent de dures sur mon compte, et si le vieux pouvait m'étrangler!..." Si le docteur Bravières eût connu ce qui se passait dans l'âme de Françoise Chanteau, peut-être eût-il laissé ses pensées prendre plus d'allure et d'audace.

Il s'en fallait que Françoise fût la victime, la "martyre" que Mme Poncet avait représentée à Pierre Bravières! La vérité est que la jeune fille n'avait point trop à pâtir dans sa famille. Mme Chanteau, en perpétuelle alarme sur la santé de sa fille, traitait Françoise comme une fermière ses poulets de grain: elle semblait n'avoir d'autre souci que de voir son poussin "engraisser", prétendant que l'embonpoint est un signe de santé, et s'offrant elle-même comme exemple et comme preuve. Elle passait ses jours et une bonne part de ses nuits à imaginer les précautions à prendre pour que Françoise évitât le rhume de cerveau, et dépensait des trésors d'invention, d'astuce, de ténacité pour la préserver du froid aux pieds ou des courants d'air. Le docteur avait pour sa fille une affection profonde qu'on eût très justement prise pour de la tendresse, si, par prudence, il ne l'eût dissimulée sous ces airs bourrus qui masquaient sa vraie nature. Il se cachait pour chérir sa fille, ne redoutait rien tant que de paraître "sensiblard". Il aimait selon son tempérament, et à sa manière, fortement et rudement. Sans qu'il y parût, Françoise exerçait sur son père un empire d'une irrésistible douceur dont elle ne cherchait pas à abuser, mais qui l'aidait bien souvent à maintenir la paix dans la maison. Que de fois les emportements du docteur étaient tombés devant la mine attristée de sa fille! Que de fois une parole, un regard de Françoise avaient épargné à sa mère une de ces algarades que son mari ne lui ménageait guère!

Françoise Chanteau n'était donc pas une "victime": heureuse, elle n'avait qu'à se laisser aimer de ces deux êtres qui ne vivaient que pour elle. La jeune fille avait vingt et un ans, et n'ignorait pas qu'elle devrait un jour, bientôt peut-être, quitter ses parents. Elle savait qu'un jeune homme viendrait qui serait d'abord l'étranger, puis le fiancé, puis le mari, le maître qui l'emmènerait ailleurs, loin peut-être. Bien que Françoise n'eût aucune raison de voir en cet inconnu le sauveur, le libérateur qui la délivrerait de ses parents, il lui arrivait parfois de penser à lui, d'appeler le rêve à son secours pour tâcher de se le représenter tel qu'elle voulait qu'il fût: elle aimait ce type de mari qu'elle s'était créé. Depuis qu'elle avait rencontré le docteur Bravières chez Mme Poncet, il lui semblait que son rêve s'était précisé, que l'image si lointaine et si indécise auparavant prenait des contours plus fermes. Pourtant, que savait-elle du jeune médecin? Tout au plus, pouvait-elle porter un jugement sur la figure et les manières du docteur Bravières. Sa figure était agréable, ses manières étaient fines, distinguées, mais Françoise avait la sagesse de n'accorder aux attraits physiques que la considération qu'ils méritent. Elle n'avait pas la sensibilité d'une petite couturière qui attache son coeur aux moustaches du beau cuirassier qui passe; et Françoise ne pensait pas qu'une paire de larges épaules, avec leur prestige de contreforts étayant une haute bâtisse, fût nécessaire à son bonheur. Assurément, Pierre Bravières manquait de prestance, mais les yeux de la jeune fille n'en étaient pas choqués. Sous la stature un peu frêle du jeune médecin, dans sa voix claire et ferme qui avait par instants des inflexions câlines, dans son regard où brillait une flamme d'énergie et passait parfois comme la grâce d'une caresse, Françoise croyait discerner une âme forte et douce, sans se demander si ces qualités qu'elle prêtait au docteur Bravières, elle ne les empruntait pas à son propre rêve. Sans se rendre compte de ce qui se passait en elle, Françoise Chanteau en vint à constater que le docteur Bravières n'était plus pour elle ce qu'il était pour tout Brenay, "le nouveau médecin", le concurrent de son père, mais un jeune homme "pas comme un autre". Lorsqu'on prononçait devant elle ce nom de Bravières, elle rougissait. Bravières! Quelle vertu avaient donc ces quatre syllabes pour la troubler ainsi? Très vite, elle apprit à reconnaître, au cri de la sirène, l'auto du docteur, lorsqu'elle glissait dans la rue Bourg, devant la maison. Quand Françoise se trouvait seule dans la salle à manger, il lui arrivait de se lever, de courir d'un élan jusqu'à la fenêtre, de soulever le rideau d'un doigt discret, pour voir passer le médecin, et de le suivre des yeux jusqu'au moment où la voiture disparaissait au tournant de la rue des Fossés.

Ce besoin d'affection, de tendresse qui était en elle, la jeune fille le sentait grandir depuis qu'elle avait rencontré Pierre Bravières chez Mme Poncet. Lorsque autrefois Françoise se demandait quel tribut de qualités de coeur et d'esprit devrait lui apporter, pour faire d'elle une femme heureuse, celui qui se présenterait pour être son mari, jusqu'où pourrait aller son rêve de jeune fille et où il devrait s'arrêter, elle concluait: "Oh! pourvu qu'il m'aime!" Quand elle pensait maintenant à Pierre Bravières, elle se prenait à croire, sans tenter de raisonner et de justifier un sentiment si soudainement éclos, que celui-là, s'il était son mari, l'aimerait vraiment comme elle voulait être aimée. Et c'était pour elle une grande douceur de se dire que son coeur pourrait répondre à une telle affection qu'elle prévoyait si tendre et si forte.

Mme Poncet, qui avait le "flair", comme il lui plaisait de s'en vanter, croyait bien avoir deviné les pensées de derrière le coeur qui hantaient Françoise Chanteau et Pierre Bravières; et elle se réjouissait: "Ils se plaisent, c'est sûr, ces petits, se disait-elle. Au reste, pouvait-il en être autrement? Cette gamine serait bien difficile si le jeune Bravières offusquait ses regards. Je voudrais bien voir ça qu'elle fit la dégoûtée! Et le docteur aurait bonne grâce vraiment à dédaigner un petit coeur qui ne demande qu'à se donner! Est-elle assez gracieuse, fine, avenante, cette Françoise! Quel plus joli cadeau peut-on faire à un enfant de vingt-sept ans qui est en appétit de mariage, comme ils le sont presque tous à pareil âge! Tout va bien, mais nous ne sommes pas au bout de nos peines. Le plus dur reste à faire."

Mme Poncet comprenait très bien que l'élan de sympathie qui semblait pousser l'un vers l'autre ses deux protégés, risquait de tourner court, si on ne leur offrait pas des occasions de se voir, de se connaître, partant d'augmenter leur mutuelle estime, en attendant cette autre chose qui ne pouvait tarder à venir. L'embarras de Mme Poncet était extrême. Les convier de nouveau, astucieusement, et par surprise, à se retrouver à la villa des Bruyères, il n'y fallait point songer. Quand bien même le jeune médecin et aussi les dames Chanteau se prêteraient à la petite manoeuvre, et ce n'était pas impossible, après tout, "le vieux croquemitaine de père Chanteau était là pour un coup", comme disait Mme Poncet. Le procédé de l'embuscade était donc éventé. Il convenait de trouver mieux. Tandis qu'elle y réfléchissait, Mme Poncet se souvint très opportunément que la villa des Bruyères, bâtie par elle quinze ans auparavant, n'avait point encore été bénite par M. le curé. Eh bien, elle réparerait sa négligence, donnerait à la cérémonie une certaine solennité, inviterait les personnes de ses relations, et, tout naturellement, le docteur Bravières. Et les dames Chanteau seraient très discrètement priées de venir. Elle s'arrangerait bien pour que les deux jeunes gens fussent réunis au lunch qu'elle se proposait de donner après la bénédiction. Avec la fougue ordinaire de sa nature, Mme Poncet se jeta dans ce projet nouveau impétueusement.

Restait à obtenir l'assentiment du curé-doyen qui devrait bénir la maison. Pour ne point effaroucher la conscience prompte à l'alarme de l'abbé Tharot, Mme Poncet se promit bien de ne point lui dévoiler son projet dans toute son ampleur: elle omettrait de lui révéler son dessein de joindre à la bénédiction la solennité très profane d'un lunch, petite cérémonie qui avait dans sa pensée une grande importance, mais qu'elle ne voulait point faire connaître à son curé dès maintenant.

Comme le lendemain du jour où sa résolution fut prise était un dimanche, Mme Poncet se rendit après la messe dans la sacristie de l'église où elle trouva l'abbé Tharot qui écrivait des bans de mariage sur un registre. Les deux "promis" étaient là qui déclinaient leurs noms et prénoms. Mme Poncet attendit qu'ils eussent quitté la sacristie, puis bravement elle exposa sa requête au doyen.

— Madame, fit l'abbé Tharot, bien que votre désir de demander pour votre maison les bénédictions de l'Eglise soit bien un peu tardif, je ne puis que l'approuver.

— Oh! monsieur le doyen, s'écria Mme Poncet, que vous êtes bon, et comme je vous remercie!

— Ne me remerciez pas si vite, fit le doyen, calmant d'un geste cet élan de gratitude, je veux bien bénir votre maison, mais j'y mets toutefois une condition.

— Et laquelle? fit Mme Poncet.

— Il y a, reprit l'abbé Tharot, dans les prières du rituel que je lirai à haute voix avant d'asperger d'eau bénite votre maison, une phrase que je me permets d'offrir à vos réflexions: *"Et intra parietes domus istius angeli tuae lucis inhabitent."*

— C'est que je ne connais pas le latin, dit Mme Poncet d'une voix humble, et baissant la tête comme une petite fille qui n'a pas appris sa leçon.

— Ah! c'est juste! s'écria le doyen. Je dirai dans la prière du rituel: "Seigneur, que les anges de ta lumière habitent entre les murs de cette maison." Or, je ne voudrais pas, madame, donner aux anges du Seigneur de trop vilaines choses à garder, et les exposer à se trouver en une compagnie qui ne saurait leur agréer. Vous avez chez vous, je le sais, et je vous en ai fait maintes fois reproche, beaucoup de livres, de ces *libri lepidi*, de ces *fabulae amatoriae* (1)...! ah! pardon, de ces romans, je veux dire, qui semblent écrits tout exprès pour la perversion des coeurs et la perdition des âmes!

— Monsieur le doyen, dit Mme Poncet, l'air contrit, les yeux à terre, je prends la résolution de n'admettre chez moi que des romans dont les auteurs sont de l'Académie française.

— Oh! madame, fit l'abbé Tharot, vous me donnez là une assez piètre garantie! Bien que l'Académie française ait eu pour fondateur un évêque, un cardinal, il s'en faut que tous ces messieurs qui lui doivent aujourd'hui d'être académiciens soient des anges de lumière! Non, je ne puis être satisfait d'un engagement aussi peu rigoureux... M'assurez-vous, madame, que le jour de la bénédiction, je ne verrai pas s'étaler sous mes yeux des livres dont le titre et le nom seul de l'auteur sont un scandale?

— Je vous promets, monsieur le doyen, que vous n'en verrez aucun!

— Alors, c'est chose entendue, madame, fit l'abbé Tharot, pour le jour qu'il vous plaira de choisir, et que vous voudrez bien me faire connaître.

Lorsqu'elle eut quitté le doyen, Mme Poncet chercha quel jour de la semaine elle pourrait choisir. Elle opta pour le jeudi suivant. Incidemment, elle avait appris que le docteur Chanteau était parti pour Lyon où un parent malade le faisait appeler et qu'il ne devait rentrer à Brenay que le [illegible]. Elle voulait que la cérémonie eût lieu en l'absence du vieux médecin. C'est qu'en effet, il eût été bien capable d'interdire à sa femme et à sa fille d'y assister: "Avec un pareil monsieur, se disait-elle, le meilleur moyen d'avoir une permission, c'est encore de ne pas la demander. Donc, ce sera pour jeudi: je n'ai plus qu'à lancer mes invitations!"

Lorsqu'on apprit à Brenay-sur-Andarge que Mme Poncet faisait bénir sa maison par monsieur le curé et donnait un lunch à ses invités après la cérémonie, les cervelles de ces dames s'enflammèrent: "En seraient-elles?" Elles attendaient de le savoir pour porter un jugement sur le projet. Celles qui furent conviées s'empressèrent de publier la nouvelle et prirent des airs détachés: elles tenaient à ne point se montrer trop excitées par l'idée de cette petite fête et voulaient paraître faire une grâce à Mme Poncet en répondant à une invitation qui, au fond, les comblait d'aise: "On craindrait de la contrarier, alors on y va!" Les autres "dames" que Mme Poncet oublia, volontairement ou non, se répandirent en propos acerbes. "Un lunch, qu'est-ce que c'est que ça? Un lunch à Brenay-sur-Andarge, avait-on idée de cela, par exemple! Qu'est-ce que c'était que ces manières de Paris, de château, de grand monde, que cette dame Poncet voulait acclimater à Brenay où la vie était si simple, si familiale, où l'on se contentait de se recevoir, sans façon, entre bons amis? C'était une orgueilleuse, une faiseuse d'embarras, cette dame Poncet!" Dans cette petite ville de cinq mille habitants, où le renvoi d'un domestique suscitait plus de rumeurs et de commentaires que la mort d'un roi d'Angleterre, une révolution au Portugal, l'annonce de cette bénédiction suivie d'un lunch prenait les proportions d'un événement. Jusqu'au jeudi, on ne s'entretint pas d'autre chose. Pendant trois jours, Mme veuve Legros ne parla point de ses maladies et oublia même d'y penser.

La cérémonie de la bénédiction avait été fixée par le doyen à trois heures de l'après-midi. Dès deux heures et demie, Mme Poncet se tenait dans le grand salon de sa villa pour y accueillir ses invitées.

Bientôt elles y furent assemblées au nombre de vingt-deux, autour de la maîtresse de maison vêtue d'une robe de satin noir que voilait une tunique brodée de perles avec cuirasse de dentelle. Elle distribuait à toutes des sourires et des remerciements qui tombaient avec grâce de ses lèvres, d'un rouge trop jeune pour être naturel: "Que c'est gentil à vous chère madame, d'être venue par un temps pareil! — C'est bien de la bonté de votre part, je vous reconnais bien là!"

Le mois de novembre en était à sa première quinzaine; ces dames portaient, ce jour-là, leurs toilettes d'hiver qu'elles avaient solennellement inaugurées à la grand'messe de la Toussaint. Plusieurs d'entre elles très fières d'être conviées en un "château" et qui voulaient y paraître à leur place, avaient, en toute urgence, demandé aux magasins de Paris des costumes tout faits: à peine avaient-elles eu le temps de les retirer du carton. On avait aussi sorti les fourrures des profonds tiroirs où elles dormaient tout l'été avec des ingrédients qui passent pour tuer les mites. Une odeur d'étoffe neuve et de naphtaline emplissait le salon. Ah! il avait fallu faire diligence pour être prête au jour indiqué! Sans la vigilance de sa fille Laure, Mme Legros avait un malheur de plus à joindre à la liste déjà si longue de ses infortunes. Dans sa hâte d'être une des premières arrivées à la villa des Bruyères, Mme Legros avait endossé, sans prendre le temps d'enlever le petit bout de carton qui en signalait le prix, la jaquette de velours noir venue, sur dépêche, de Paris et que le commissaire de la gare avait apportée le matin même. A songer qu'elle aurait pu traverser les rues, paraître dans les salons de Mme Poncet avec une étiquette cousue dans le dos "Occasion exceptionnelle 79 fr. 95", elle se sentait défaillir.

Le froid commençait à piquer et presque toutes ces dames étaient vêtues de peaux de bête, comme leurs grand'mères du temps des cavernes: caracul, astrakan, chevrette grise, loutre, le règne animal semblait avoir été saccagé dans ses plus glorieuses espèces tout exprès pour décorer les épaules des dames de Brenay-sur-Andarge.

(A suivre)

(1) Livres plaisants, fables amoureuses, expressions qu'emploient les théologiens pour parler de romans.